LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



Vol. 4 — ST-BONIFACE, VENDREDI 17 OCTOBRE 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Hommage à la mém[oire] de Sa Sainteté Pie XII et préparatifs pour l'élection de son successeur

(Spécial)

Sa Sainteté le Pape Pie XII a été inhumé lundi matin de cette semaine au milieu de cérémonies imposantes dans la basilique de St-Pierre. Un auditoire de plusieurs millions, en Italie et dans d'autres pays européens, ont pu assister aux rites moyennant la télévision tandis que plusieurs autres millions au-delà des océans y ont participé par la voie de la radio. Au Canada, notamment, les réseaux anglais et français de Radio-Canada ont diffusé les cérémonies pendant deux heures, avec commentaires de la plus haute tenue. La prononciation impeccable des officiants, le chant majestueux du choeur romain et les descriptions détaillées de la liturgie par les narrateurs créèrent un véritable sentiment de présence chez les auditeurs.

Quelque 2,000,000 de personnes défilèrent près de la bière du Souverain Pontife après que la dépouille mortelle avait été transportée de Castel Gandolfo à l'église cathédrale de Rome, St-Jean de Latran, et de là à la basilique St-Pierre. Entre temps, les messages de sympathie affluèrent de toutes parts, à l'exception des pays sous l'emprise communiste, où la nouvelle de la mort du pape a été rapportée brièvement. Son Honneur le gouverneur général du Canada et l'hon. John Diefenbaker, premier ministre, ont [ex]primé avec grande délicatesse les sentiments des citoyens du pays. Parmi les autres messages, l'on remarquait celui de l'archevêque anglican de Québec. (On trouvera le texte du message de Son Exc. Mgr G. Panico, délégué apostolique au Canada, en page trois.) A Winnipeg, le journal Free Press a publié un dessin de Pie XII en couleurs, en page frontispice, en plus d'articles historiques et éditoriaux. Un article éditorial très remarquable a été publié par la Tribune.

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger prit part aux funérailles pontificales, aspergeant à son tour le corps du pape, avant que ne soient fixés les couvercles des trois cercueils. Pie XII a été déposé dans la crypte de la basilique, près de l'endroit où se trouve la tombe de Pierre et à proximité du sépulcre de son prédécesseur.

Une messe de Requiem pour le Souverain Pontife a été chantée à la basilique de St-Boniface, le vendredi matin 10 octobre, en présence de milliers d'écoliers et de dignitaires civils. Dans l'oraison funèbre, qui fut prononcée par Mgr J.-Z. Robert, vicaire général, l'orateur rendit hommage à l'auguste défunt comme "Pape de la Paix", "Ange de la miséricorde" et "Homme de prière". Mgr Robert rappela les efforts de Pie XII pour empêcher la guerre mondiale, les huit encycliques et messages de Noël sur la paix véritable, ses actes de bienfaisance en faveur des victimes de la guerre et des catastrophes de la nature et, enfin, les heures qu'il consacrait à la prière malgré l'immense fardeau administratif de sa charge.

Son Excellence Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, a célébré une messe à la même intention dans la cathédrale St. Mary, le mercredi soir 15 octobre, en présence de Son Honneur le lieutenant gouverneur, les membres du gouvernement et de la judicature, etc.

"Le Saint-Père, a dit Son Excellence, a laissé une profonde empreinte dans l'Eglise et le monde entier, par ses efforts pour maintenir la paix. La paix est basée sur les principes éternels de vérité et de charité, lesquels principes Pie XII a tenté d'imprégner dans chaque domaine des efforts de l'humanité."

Parlant en français, Mgr Pocock rendit témoignage au Saint-Père pour son zèle envers les membres de l'Eglise oppressés et persécutés, pour sa sollicitude à promouvoir l'Action catholique chez les laïcs et à développer le sens social dans l'Eglise.

La messe de Requiem qui eut lieu à Ottawa fut chantée par Son Exc. le délégué apostolique.

Son Em. le cardinal J. C. McGuigan a quitté le Canada par avion, lundi après-midi, pour prendre part au conclavé.

C'est le Pape Pie XII lui-même qui a apporté les plus récents changements aux lois qui gouvernent l'élection d'un nouveau pasteur suprême, qu'il qualifie "la plus sacrée et la plus importante de toutes les affaires." Le code du droit de l'Eglise contient plusieurs prescriptions qui ont été formulées par les papes Léon XII, Pie X, Benoit XV et Pie XI. Pie XII a repris tout ce travail et a publié, le 8 décembre 1945, un document définitif, qui fait loi aujourd'hui.

Il y a urgence à procéder au choix d'un nouveau pontife, car pendant la vacance du Saint-Siège, les commissions romaines ne peuvent s'occuper que des affaires de routine et doivent référer au Sacré Collège des cardinaux toute décision grave, à laquelle, d'ailleurs, ces derniers ne donneront qu'une portée provisoire. Les cardinaux ne doivent pas même mettre à exécution les décisions réglées par le pontife défunt et demeurées en suspens. Seuls le cardinal camerlingue et le cardinal grand pénitencier continuent à exercer leurs pouvoirs habituels, le premier pour administrer les finances de l'Eglise et le second pour octroyer le pardon à ceux qui se repentent de grands crimes. Les légats, les nonces et les délégués apostoliques conservent leurs pouvoirs, ainsi que les ordinaires (évêques résidentiels).

Cet état anormal fait hâter la tenue d'un conclave et, de fait, le retard de dix jours après la mort d'un pape fut dicté autant par les distances à parcourir par les cardinaux non-romains que par le deuil. L'entrée au Sacré Collège de cardinaux non-européens a fait porter à cinq jours plus tard la date ordinaire de l'ouverture du conclave et à dix-huit jours après la mort du pontife, l'ouverture définitive. Quinze cardinaux se trouvaient à Rome lors du décès du Pape Pie XII, vingt-deux ont pu se rendre à temps pour les funérailles et on estime que déjà une vingtaine d'autres y sont arrivés. Deux cardinaux, LL. EE. NN. SS. Mindszenty et Stepinac, étant privés de leur liberté de mouvement à l'heure actuelle, ne pourront pas s'y rendre. Cinquante-trois cardinaux formeront alors le conclave.

Depuis 1175, ces princes de l'Eglise ont seuls le droit d'élire le Souverain Pontife. Ce privilège est tellement important que même un cardinal excommunié, en suspens ou interdit, pourrait l'exercer et être, de plus, éligible. Toutes les précautions sont prises d'ailleurs pour protéger les conclavistes contre les influences extérieures. Ils sont renfermés dans une partie du Vatican, à l'épreuve de tout contact, à l'exception d'une petite ouverture par laquelle la nourriture leur est passée. Les deux compagnons auxquels chaque cardinal a droit, ne peuvent pas être des proches parents, ni membres de la même communauté, si le cardinal est religieux. Ceux qui sortent, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent plus rentrer. D'autres officiers, deux médecins, un chirurgien, un confesseur, etc., sont désignés par vote majoritaire des cardinaux.

Avant de se renfermer pour accomplir ce devoir si grave, les princes de l'Eglise assistent à une messe solennelle du Saint-Esprit, écoutent un sermon sur leurs obligations et, enfin, se rendent processionnellement à la chapelle Sixtine au chant du Veni Creator. Alors retentit le cri: "Exeant omnes." ("Tous les non-participants, dehors!")

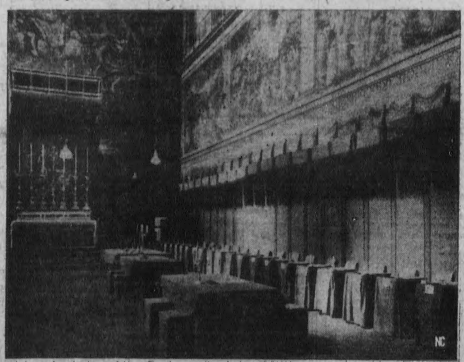
Dans la plupart des diocèses catholiques, depuis la mort du pape jusqu'à l'élection de son successeur, les prêtres ajoutent aux oraisons de la messe celle pour l'élection du Souverain Pontife.

L'ouverture du conclave pour le choix du successeur de Sa Sainteté le Pape Pie XII aura lieu le 25 octobre.

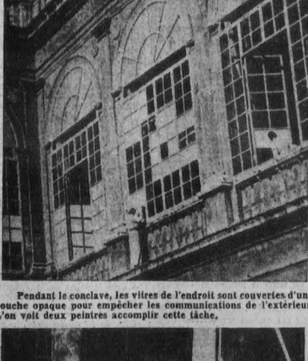


Près de 2,000,000 de fidèles se sont empressés de voir la dépouille mortelle de Pie XII, que l'on voit ici exposée dans la basilique St-Pierre.

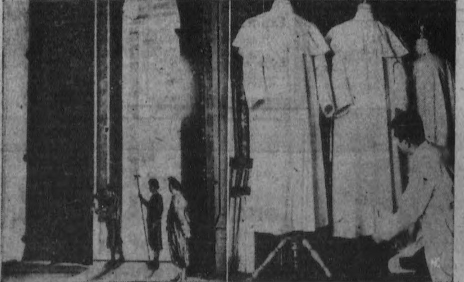
Voici une photographie du cercueil de Pie XII sous le dôme de St-Pierre, à Rome.



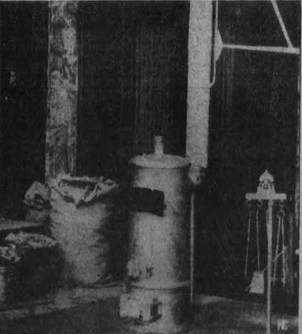
Pendant l'élection d'un nouveau pontife, les cardinaux se réunissent dans la chapelle Sixtine. On voit ce chef-d'oeuvre artistique avec, le long des murs, les trônes des cardinaux. Quand l'élu aura accepté le fardeau du pontificat, on baissera automatiquement les dais qui abritent les autres fauteuils.



Pendant le conclave, les vitres de l'endroit sont couvertes d'une couche opaque pour empêcher les communications de l'extérieur. L'on voit deux peintres accomplir cette tâche.



On voit sur ces photos les scènes des préparatifs d'un conclave. Les tailleurs confectionnent des habits blancs à trois grandeurs, les cordonniers fabriquent des souliers à trois pointures, les gardes ferment les portes à clef.



Voici l'incinérateur où les cardinaux brûlent les bulletins de vote au cours d'un conclave. Tout près se trouve le sac de paille, que l'on mélange avec les bulletins pour faire une fumée noire, qui signale un scrutin non-décisif.

Plusieurs prises de position au 22e Congrès de l'A.E.C.F.M.

Le 22e congrès de l'A.E.C.F.M., qui eut lieu au Collège de St-Boniface les 12 et 13 octobre, fut un des plus remarquables dans l'histoire du groupe Franco-manitobain. Deux événements, mettant en vedette l'avenir et le passé de la lutte scolaire, situaient bien les assises dans un présent mouvementé, soit le lancement d'une campagne de souscription par la paroisse de langue française de Winnipeg d'une part et, d'autre part, les fêtes centenaires du couvent de St-Norbert.

Le centre du Sacré-Coeur, à Winnipeg, se prépare, en effet, à recueillir des élèves de langue française de plus en plus nombreux, tandis que les religieuses de St-Norbert rappellent le souvenir des 5,700 élèves qui ont profité jusqu'alors d'un séjour au couvent-école.

Par une heureuse coïncidence, vue l'absence de l'archevêque du diocèse, l'A.E.C.F.M. a pu faire débuter son congrès à la messe pontificale du centenaire, célébrée par le T. R. Dom Fulgence, en l'église paroissiale de St-Norbert. Coïncidence dont la signification a été prolongée tout le long des délibérations du congrès par la présence d'un très grand nombre de religieuses éducatrices, qui partagent, avec les Soeurs Grises de St-Norbert, la gloire d'avoir contribué puissamment au maintien de l'école catholique et française dans la province.

On a remarqué avec un plaisir spécial la participation de ces religieuses aux débats et leur présence au diner-causerie du congrès, qui remplaça avantageusement le traditionnel banquet du soir.

La présentation des rapports devant une salle comble, surtout le lundi, a été marqué, à son tour, d'un cachet particulier par le nombre et la vivacité des interventions et par les décisions qui en découlèrent. Derrière les visages intenses, les petits discours animés et les applaudissements fréquents, on sentait un travail profond de réflexion sur les problèmes de l'heure, un désir réel de comprendre et de tracer une ligne de conduite prudente et pratique pour les années à venir. A vrai dire, la foule ne faisait que suivre l'exemple des présidents de comités et des membres du personnel de l'Association, qui s'exprimèrent souvent avec une franchise tout à fait démocratique.

Une décision de très longue portée a marqué l'ouverture des délibérations, le lundi après-midi, quand le congrès a approuvé la nouvelle constitution de l'A.E.C.F.M. Ce document, fruit du travail d'un comité où les anciens et les jeunes ont harmonisé leurs points de vue, a laissé de côté plusieurs sections désuètes, surtout en ce qui regarde les cercles locaux, et formulé des règlements plus efficaces sur l'activité des comités des nominations et des résolutions. Il a été décidé, entre autres choses, de tenir dorénavant les congrès chaque année.

Une autre décision de grande importance a suivi une longue discussion doctrinale et pratique sur l'avenir des APM comme groupe. Les avantages d'une fédération catholique de langue française ont été mis en lumière, tandis que les avantages de la "présence" effective au sein de la Manitoba Home and School Federation ont été détaillés avec autant de conviction. La motion suivante a terminé la discussion, laissant toute liberté aux divers groupements de parents et maîtres pour le moment: "Qu'un comité nommé par l'Exécutif de l'Association d'Education étudie la question de la fédération des Associations de Parents et Maîtres catholiques et françaises, en coopération avec les représentants de ces Associations et en tenant compte des directives ecclésiastiques."

Enfin, le congrès a eu l'occasion d'étudier les implications du rapport intérimaire de la Commission Royale MacFarlane et d'apprécier davantage l'importance de la consolidation scolaire à base paroissiale.

(Suite à la dixième page)

Le couvent de St-Norbert contemple une riche moisson de 5,700 élèves

La journée commémorative du centenaire du couvent de St-Norbert, dimanche dernier, fut à la fois un jour de reconnaissance et de fierté pour les Soeurs Grises et un jour de joie pour les centaines d'anciens et d'anciennes venus de tous les coins du Manitoba et même d'autres provinces.

Les fêtes commencèrent par une messe pontificale célébrée à 10 h. a.m. en l'église paroissiale par le T. R. P. Dom Fulgence, abbé du monastère de N.-D.-des-Prairies à St-Norbert. Le F. Maurice agissait comme prêtre assistant; les PP. Cyrille et Frédéric étaient diacre et sous-diacre. Le P. Irénée remplissait les fonctions de cérémoniaire. Les servants de messe qui servent habituellement à la Trappe évoluèrent avec beaucoup de dignité durant toute la cérémonie liturgique.

La messe du Christ-Roi, de Brehm, fut chantée par la chorale de la paroisse. A l'Offertoire, on exécuta un Magnificat harmonisé à trois voix mixtes; à la fin de la messe, les chantres interprétèrent le Jubilate Deo harmonisé à quatre voix mixtes. La Rév. Sr Talbot dirigeait la chorale; la Rév. Sr Désilets accompagnait à l'orgue.

Immédiatement après le chant du saint évangile, M. l'abbé Armand Hébert, curé, exprima éloquemment aux Soeurs Grises la reconnaissance de tous ses paroissiens envers celles qui s'occupent depuis 1858 de l'éducation des enfants de la paroisse. Il sut rappeler les grandes dates de ce centenaire et citer les noms des curés et des soeurs qui ont plus particulièrement marqué l'oeuvre du couvent de leur influence.

Riche moisson divine

Le R. P. Irénée Tourigny, provincial des Oblats du Manitoba, prononça le sermon de circonstance. Il rappela d'abord les fêtes grandioses qui marquaient, il y a environ 14 ans, l'arrivée des Soeurs Grises dans la province, alors qu'on avait souligné les labeurs apostoliques des Filles de la Vénérable Mère d'Youville, dans le développement des oeuvres de l'Institut depuis St-Boniface jusqu'au Grand Nord et à l'Arctique, et ceci dans des écoles de missions, des pensionnats indiens, des couvents de paroisses et de nombreux hôpitaux.

"De même qu'à chaque année", dit-il, "l'époque des moissons finie, le fermier arrête d'un oeil satisfait son regard sur son champ pour en supputer le rendement, ainsi, après cent ans, le divin Agriculteur peut-il, en cette année jubilaire, plonger avec satisfaction son regard divin en ce grenier mystique du Couvent de St-Norbert, pour y contempler à côté des 29 supérieures qui s'y sont succédées à sa direction et de leurs 200 collaboratrices, cette riche moisson de 5,700 élèves environ, qui sont venus s'y nourrir d'une science religieuse et académique sûre et puisée aux lumières de l'Evangile, élèves parmi lesquelles Dieu lui-même s'est choisi, pour les consacrer à son service et au salut des âmes, 140 religieuses, dont 79 pour l'Institut qui en était chargé et 61 dans 17 autres congrégations! Riche, très riche moisson divine, en effet, sans oublier cette gloire d'avoir fourni à tant de nos foyers de la région, des femmes de foi et des mères chrétiennes qui ont édifié et continuent à édifier nos paroisses."

Le catéchisme

Puis le prédicateur remarqua comment cette riche moisson, comme toute oeuvre bénie de Dieu, eut des débuts modestes et dut passer par la voie du sacrifice et de la croix. Il résuma les premières actions des Soeurs Grises qui déjà en 1844 catéchisaient les enfants; la fondation du couvent en 1858 sous la direction du R. P. Jean-Marie Lestanc, O.M.I.; les difficultés que rencontrèrent les pionnières institutrices, les Soeurs Laurent et Dandurand; l'expansion et les nouvelles constructions du couvent au cours des années; les changements au programme d'éducation que nécessitèrent des nouvelles lois scolaires, enfin les peines, les sacrifices et les succès que connut ce premier institut de l'Ouest canadien.

"En rendant hommage à l'Institution jubilaire," ajoutait le prédicateur, "nous ne pouvons que louer de même la paroisse qui l'a abritée, secondée et encouragée en ses étapes difficiles, ainsi que les foyers qui l'ont alimentée d'élèves bien préparés par une solide éducation familiale. Dans l'éducation de la jeu-

(Suite à la onzième page)

Les paroissiens du Sacré-Coeur entreprennent leur campagne

Plus de 325 convives prirent part au banquet de loyauté qui eut lieu dans la salle paroissiale de St-Ignace, le soir du 9 octobre, dans le but de lancer une souscription financière du nouveau centre paroissial pour les gens de langue française de la ville de Winnipeg. Ce banquet était sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg. M. Georges Guertin, fils, agissait comme maître de cérémonies.

On remarquait en outre à la table d'honneur, Mgr Maurice Cournoyer, P.D., curé de St-Vital de Fort Garry, les RR. PP. V. Shaughnessy, S.J., curé de St-Ignace, Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, Lomer Laplante et Denys Ruest, vicaires, MM. Omer Grenon, Norbert Pelland, Emmanuel Girard, Roland Roy, Philippe Bourbonnais, etc.

Immédiatement avant le repas, Mgr Pocock dit le bénédicité, récita une prière spéciale pour le repos de l'âme du Souverain Pontife Pie XII et porta le toast à S. M. la Reine. La maison Pel-

(Suite à la sixième page)

Rapport intérimaire de la Commission Royale sur l'éducation au Manitoba

Le cinquième article de cette série paraitra la semaine prochaine. Les copies de ce rapport se vendent à $2.00 chacune chez: Queen's Printer, Legislative Buildings, Winnipeg 1, Man.

VILLE DE ST-BONIFACE

Elections Municipales—Endroits de Scrutin

Aux élections municipales, le vendredi 24 octobre 1958, les bureaux de votation seront ouverts aux endroits suivants, de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.:

DISTRICT SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 1188

QUARTIER NO 1
B.V. 1 Eglise du Sacré-Coeur des Belges—501, rue Plinguet (2 boites)
B.V. 2 Club St-François—1037, chemin Dugald (1 boite)
B.V. 5 33, Cherokee Bay—Niakwa Park (1 boite)
B.V. 6 Ecole Frontenac—Autumnwood Drive—Windsor Park (3 boites)
B.V. 7 Ecole Béliveau—chemin Speers—Windsor Park (2 boites)

QUARTIER NO 2
B.V. 8 Salle des Fils Natifs—230, ave Provencher (5 boites)
B.V. 9 Ecole Marion—rue Des Meurons (2 boites)

QUARTIER NO 3
B.V. 10 Institut Collégial Provencher (5 boites)
B.V. 11 Hospice Taché de St-Boniface—rue Taché (1 boite)
B.V. 12 Salle Berry—148, rue Berry (3 boites)

DISTRICT SCOLAIRE DE NORWOOD No 2113

QUARTIER NO 1
B.V. 2 Club St-François—1037, chemin Dugald (1 boite)
B.V. 3 Salle Sokol—523, rue Doucet (2 boites)
B.V. 4 Ecole Archwood—rue Archibald (2 boites)
B.V. 6 Ecole Frontenac—Autumnwood Drive—Windsor Park (3 boites)
B.V. 7 Ecole Béliveau—chemin Speers—Windsor Park (2 boites)

QUARTIER NO 4
B.V. 13 Ecole King George V (3 boites)
B.V. 14 Ecole Queen Elizabeth (3 boites)
B.V. 15 Club Falcon—angle des rues Dubuc et Dupont (3 boites)
B.V. 16 Salle paroissiale de Holy Cross—rue Dubuc (2 boites)

QUARTIER NO 5
B.V. 17 Salle paroissiale St-Philippe—rue Taché (3 boites)
B.V. 18 Institut Collégial Nelson McIntyre (3 boites)
B.V. 19 Ecole Nordale (4 boites)

VOTE PAR ANTICIPATION

Un "bureau de votation spécial" sera ouvert à l'hôtel de ville aux dates et aux heures suivantes:

Lundi 20 octobre 1958
Mardi 21 octobre 1958
Mercredi 22 octobre 1958

de 9 h. a.m. à 12 h. (midi) et de 5 h. p.m. à 8 h. p.m.

Les élèves de 21 écoles à CKSB chaque dimanche d'octobre à mars

Au dernier congrès des instituteurs de langue française, tenu à St-Boniface en avril dernier, on avait adopté une résolution au sujet de programmes à CKSB pour les adolescents des grades 7 à 12.

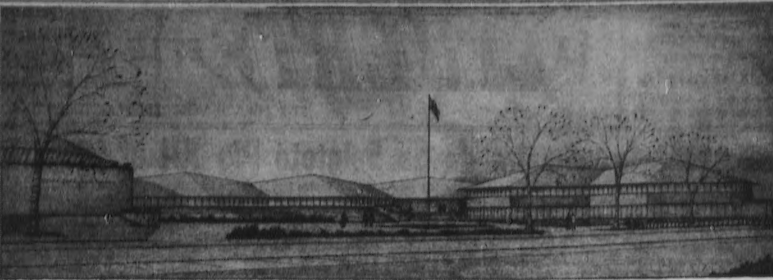
Pour faire suite à cette résolution, la direction de CKSB forma un comité spécial chargé de prendre contact avec les écoles qui pourraient participer à ces émissions. Les membres de ce comité étaient: MM. Denis Bélair et Ubald Laurencelle, du poste CKSB, respectivement responsable et réalisateur des futurs programmes, le R. P. Louis Chabot, S.J., du Collège de St-Boniface, la Rév. Sr Luce-Marie, de l'Institut Collégial St-Joseph, Mlle Léonie Guyot et MM. Antoine Gaborieau et Marcel Lancelot, tous trois professeurs à l'Institut Collégial Provencher.

Après discussions, il fut décidé que chaque école n'aurait à préparer qu'un seul programme de 30 minutes, verrait au minutage précis des numéros et préparerait son propre annonceur; qu'avant tout il faudrait faire "parler" les élèves au micro, ce qui toutefois n'élimine pas totalement la présentation de chants et de musique, etc.

Le comité envoya ensuite des lettres circulaires aux directeurs et directrices des écoles franco-manitobaines, proposant un plan à suivre et demandant des suggestions, mais surtout désirant connaître les noms des écoles prêtes à participer au programme "Nos élèves au micro" chaque dimanche soir à 7 h. Les réponses ont été nombreuses et enthousiastes et l'on a pu préparer une liste précise des émissions qui commenceront dimanche soir prochain, le 19 octobre, et se termineront le 29 mars 1959.

Voici les dates des émissions et les noms des écoles qui y participeront: 19 octobre, Collège de St-Boniface; 26 octobre, Institut Collégial St-Joseph; 2 novembre, Ecole Dandurand de Haywood; 9 novembre, Institut Collégial Provencher; 16 novembre, Ecole St-Joachim de La Broquerie; 23 novembre, Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg; 30 novembre, Ecole Centre de St-Pierre; 7 décembre, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes; 14 décembre, Ecole Centre de Lorette; 21 décembre, Couvent de Ste-Anne-des-Chênes; 18 janvier, Ecole du Précieux-Sang de St-Boniface; 25 janvier, Ecole Iberville de St-Malo; 1er février, Couvent de Letellier; 8 février, Collège St-Joseph d'Otterburne; 15 février, Ecole Centre de St-Claude; 22 février, Ecole Centre de Ste-Agathe; 1er mars, Couvent de St-Jean-Baptiste; 8 mars, Couvent de St-Norbert; 15 mars, Couvent de St-Charles; 22 mars, Ecole Dubuc de St-Adolphe; 29 mars, Collège de St-Norbert.

Il est certain que les directeurs et professeurs sauront encourager les élèves et leurs familles à être fidèlement aux écoutes, chaque dimanche à 7 h. p.m. du 19 octobre au 29 mars.



Les électeurs de St-Boniface se prononceront, le 24 octobre, sur le projet de construction du Windsor Park Collegiate, dont l'on voit ici un dessin d'architecte. L'édifice sera construit sur un terrain de sept acres près des chemins Cottonwood et Speers. On y trouvera 24 salles de classe, un gymnase-auditorium, les salles pour sujets spécialisés, une bibliothèque, etc. Le règlement scolaire, qui se chiffre à $750,000, permettra le transfert d'élèves d'autres écoles, ce qui laisserait de l'espace nécessaire pour les enfants qui se présentent de plus en plus nombreux à l'école élémentaire. Le projet a été approuvé par le Utility Board.

La cathédrale jubilaire

Vie mouvementée de trois soeurs jumelles

Elles sont trois soeurs jumelles qui vivent encore à l'âge de 118 ans. Elles naquirent en Angleterre et émigrèrent au Canada où elles furent victimes d'un grave incendie. Ressuscitées à la vie dans leur pays natal, elles se sont égarées en pleine mer à la suite d'un naufrage. Elles traversèrent l'océan cinq fois avant l'an 1864, afin d'accomplir leur mission dans un pays à peine découvert. Messagères de joie et de paix de par leur profession, elles furent cause de la première grève à la Rivière-Rouge. Le célèbre poète Whittier chanta l'éloge de leurs voix mélodieuses.

Qui sont-elles?' Les connaissez-vous? Elles ont vraiment toute une histoire à vous raconter... les cloches de la cathédrale de St-Boniface!

Fondues à Whitechapel, en 1840, par la Fonderie Mears, reconnue pour avoir fabriqué le Big Ben de Londres, les trois cloches soeurs, pesant plus de 1,600 livres, partaient en route pour la Rivière-Rouge la même année dans un voyage de péripéties qui n'a probablement jamais été égalé depuis par des cloches.

On les rendit d'abord par bateau jusqu'à York sur la Baie d'Hudson, à l'embouchure de la rivière Nelson par où passent les eaux du lac Winnipeg et de la rivière Rouge. L'absence de voie ferrée et de transport par moteur contraignit un groupe d'hommes à transporter ce "Trio Lyrique" tant bien que mal à travers 700 milles d'eaux rapides et de courants aussi forts qu'impraticables à naviguer. Ce fut plus souvent à force de bras ou à dos d'hommes que les voyageurs après 34 portages parvinrent à les rendre à Norway House, port du nord du lac Winnipeg. Ils refusèrent cependant d'aller plus loin et firent la grève, la première à la Rivière-Rouge.

Mgr Provencher, qui avait commandé les cloches, finit cependant par s'arranger avec un nommé Andrew McDermot qui les rendit, on ne sait trop comment à destination.

On ne peut que s'imaginer la joie que causa leur arrivée. Trois belles cloches — une grande, une moyenne et une plus petite — qui coûtèrent la jolie somme de 101 livres, 15 shillings — une somme qui équivaudrait à plus de $2,800 aujourd'hui.

John G. Whittier, dans son poème: "The Red River Voyageur", écrit à cette époque, compare la voix des cloches nichées dans les deux tourelles de la première cathédrale, à des divines voix du ciel, réjouissant le coeur du Métis intrépide, de l'Indien harassé, des voyageurs sans guide, perdus ou bravant les vents terribles de la Rivière-Rouge.

Ce serait le jour de la Toussaint en 1840 qu'elles auraient sonné pour la première fois, et en 1849 que du haut des clochers partiellement finis, elles auraient annoncé la messe de l'Ascension à laquelle assistèrent des centaines de Métis conduits par leur vaillant chef, J.-Louis Riel (père du fameux Louis Riel), en route pour libérer de prison leur camarade, Guillaume Sayer.

Onze ans plus tard, en 1860, elles allaient se briser dans une chute et fondre dans un incendie qui détruisait la cathédrale. Ce fut donc en très mauvais état et réduites à 1,000 livres de métal qu'elles reprirent la route pour l'Angleterre où Mears, en les refondant, leur rendit leurs formes originales.

En 1862, elles reprenaient la mer pour revenir à la Rivière-Rouge. Elles devaient passer encore par la Baie d'Hudson selon une entente faite entre Mgr Taché et Mears, mais au grand désarroi du prélat, elles échouèrent à St-Paul, Minn., à la suite du naufrage de leur bateau sur la côte de Terre-Neuve. Le seul moyen de transport de cet endroit à St-Boniface était les charrettes à boeufs, mais on demandait un prix si élevé que Mgr Taché décida de les renvoyer et de les faire revenir par la route moins coûteuse de la Baie d'Hudson. Enfin, en 1864, Thomas Sinclair les transporta à St-Boniface sur ses bateaux.

A leur arrivée, elles furent montées sur une tour de bois temporaire. Mais comme elles n'étaient pas complètement payées, Mgr Taché annonça en chaire qu'elles ne sonneraient pas tant que leur dot ne serait pas assurée. Tous étaient si anxieux de réentendre leurs doux sons que même les protestants ouvrirent leur portefeuille.

Cependant, il devait s'écouler 20 ans avant que la tour de la nouvelle église pût les recevoir: années d'inondations, de gelées, de sauterelles, de grands vents. Ce n'est qu'en 1883 qu'elles prirent place dans le clocher de la cathédrale qui précéda la cathédrale actuelle.

Mais elles avaient été bénites en 1865. Quelle émouvante cérémonie! On les avait baptisées, on leur avait donné des noms, des parrains et marraines! La première s'appela: "Norbert, Joseph, Florent, Henriette"; la deuxième: "Vital, Frances, Jane, Nancy, Sophie" et la troisième: "James, Edward, Jeanne". Leurs marraines? les jumelles du gouverneur McTavish, Marie-Louise et Florence, et la mère de Mgr Taché. Leurs parrains? Le jeune James McTavish et J. Boucher, de La Broquerie. "Norbert" rappelera toujours le souvenir de l'évêque pionnier de la colonie; "Vital" honore la mémoire d'un successeur comme coadjuteur Mgr Vital Grandin.

Les cloches de la cathédrale ont pris part à bien des faits historiques. Pour n'en mentionner que quelques-uns — le triste enterrement de Louis Riel; le 84e anniversaire de naissance du poète qui les avait immortalisées; les funérailles des évêques pionniers de cette paroisse et combien d'autres encore!

Aujourd'hui à l'âge de 118 ans, les trois soeurs semblent résignées à une vie de routine paisible. Mais avec un passé si mouvementé, on ne peut pas être sûr que les cloches de la cathédrale de St-Boniface ne connaîtront plus d'aventures. Après tout, il n'y a que quelques années qu'elles se sont vues transformer en cloches de basilique, avec des soeurs miniatures que l'on porte en procession..

Cité de Saint-Boniface

Avis relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arrondissement scolaire de St-Boniface No 1188

Un règlement pour autoriser une dépense de sept cent cinquante mille ($750,000.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface No 1188, pour l'érection et l'aménagement d'une école supérieure ("junior and senior high") de 24 pièces, un complément de 14 pièces et un auditorium convertissable en 12 classes, dans la région du Parc Windsor, dudit District Scolaire de St-Boniface No 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 119) du District Scolaire de St-Boniface No 1188 sera soumis, en vertu du règlement No 4023 de la Cité de Saint-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l' "Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits indiqués plus bas.

Le but dudit règlement no 119 du District Scolaire de St-Boniface No 1188 est de contracter une dette de sept cent cinquante mille ($750,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection et l'aménagement d'une école supérieure ("junior and senior high") de 24 pièces, un complément de 14 pièces et un auditorium convertissable en 12 classes, dans la région du Parc Windsor, dudit district scolaire, au coût total de sept cent cinquante mille ($750,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 24 OCTOBRE A.D. 1958, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No 1:
Sub. élec. no 1 —Eglise Belge du Sacré-Coeur, 501, rue Plinguet
Sub. élec. no 2 —Club St-François, 1037, chemin Dugald
Sub. élec. no 5 —33 Cherokee Bay, Niakwa Park
Sub. élec. no 6 —école Frontenac, Autumnwood Drive
Sub. élec. no 7 —école Béliveau, chemin Speers

QUARTIER No 2:
Sub. élec. no 8 —Salle des Canadiens de Naissance, 230, avenue Provencher
Sub. élec. no 9 —école Marion, rue Des Meurons

QUARTIER No 3:
Sub. élec. no 10—Institut Collégial Provencher
Sub. élec. no 11—Hospice Taché
Sub. élec. no 12—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine, pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce vingt-neuvième jour de septembre, A.D. 1958.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME
Greffier.

Un nouveau nom apparaît dans la série Dodge



Un nouveau nom, qui a une signification singulièrement canadienne, apparaîtra pour la première fois dans la série Dodge 1959. Le "Viscount" 4-portes à toit rigide, que l'on voit sur cette photo, lance la mode dans cette nouvelle série. On offrira aussi un modèle à toit rigide deux-portes ainsi qu'un sédan 4-portes.

Parmi les autres modèles Dodge, on reconnaitra les "Regent", "Mayfair" et "Custom Royal", offrant 19 voitures différentes dans les quatre séries.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Appel de Son Exc. Mgr Sigismondi pour la Journée Missionnaire du 19 oct.

Le 19 octobre aura lieu, comme chaque année, la Journée Missionnaire Mondiale. A cette occasion Son Exc. Mgr Pierre Sigismondi, Secrétaire de la S. C. de Propaganda Fide, lance à tous les chrétiens l'appel suivant:

Cette année encore la Journée des Missions sonne le ralliement à travers le monde entier de tous ceux qui souhaitent ardemment la venue du Seigneur et les invite à lever les yeux vers la moisson, qui mûrit dans les continents hier encore privés de la lumière de l'Evangile, et à hâter par leurs prières et leurs sacrifices l'avènement du Rédempteur qui parcourt les routes de ce monde à la recherche des brebis de son bercail.

Jamais peut-être un tel rassemblement des forces spirituelles n'a été aussi nécessaire et urgent qu'aujourd'hui. Le monde des Missions est en pleine effervescence. Dans certains secteurs la persécution s'efforce d'arracher à l'unité du Siège de Saint-Pierre des chrétientés antiques ou des chrétientés récentes. Mais la grâce se moque des rideaux de fer ou de bambou et soutient la foi des martyrs et des confesseurs dont le sacrifice, sanglant ou non sanglant, est une semence de nouveaux chrétiens.

Ailleurs nous voyons s'établir des Eglises ferventes et solides conformes aux désirs de l'autorité suprême exprimés si souvent et avec tant de clarté par le Pontife régnant dans ses encycliques missionnaires. Sans doute ces jeunes communautés chrétiennes ne sont-elles encore que des minorités, mais de plus en plus elles recrutent leurs fidèles et leurs pasteurs sur place et les missionnaires, qui dans le passé portaient la responsabilité du gouvernement des missions, sont heureux de se mettre à leur service. A ce fait, que l'histoire retiendra comme particulièrement caractéristique de la période missionnaire qui s'achève, répond un autre fait non moins significatif: les nouveaux convertis se multiplient et restent fidèles non pas seulement parce qu'on leur a dit que c'est leur devoir, mais spontanément parce qu'ils se sentent heureux au sein de l'Eglise. La preuve de cet attachement c'est le recrutement d'un clergé autochtone, de Frères, de Soeurs, toute une armée de volontaires qui, non contents de remplir les obligations ordinaires du chrétien, veulent être les représentants insignes d'une culture chrétienne.

Ces derniers d'ailleurs, ne forment pas une caste à part. Derrière eux toute une masse se lève spontanément qui ne s'offre pas seulement à donner de belles vocations religieuses mais aspire à réaliser toutes les formes de la vie chrétienne.

Cette situation nouvelle pose à l'apostolat de nouvelles exigences auxquelles les Congrégations et Sociétés missionnaires ainsi que les Ordres religieux, qui ont toujours été des pépinières d'apôtres, s'engagent à répondre en mettant à la disposition des missions des hommes et des ressources.

En collaboration avec eux, les Oeuvres pontificales Missionnaires, établies dans tous les pays du monde et dirigées par des prêtres dont le zèle mériterait bien des éloges, travaillent à former l'esprit missionnaire du clergé et des fidèles et recueillent les sommes nécessaires aux quelque sept cents territoires ecclésiastiques missionnaires, sommes destinées avant tout à la réalisation des grandes initiatives d'intérêt général.

Il est utile de rappeler ici ce que disait des Oeuvres Pontificales le regretté Cardinal Van Rossum, Préfet de la S. C. de Propaganda Fide: "Grâce aux Oeuvres Pontificales Missionnaires, il se fera une action éducatrice bien plus profonde, car grâce à elles l'action missionnaire devient indépendante de toutes les considérations particularistes, des faveurs et des sympathies personnelles; l'action missionnaire est ainsi fondée sur une base vraiment solide et surnaturelle et devient pour les fidèles qui y coopèrent une source de mérites purs, un moyen de conserver et de renforcer leur foi, d'être des apôtres dans toute la force du terme."

Mais le total des secours et des sacrifices, ainsi recueillis par ces saintes entreprises, ne suffit plus aux besoins croissants des missions. En leur nom et au nom des hommes qui leur ont consacré leur vie, au nom de nos frères dans la foi qui vivent dans les pays de mission je viens implorer votre collaboration.

Priez pour les missions. Par sa vocation de chrétien, chaque baptisé doit avoir un coeur grand comme le monde et sa prière doit être l'écho de la voix de tous les continents. Le souci des progrès de l'apostolat missionnaire donnera à vos prières, à vos communions, à vos sacrifices un élan nouveau et fera croître en vous la charité la plus pure.

Procurez des ouvriers à l'apostolat missionnaire. Jeunes gens, qui lisez ces lignes, ne vous êtes-vous jamais demandé quelle était la meilleure façon d'utiliser votre vie, vos forces, vos talents? Avez-vous jamais pensé que la parole de Jésus "vous serez mes témoins jusqu'à l'extrémité de la terre" s'adresse à tous ceux qui ont reçu le baptême? Maintenant surtout qu'une étonnante variété de possibilités est ouverte à ceux qui veulent se consacrer aux missions: depuis les associations de laïcs qui mettent à la disposition des évêques missionnaires l'exercice de leur profession; depuis les Instituts séculiers qui, en réponse aux demandes multiples des chrétientés nouvelles, mettent à leur service les compétences les plus variées; jusqu'aux admirables familles religieuses spécialisées dans l'apostolat missionnaire, et qui ont besoin de vocations nombreuses pour maintenir les oeuvres déjà créées et fonder les oeuvres nouvelles qui s'imposent avec tant d'urgence.

Donnez pour les missions. Donnez votre argent, fruit de votre travail et de vos sueurs, cet argent vous représentera et prolongera votre action. N'oubliez pas cependant qu'une offrande trop minime par rapport à vos possibilités ne serait ni digne de vous ni du Seigneur qui voit dans le secret des coeurs.

Et puisse la célébration consciencieuse, unanime et fraternelle de la journée missionnaire hâter la réalisation de la divine promesse: "J'attirerai tout à moi."

Pierre SIGISMONDI.

Les 41 encycliques du Pontificat de Pie XII

OTTAWA — Depuis le début de son Pontificat, S. S. le Pape Pie XII a promulgué 41 encycliques. La première avait pour titre "Summi Pontificatus"; la plus récente, "Ad Apostolorum", adressée à l'Eglise de Chine était une exhortation à la prière et à l'espoir et comportait des directives sur les angoisses présentes.

Le Pape Pie XII, qui est toujours demeuré aux écoutes du monde et qui a donné dans 41 encycliques ses directives éclairées souvent aux peuples et aux gouvernants, particulièrement des pays opprimés, est l'auteur, ces récentes années, de plusieurs encycliques qui traitent des événements internationaux.

Voici depuis 1939 la nomenclature des encycliques de Pie XII:

20 octobre 1939: "Summi Pontificatus" — sur la nécessité de l'unité dans la lutte contre les désordres du monde. Le Pape exprime ici sa consternation devant le déclenchement de la guerre et exhorte à la prière pour le retour de la paix dans la justice et l'amour.

1er novembre 1939: "Sertum Laetitiae" — sur le développement et les problèmes de l'Eglise aux Etats-Unis.

13 juin 1940: "Saeculo exeunte octavo" — adressée aux missions. Voeux de réussite à l'adresse de la hiérarchie portugaise et des colonies à l'occasion du 8e centenaire de l'indépendance du Portugal. Appel à une action missionnaire intensifiée.

29 juin 1943: "Mystici Corporis Christi" — sur le Corps mystique de Jésus-Christ. Exposé de la doctrine du Corps mystique et réfutation des erreurs modernes.

30 septembre 1943: "Divino afflante Spiritu" — sur le développement des études bibliques. Appel en vue de promouvoir l'étude de la Sainte Ecriture, source de consolation en temps de guerre.

9 avril 1944: "Orientalis Ecclesiae Decus" — pour le 1500e anniversaire de la mort de saint Cyrille d'Alexandrie. Appel à la prière pour le retour de l'Eglise orientale.

15 avril 1945: "Communium Interpretes Dolorum" — Appel à la prière pour le retour rapide d'une paix équitable.

23 décembre 1945: "Orientales Omnes Ecclesiae" — à l'occasion du 350e anniversaire du retour des catholiques ruthènes. Plainte contre l'oppression des catholiques de rite oriental et exhortation adressée à ces derniers de ne pas se laisser contraindre à un schisme.

6 janvier 1946: "Quemadmodum" — sur la détresse des enfants. Pour l'assistance morale et matérielle aux enfants nécessiteux.

21 mars 1947: "Fulgens radiatur" — pour le 1400e anniversaire de la mort de saint Benoît. La portée de la Règle monastique bénédictine dans les temps modernes.

20 novembre 1947: "Mediator Dei" — sur la sainte liturgie. Déclaration réglant une série de questions liturgiques et dogmatiques.

18 décembre 1947: "Optatissima Pax" — appel à la paix. Exhortation au retour à Dieu et à mettre fin à l'insécurité et au désordre social issus de la guerre.

1er mai 1948: "Auspicia quaedam" — prière pour la paix en Palestine.

24 octobre 1948: "In multiplicibus curis" — nouvel appel à la prière pour le retour de la paix en Palestine. Pour l'internationalisation de Jérusalem et le libre accès aux Lieux Saints pour les pèlerins chrétiens.

15 avril 1949: "Redemptoris nostri" — sur la situation en Terre Sainte. Appel réitéré en vue de l'internationalisation de Jérusalem et la reconnaissance des droits des chrétiens.

12 mars 1950: "Deiparae Virginis Mariae" — préparation à la proclamation du dogme de l'Assomption de la sainte Vierge.

19 juillet 1950: "Summi Maeroris" — nouvel appel à la prière pour la paix.

12 août 1950: "Humani generis" — sur le magistère de l'Eglise.

6 décembre 1950: "Mirabile Illud" — nouvelle croisade de prière pour la paix. Cette encyclique stigmatise les horreurs de la guerre moderne et exhorte une fois de plus à prier pour la paix.

11 juin 1951: "Evangelii praecones" — sur la fondation des missions catholiques. L'importance du développement du clergé indigène est mise ici en valeur. Le nombre des catholiques dans les pays de mission a doublé au cours des 25 dernières années.

8 septembre 1951: "Sempiternus Rex" — pour le 15e centenaire du Concile de Chalcédoine. Appel adressé à l'Eglise schismatique d'Orient en vue d'un prompt retour et développement du thème de l'unité chrétienne contre Satan.

15 septembre 1951: "Ingruentium malorum" — est consacrée à la situation de plus en plus troublée du monde. Appel à la récitation du Rosaire en famille pour la paix.

15 décembre 1952: "Orientales Ecclesias" — appel à la prière pour l'Eglise orientale persécutée par le communisme.

24 mai 1953: "Doctor Mellifluus" — pour le 8e centenaire de la mort de saint Bernard. Saint Bernard reste un modèle dans les dangers de notre temps.

8 septembre 1953: "Fulgens Corona" — pour le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Proclamation de l'Année mariale et appel à la prière pour la paix.

25 mars 1954: "Sacra Virginitas" — sur le célibat des prêtres et l'état de chasteté des religieux.

5 juin 1954: "Ecclesiae Fastos" — pour le XIIe centenaire de la mort de saint Boniface.

7 octobre 1954: publiée seulement le 22 décembre 1954: "Lettre encyclique à la Hiérarchie et aux fidèles de Chine".

11 octobre 1954: "Ad Coeli Reginam" — sur l'institution de la fête liturgique de la Royauté de Marie, fixée au 31 mai.

25 décembre 1955: "Musicae sacrae disciplinae" — encyclique consacrée à la musique sacrée.

15 mai 1956: "Haurietis Aquas" — sur la dévotion du Sacré-Coeur.

28 octobre 1956: "Luctuosissimi eventus" — sur les événements de Hongrie.

1er novembre 1956: "Laetamur admodum" — exhortation à la prière et à la recherche de la paix.

5 novembre 1956: "Datis Nuperrime" — sur la paix qui déplore les malheureux événements de Hongrie.

21 avril 1957: "Fidei Donum" — sur les missions d'Afrique.

16 mai 1957: "Invicti Athletae Christi" — pour commémorer l'héroïque témoignage d'un insigne athlète du Christ, à l'occasion du 3e centenaire de la mort de saint André Bobola.

2 juillet 1957: Encyclique sur le centenaire des apparitions de la Très Sainte Vierge à Lourdes.

8 septembre 1957: "Miranda prorsus" — sur le cinéma, la radio et la télévision.

14 juillet 1958: "Meminisse juvant" — sur la paix et la liberté de la sainte Eglise romaine.

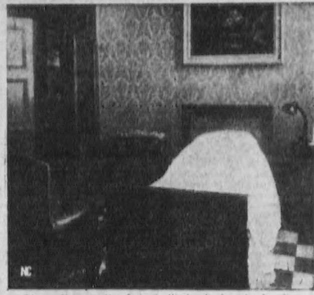
29 juin 1958: "Ad Apostolorum" — encyclique adressée à l'Eglise de Chine, exhortation et directives dans les angoisses présentes.

Condoléances de l'Episcopat canadien

OTTAWA — La Conférence catholique canadienne, par l'entremise du président de son Bureau d'administration, Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, a fait parvenir à Son Em. le cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège, un câblogramme rédigé en latin et dont voici la traduction, à l'occasion de la mort de Sa Sainteté Pie XII:

"Les archevêques et évêques du Canada de concert avec leurs fidèles déplorant la mort du Pasteur de l'Eglise universelle, par l'offrande du Saint Sacrifice de la messe, supplient le Très-Haut d'accorder la sérénité de la vie éternelle au grand Pape Pie XII.

Pocock,
Président CCC."



L'on voit, sur cette photo, le lit simple dans la chambre modeste où Sa Sainteté le Pape Pie XII a rendu sa belle âme à Dieu. Dans son testament, le Saint-Père a laissé ses biens à "sa mère", la Sainte Eglise. Il a demandé que l'on s'abstienne d'ériger un monument à sa mémoire.

Billet du vendredi

Victorien Sardou, 50 ans après sa mort

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Roi du théâtre français il y a près de cent ans, Victorien Sardou n'est aujourd'hui qu'un nom, pour la plupart. Même si on lui doit le texte premier de **La Tosca** et de **Madame Sans-Gêne**, il s'en faut qu'il ait auprès du public la célébrité de ces oeuvres. Il est, en quelque sorte, dévoré par ses enfants. Au plus beau temps du Second-Empire, il règnait à Paris, presque autant que Napoléon III et plus que lui en ce qui regarde le peuple. Ce qui n'empêchait pas l'Empereur de l'estimer, de l'inviter à jouer ses pièces à son théâtre de Compiègne, bien qu'il encourût de temps à autre le courroux d'Eugénie son impériale épouse.

En 1862, à l'occasion de la représentation des **Ganaches**, elle refusa de lui remettre la croix de la Légion d'honneur. Pourquoi? A cause d'un personnage de la pièce, une vieille dévote qui a fondé une société pour le rachat des filles dégénérées. L'impératrice y voit une allusion à une oeuvre du genre, placée sous son haut patronage. Sardou n'aura sa croix que beaucoup plus tard. De temps à autre, il a ainsi maille à partir avec les napoléonides. A cause de **Madame Sans-Gêne**, il se brouille avec la princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte, qui n'accepte pas la "dispute corse" de ses tantes, soeurs de Napoléon Ier. Elle s'en dit insultée. "Votre Altesse m'accordera bien, lui écrit Sardou, que les personnages historiques appartiennent à l'histoire et qu'il n'y aurait plus d'histoire possible, ni de drame, ni de roman historique, si, pour respecter les scrupules très honorables d'ailleurs des intéressés, il fallait taire ou déguiser la vérité, en parlant des morts."

* * *

Sardou donna 81 pièces en 53 ans, de 1854 à 1907. Sa dernière fut **L'Affaire des Poisons**, dont la première représentation eut lieu le 7 décembre 1907, au théâtre de la **Porte Saint-Martin**. Il mourut moins d'un an après, le 8 novembre 1908, il y a cinquante ans. Cet anniversaire n'a guère été signalé. Sardou ne s'est pas survécu par l'ensemble de son oeuvre. On donne encore **La Tosca**, dont le mérite va surtout à Puccini, on joue **Madame Sans-Gêne**, mais le reste est oublié pour la plus grande partie. Cela tient à plusieurs raisons, dont l'une serait, sauf dans les drames historiques, l'importance que l'auteur attache à l'actualité. C'est là ce que la postérité ne pardonne pas.

Victorien Sardou fut cependant, à son époque, un personnage considérable. On l'admettra sans difficulté, si l'on rappelle que sa principale interprète, au temps de sa plus belle gloire, fut Sarah Bernhardt. Il recevait chez lui le tout-Paris, autant dans la capitale qu'à son château du Verduron à Marly, acheté des héritiers de Mme de Béthune, où il gardait ses richesses de collectionneur avisé. Car il avait la passion de l'histoire, la grande et la petite, et il passait le plus clair de ses loisirs chez les antiquaires, y recueillant vieux meubles et bibelots, tableaux et livres anciens.

* * *

C'est au cimetière de Marly-le-Roi qu'il repose, depuis ses imposantes funérailles à l'église paroissiale de Saint-François-de-Sales. Sur sa tombe, des discours furent prononcés par M. Doumergue, au nom du Gouvernement; M. Albert Vandal, au nom de l'Académie française; M. Paul Hervieu, au nom de la Société des Auteurs dramatiques. Pourtant, cet homme était né pauvre et il avait eu une jeunesse triste, besogneuse, marquée par des échecs successifs. Il était né à Paris le 5 septembre 1831, fils d'un modeste professeur, Antoine-Léandre Sardou, originaire du Cannet près de Cannes, et d'Evelina Viard. Après de solides études, il passa de longues années à tirer le diable par la queue, écrivant pièce sur pièce que les directeurs de théâtres refusaient l'une après l'autre.

Il avait 23 ans quand sa **Taverne des étudiants** fut jouée à l'Odéon en 1854, mais elle n'eut aucun succès, et il continua de battre le pavé jusqu'en 1860, alors que c'est le triomphe avec les **Pattes de Mouche** au Gymnase, le 15 mai. De ce moment, Sardou sort de l'ombre. Il avait foi en son étoile et celle-ci brille d'un éclat qui ne se ternira plus. Il mangera à sa faim et n'aura plus à fuir les huissiers qui le harcelaient depuis sa dix-huitième année. Il prend en sorte la succession de Scribe, mais avec plus de vie, plus d'art aussi, de ce Scribe qui avait prédit qu'il n'avait aucun avenir au théâtre. Sardou laissa d'autres oeuvres que ses pièces, entre autres quatre romans; des ouvrages d'histoire comme son **Château de Marly-le-Roi** et sa **Maison de Robespierre**; des souvenirs en marge du théâtre, **Mes Plagiats et l'Heure du Spectacle**.

L'ILLETTRE.

Message de condoléances de Son Exc. Mgr Panico

OTTAWA — "C'est avec l'émotion la plus profonde qu'on a appris la triste nouvelle de la perte de Notre Très Saint-Père, Pie XII. Le monde entier, sans distinction de race ou de religion, l'a salué Pontife de la Paix, Bienfaiteur de l'humanité, Apôtre de la charité, Défenseur des droits de l'Eglise et de la société.

Nous nous inclinons, émus, à la sainte mémoire de Pie XII, et je vous invite tous à élever des prières ferventes pour le repos éternel de sa grande âme, tout en demandant à Dieu qu'Il daigne donner bientôt à l'Eglise un Chef suprême digne de lui succéder.

Le grand, l'incomparable Pie XII a rendu son âme à Dieu. La profondeur de la tristesse qui s'appesantit sur nos âmes se mesure à la grandeur de la perte qui nous afflige. Nous devons tellement à sa puissante, énergique et paternelle direction comme Pasteur Suprême de la Sainte Eglise de Dieu.

Tant d'enseignements magistraux, issus du coeur et de l'esprit de ce grand Pontife, ont donné au monde une revitalisation des principes fondamentaux qui étayent la société chrétienne. Les points les plus essentiels de notre sainte religion furent mis en lumière dans ses augustes discours, véritables chefs-d'oeuvre de doctrine et de vérité. Il a su paître les agneaux et les brebis du Christ dans chaque domaine, en matière sociale, liturgique, morale, dogmatique, et même mystique.

Au diadème de son Pontificat, brillera toujours le joyau de la glorieuse Assomption de la Très sainte Vierge au Ciel. Il nous a donné la fête de la Royauté de Marie, et celle de saint Joseph, l'Artisan. Pour rapprocher davantage les âmes de Jésus-Hostie, il a voulu adoucir la loi du jeûne eucharistique, et il a permis les messes du soir.

Conscient des fatigues occasionnées par le tourbillon de la vie moderne, sa bonté paternelle a daigné mitiger les lois du jeûne et de l'abstinence. Il a redonné, à la liturgie de la Semaine Sainte, sa saveur primitive, permettant aux fidèles une participation plus active aux fonctions saintes. Dans le même sens, il a autorisé l'usage des langues vernaculaires dans l'administration de certains Sacrements et dans l'octroi de certaines bénédictions. Sa bienveillance paternelle n'enlevait rien à la force du Chef. Il a su, avec un courage indomptable, élever une digue puissante contre les flots destructeurs du matérialisme païen et de l'athéisme sectaire qui menaçaient la Barque de Pierre et le monde entier.

Avec quelle charité, avec quelle tendresse même, il a soulagé les misères des pauvres et des persécutés. Avec quelle dignité, il a su défendre les droits sacrés de l'individu, respectant toujours la noblesse de la personne humaine. Tous, de quelque race, religion ou langue qu'ils fussent, pouvaient trouver en lui le père et l'ami. Son ineffable douceur et sa profonde bonté inspiraient chez tous un indicible sentiment, mêlé de respect, d'affection et d'admiration filiale.

Que Dieu accorde à ce grand Pontife la récompense de l'Apôtre, car il a été pour nous tous, de façon vraiment extraordinaire, le "doux Christ sur la terre", le bienveillant, dévoué, digne et attachant Pasteur de nos âmes."

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

(Tous droits reservés)

Chapitre XXI (suite)

Le P. Chaumond, demeuré à Saint-Laurent, assista, la mort dans l'âme, à l'émiettement de sa paroisse, par suite de nombreux départs et de la formation de centres nouveaux. Ceux qui restaient étaient une autre source de chagrin pour le missionnaire, l'esprit chrétien ayant reçu un coup fatal dans la rebellion. Le P. Chaumond décéda à Saint-Boniface en 1892, à la suite d'une intervention chirurgicale.

Après avoir assisté Riel à son procès et au moment de son exécution à Regina, le P. André quitta à son tour la Saskatchewan pour l'Alberta. Il devait mourir à Calgary, quelques mois après son compagnon des beaux jours de Saint-Laurent. Ainsi disparaissaient presque en même temps les deux fondateurs de cette mission jadis florissante qui avait été le berceau du diocèse de Prince-Albert. Ils n'eurent pas la douleur atroce de la voir s'effondrer de leur vivant. Deux années après leur mort, tout était consommé. Mais quarante ans plus tard, un nouveau Saint-Laurent surgira sur les ruines de l'ancien.

AUGUSTE BODARD AMENE DES COLONS FRANCAIS

C'est à l'heure où ce premier centre francophone du nord de la Saskatchewan s'effaçait de la carte après vingt ans d'existence, que des émigrés français commencèrent à paraître dans la région. Ce mouvement fut l'oeuvre d'Auguste Bodard, secrétaire général de la Société d'Immigration française, qui avait son siège à Montréal. Ce Français de l'Ille-et-Vilaine, venu au pays peu après 1870, s'occupait d'attirer des émigrants français, belges et suisses, qui s'établissaient pour la plupart dans la province de Québec. Après avoir visité le Manitoba et le Nord-Ouest, il se rendit compte des avantages matériels et nationaux offerts par ces terres nouvelles à ses compatriotes désireux de se fixer au Canada.

Le grand argument invoqué contre l'émigration de l'élément français vers ces régions, c'est qu'il va disparaître, noyé par la population anglo-saxonne. Mais Bodard a constaté que la situation, sous le rapport de la survivance, y est meilleure que dans l'Ontario, que nos compatriotes y ont partout (au Manitoba) des écoles, des églises et des prêtres de leur nationalité. "Ils sont la minorité, c'est vrai, mais il suffit d'un peu d'émigration de la province de Québec, de France et de Belgique pour rétablir l'équilibre, principalement dans les campagnes". Cela était exact aussi pour la Saskatchewan. Toute une région entre Prince-Albert et Saskatoon garde aujourd'hui le cachet français que lui imprimèrent, il y a plus d'un demi-siècle, les patients efforts d'Auguste Bodard.

SAINT-LOUIS ET HOEY

Le P. Pierre Lecoq, déjà rencontré à la fondation de Sainte-Rose-du-Lac, fut l'organisateur de la paroisse de Saint-Louis. Les premiers colons français à s'y établir semblent avoir été Jules Godard et sa femme, venus de Vivonne (Vienne), dès 1886. Puis ce furent Alexandre Pannetier, également de la Vienne; Jean Branger et sa femme, née Marie Lenoir, avec leurs enfants, de la Loire-Atlantique; Joseph-Louis Cochet, de la Sarthe; Joseph Magnin, de la Savoie; Louis Guayez, de Pont-sur-Sambre (Aisne); Fernand Pellissier.

L'abbé François-Xavier Barbier, né aux Boffres, près Annonay (Ardèche), était alors le seul prêtre séculier du diocèse de Prince-Albert. Nouvellement arrivé, il fut placé à la tête de cette paroisse, avant de passer dans plusieurs autres de la région. En 1897, Saint-Louis reçut les premières Filles de la Providence de Saint-Brieuc. De là, elles devaient essaimer dans une dizaine de centres français de l'Ouest.

Vers le même temps, les époux Godard, les pionniers, estimèrent que le moment était venu de réintégrer leur Poitou. Mais au bout de trois ans ils étaient de retour, ayant constaté qu'il faisait mieux vivre à Saint-Louis.

C'est après avoir passé sept ans dans l'Alberta et la Colombie-Britannique que Joseph Tessier, venu de la Lozère en 1896, se fixa définitivement à Saint-Louis. A la suite d'une vie très laborieuse, il prit sa retraite à Prince-Albert; mais trois fils cultivent encore les terres familiales et deux filles sont établies dans le voisinage.

L'abbé Gaston Carpentier, l'un des derniers prêtres français de la région, exerça le ministère à Saint-Louis pendant près de trente ans. Né à Saint-Quentin (Aisne) et venu au Canada en 1910, il séjourna d'abord à Wainright, en Alberta, puis à Blaine-Lake et à Zenon-Park, en Saskatchewan. Un autre fils de Saint-Quentin, l'abbé Georges Lemaire, ami d'enfance du premier, l'avait suivi dans les deux provinces. Ces deux prêtres moururent peu de temps l'un après l'autre, ayant vécu quarante ans dans l'Ouest canadien.

On ne saurait parler de Saint-Louis sans évoquer le centre voisin de Hoey, où vivent aussi des Français. Parmi les anciens disparus, le Parisien Lucien Mareschal, qui fut secrétaire de la municipalité avant de passer à Domremy. Le Charentais Amédée Motut est aujourd'hui fixé avec sa famille à Mission-City, en Colombie-Britannique. L'un de ses fils, Roger, docteur ès lettres, occupe une chaire de professeur à l'Université de l'Alberta.

Au nombre des pionniers de Saint-Louis-Hoey, citons encore les Begrand, d'origine belge. Henri Begrand, venu tout jeune avec les siens, est le député actuel de la circonscription de Kinistino à l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

DUCK-LAKE ET TITANIC

Au tournant du siècle, Duck-Lake est le centre principal de l'immigration française dans le nord de la Saskatchewan. Les premiers colons viennent d'un peu partout: Jean Mandin, de la Bretonnière, près Luçon, Vendée, avec sa femme et ses deux filles; Louis Bonnet, de Pont-de-Beauvoisin (Isère); C. Amiot et Joseph Percher, de Paris; Arthur et Léon Pèrezil, du Calvados; Auguste Tournier, du Doubs; Frédéric David, Ferdinand Lanovaz, Joannès Rousset. Un autre originaire du Doubs, E. Charvet, à cause de la santé de sa compagne, doit bientôt rentrer en France avec celle-ci et leurs huit fils dont les âges s'échelonnent de huit à vingt ans; mais il emporte avec lui plus de 100,000 francs.

Voici d'autres colons venus à Duck-Lake peu après les premiers, tous avec peu ou point de capital: François Verneray, René Bonnet, François Conan, Charles Paul, François Blanchard, Jean Pogu, Clément Mercereau, Cyrille, Charles et Kleine, Firmin Bouvard, Pierre Sache, B.-J. Perret, Joseph Mièvre, Paul Lemauviel.

Un ancien policier parisien, Eustase-Delphin Courant, né à Trepot (Doubs), était au service de la compagnie Révillon Frères, lorsqu'il décida de venir au Canada, en 1917, avec sa femme, née Bronchard. A trois reprises il alla faire des séjours en France, mais revint à Duck-Lake, où il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Le curé de Duck-Lake fut, pendant vingt ans, le P. Victor Pineau, de la Mayenne. Il desservait en même temps le petit centre voisin de Carlton, devenu depuis Titanic, où l'on trouvait aussi des Français. Entre autres: François Ripaud, de Corps (Vendée), qui s'acquit une grande renommée comme rebouteur; Julien-Claude Bonthoux, de Rencurel (Isère); Jacques Pajot, Gustave Mandin, Pierre Fiolleau, Louis Duinat, Berchmans Rio.

Dès 1894 partaient de Saint-Jean-de-Corcoué (Loire-Atlantique) les familles Pogu, Fiolleau, Mercereau et Lorteau. Cette dernière devait s'établir au Manitoba, mais les trois autres poussèrent jusqu'à Duck-Lake. Il y eut entre les enfants de cette même paroisse d'outre-mer plusieurs alliances et leurs nombreux descendants habitent toujours la région. Ainsi, Pierre Fiolleau, de Titanic, venu à 21 ans, qui épousa Elise Mercereau et qui mourut en 1956, à quatre-vingt-trois ans, avait eu cinq filles et cinq fils, tous mariés dans le voisinage. Il laissa trente petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Avec des postérités de même ordre dans les autres familles, on devine que les ramifications du petit noyau nantais de 1894 embrassent un assez fort contingent de population.

C'est à Titanic que s'établit aussi, au début du siècle, un médecin nantais très connu. Il arrivait avec sa femme et treize de leurs quatorze enfants pour prendre possession d'une section entière. Les apôtres de la colonisation saluèrent en lui le "colon modèle". Mais son souci premier, en quittant la France, avait été de se soustraire à un régime politique honni. Cela ne pouvait tenir lieu de vocation agricole, et le docteur n'était plus d'âge à se lancer dans une carrière nouvelle. D'autre part, la formation reçue par ses filles et ses fils ne les préparait nullement aux travaux de la ferme. Après une série de cuisantes expériences, la famille passa aux Etats-Unis. Le médecin eut la bonne fortune de pouvoir revenir à sa profession et la plupart des enfants entrèrent dans des communautés religieuses.

L'abbé Sann, un Breton habitant aujourd'hui Victoria, fut plusieurs années curé de Titanic.

DOMREMY ET BONNE-MADONE

Domremy, à une douzaine de milles à l'est de Saint-Louis, fut baptisé, dit-on, par Auguste Bodard. Il y avait là trois familles et deux célibataires canadiens lorsque les premiers Français firent leur apparition en 1894 ou 1895. Le plus grand nombre des Bretons et des Vendéens: Pierre-Marie Agaesse, de Saint-Gilles (Ille-et-Vilaine), dont le père, âgé de soixante-douze ans, allait le rejoindre cinq ans plus tard; Pierre Rabut, de Beauce (Ille-et-Vilaine); Auguste et Pierre Joubert, de Mareville-sur-le-Lay (Vendée). Parmi ceux venus plus tard, les frères Georget, Paul Gorieu, Léon Ménage, Baudais, Jean Denis, F. Masson, Arthur Gaudet, Constant Trumier, Pierre-Marie Marsollier, la famille Blondeau.

Après un demi-siècle passé sur la ferme, Paul Gorieu, né à Rennes et venu à Domremy en 1904, se retira sur ses vieux jours à Prince-Albert où il mourut. Parmi les cinq enfants qu'il a laissés, mentionnons le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., qui collabora à **La Liberté et le Patriote**, ainsi qu'à la **Northwest Review** et à l'**Ensign**, avant de devenir aumônier du Corps royal d'aviation canadienne, ce qui lui valut de séjourner plus d'un an en Allemagne. Le R. P. Gorieu est actuellement directeur du centre des retraites fermées à Saint-Boniface.

Le nom de Domremy se trouva mêlé — oh! bien innocemment — à une affaire qui fit beaucoup de bruit en France et au Canada au début de 1906. L'intérêt qu'elle garde aujourd'hui est d'ordre purement linguistique, et c'est ma seule raison pour l'évoquer.

Un homme en vue de la société parisienne était disparu, avec une mise en scène visant à faire croire à un attentat criminel; mais on soupçonna tout de suite une fugue à l'étranger. A Québec, un jeune reporter au flair de détective le dépista en scrutant la liste des passagers d'un paquebot en route pour le Nouveau Monde. Au port de débarquement, le fugitif était arrêté, avec la gouvernante de ses enfants. Le rapport adressé à Paris par les autorités policières du Canada pour motiver le rapatriement de l'émigré clandestin le qualifiait de personnage "indésirable". Le terme était complètement nouveau pour les Français, mais on le trouva si heureux qu'il obtint sans délai ses lettres de naturalisation.

La jeune fille, qui dut aussi faire demi-tour, allait occuper un poste d'institutrice à Domremy.

L'abbé Barbier, homme très actif, futur curé de Domremy et de Saint-Brieux, prit un jour la route du lac Croche, à quelque dix-huit milles de Batoche. Il y avait là un petit groupe de colons, dont plusieurs originaires de France. Le prêtre baptisa l'endroit du nom pieux et charmant de Bonne-Madone. Vers le même temps, deux membres des Chanoines réguliers de Notre-Dame-de-Lourdes, les PP. Laurent Voisin et Jean Garnier, visitaient le nord-est de la Saskatchewan, à la recherche de terres nouvelles à ouvrir et d'un lieu propre à l'établissement éventuel d'un nouveau monastère. La région de Domremy-Bonne-Madone leur apparut convenant tout à fait à l'élevage et à la culture à peu de frais. Ils y recueillirent la succession de l'abbé Barbier et construisirent la première église, sur le bord du lac. Leurs compatriotes continuèrent de venir prendre la place des Métis attirés ailleurs. Les Chanoines n'eurent pas le temps, ni les moyens, d'établir une succursale de leur ordre à Bonne-Madone, mais le P. Voisin doit être considéré comme le vrai fondateur de la paroisse. Né à Baume-les-Messieurs (Jura) et venu au Canada à 19 ans, il passa dix années à Bonne-Madone et mourut à Shell-River (aujourd'hui Victoire) en 1917.

Le 5 juillet 1902, le drapeau tricolore flottait sur la maison de Félix Revoy, un Jurassien de quatre-vingt-quatre ans. Quatre générations se trouvaient réunies au complet sous le même toit pour une fête exceptionnelle. Le patriarche mariait le dernier de ses petits-enfants, une fille d'Urbain Revoy, à un fils d'Abel Olivier.

La même année arrivait à Bonne-Madone Gabriel Nivon, de Terresanne (Drôme); un peu plus tard, Charles Simonot et sa femme, née Marie Daubigny. Le petit groupe se grossit de plusieurs autres Français dont les descendants habitent encore là pour la plupart.

(A suivre)

Beau choix de candidats aux élections de la ville

(Spécial)

Les électeurs de St-Boniface auront un beau choix de candidats aux élections du 24 octobre, selon une enquête du journal **La Liberté et le Patriote** qui a été entreprise le lendemain des nominations officielles. Comme on le sait, deux échevins ont été élus par acclamation, tandis que sept aspirants aux honneurs de commissaires d'écoles ont eu la même expérience agréable. Il reste en lice, cependant, deux candidats à la mairie et sept citoyens désireux de servir leur ville à titre d'échevins. Ainsi, MM. J. Van Belleghem et L. Léger espèrent, le premier de retenir et le second de capturer le fauteuil principal du conseil de ville, tandis que la lutte se poursuit dans le quartier no 1 entre MM. John McGurran et Jules Pynoo, dans le quartier no 2 entre MM. Thomas Lonergan et John Schimnowski et dans le quartier no 3 entre MM. Gilles Guyot, Joseph St-Hilaire et Ross Tascona.

L'enquête du journal a soulevé des émotions variées chez les candidats, car la curiosité journalistique inspire à la plupart des politiciens expérimentés une modestie doublée de méfiance, tandis que l'occasion de se faire entendre suscite chez eux une loquacité qui touche parfois à la vantardise. En un mot, il a été très difficile de se mettre en contact avec plusieurs candidats et, une fois ce but réalisé, il a été encore plus difficile de restreindre l'interview au sujet prédéterminé. Les vignettes suivantes représentent un effort sincère pour donner justice aux observations de chaque candidat, en tenant compte des exigences de l'espace et de l'abondance de la matière. Il est tout de même encourageant de voir des citoyens rivaliser ainsi entre eux et avec conviction pour servir leur ville.

M. le maire J. Van Belleghem

Natif de St-Boniface, il se mêle aux questions civiques depuis 1931 lorsque il fut élu échevin. Il est fier des projets qui ont été mis sur pieds en tenant compte des ressources de la ville, en sauvegardant le crédit municipal et sans hausses intempestives de taxes. Pendant son terme d'office, un programme de pavage et d'éclairage a été élaboré et se poursuit méthodiquement, les sections de Windsor Park et de Niakwa Park ont connu un développement immense, le Canadien National a été induit à s'établir à Symington, des immeubles furent construits pour les départements des Travaux publics et des Incendies. L'expansion des services sociaux s'impose maintenant, ainsi que des additions à l'hôtel de ville. M. le maire apprécie surtout la parfaite entente qui règne dans tous les départements de la ville. Il insiste sur l'importance de l'expérience pour que le progrès se maintienne au rythme actuel.

M. Louis Léger

Ancien échevin de la ville, M. Léger préconise un programme plus énergique et plus progressif pour attirer des industries nouvelles à la ville, faire connaître les terrains disponibles, faire valoir ses attraits touristiques, faciliter l'accès par un nouveau pont sur la rivière Rouge, développer le musée et surtout, achever, au plus tôt, les travaux de voirie.

M. J. W. McGurran

M. McGurran est présentement échevin du quartier no 4, mais, ayant déménagé au quartier no 1, il s'y présente cette année. Il se préoccupe surtout du développement industriel de son quartier et aussi du problème des loisirs. Président du comité des parcs, il a étudié spécialement l'importance d'aider les gens à employer agréablement leur temps libre.

M. Jules Pynoo

Vétéran de 16 ans de service dans les affaires municipales, il est président du comité des travaux publics. Il estime que d'ici deux ans, on aura complété la réfection des rues. Déjà M. Pynoo prévoit d'autres améliorations à la ville, un système moderne d'alarme à feu et un réservoir d'eau.

M. Thomas Lonergan

M. Thomas Lonergan, candidat dans le quartier no 2, est convaincu que le conseil a besoin d'une nouvelle infusion de vie, pour hâter les travaux qui traînent et pour sauvegarder le caractère spécial de la ville cathédrale, par une opposition intelligente aux projets d'amalgamation avec Winnipeg. Il attache beaucoup d'importance à l'indépendance municipale pour protéger les droits religieux et culturels.

M. John Schimnowski

Président du comité des finances de la ville et président du Metropolitan Town Planning Board, M. Schimnowski croit aussi que la ville a besoin dans les temps présents, plus que jamais, d'hommes expérimentés. Pour assurer un progrès durable, souligne-t-il, il faut montrer de la prudence et de l'habileté pour obtenir les emprunts nécessaires aux termes les plus favorables. Il se prononce ouvertement en faveur du règlement scolaire pour la construction du Windsor Park Collegiate, qui allégera la congestion scolaire un peu partout. M. Schimnowski croit connaître très bien les besoins du quartier et il révèle qu'il reçoit des appels presque journaliers de ses électeurs qui comptent sur son intervention.

M. Gilles Guyot

M. Guyot, qui se présente pour la deuxième fois, est bien connu pour ses activités dans le Cercle Molière, les Chevaliers de Colomb, les cercles sportifs, etc., de la ville, dont il connaît d'expérience tous les quartiers. Il s'inquiète au sujet du maintien du cachet particulier de la ville et en prône le bilinguisme comme élément important. Il croit qu'il faut promouvoir davantage le développement industriel afin d'augmenter les sources fiscales et de permettre des améliorations résidentielles.

M. Joseph St-Hilaire

Membre du comité des parcs depuis trois ans, M. St-Hilaire s'intéresse depuis toujours aux affaires municipales. Il croit qu'il faut maintenir les rapports intimes entre représentants du peuple et le peuple lui-même, habiter parmi ses électeurs, s'opposer aux amalgamations qui diminuent l'importance locale dans les affaires.

M. Ross Tascona

Expérimenté dans les Caisses Populaires et les syndicats, M. Tascona se lance dans le champ des affaires municipales dans le but d'accélérer les améliorations locales, le développement industriel et de renforcir l'opposition à l'amalgamation avec Winnipeg.

Théâtre du Nouveau Monde

Les spectateurs qui ont envahi le théâtre Playhouse de Winnipeg les 13 et 14 octobre ont su applaudir avec enthousiasme les acteurs du Théâtre du Nouveau-Monde. La semaine prochaine paraîtra un article spécial sur cette troupe montréalaise qui a interprété avec tant de succès trois farces de Molière et "Le temps des lilas" de Marcel Dubé.

Session provinciale

La législature provinciale a été convoquée pour le jeudi 23 octobre.

Les observateurs s'attendent à la présentation d'un programme législatif assez restreint, portant sur le rapport intérimaire de la Commission Royale sur l'Education, un projet de développement industriel, etc. Le gouvernement n'aura pas besoin de présenter un budget.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Elections

Le 7 octobre, nous avons élu notre nouvel exécutif: régente, Mme B. Desrochers; vice-régente, Mme A. Loiselle; ex-régente, Mme L. Hébert; trésorière, Mlle M. Gary; secrétaire-financière, Mlle C. Huot; secrétaire-archiviste, Mlle L. Alarie; rédactrice, Mlle F. Aquin; chancelière, Mme C. Boulet; monitrice, Mme A. Chabidon; gardienne, Mme F. Ayotte; syndic (3 ans), Mme Y. Marion; garde intérieure, Mme T. Rocan; garde extérieure, Mme F. Clément; guides, Mmes A. Teffaine et B. Sarrasin; organiste, Mme G. Audette.

L'installation de ces nouvelles officières aura lieu à notre soirée sociale du 21 octobre.

N'oublions pas l'assemblée d'Etat, le dimanche 19 octobre, à la salle Jubinville, à 2 h. p.m. Venez nombreuses.

Nos sincères félicitations vont à Mme I. St-Hilaire pour la naissance d'un garçon.

Thé annuel

Mme John Caswell Davis recevra au thé annuel de la paroisse de la Cathédrale, le mercredi 22 octobre, à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph. Le thé sera ouvert, à 2 h. p.m., par Son Honneur le maire J. Van Belleghem. Les invités d'honneur présents seront M. l'abbé A.-B. Boulet, curé, Mme J.-F. McDiarmid, épouse du lieutenant-gouverneur de la Province, Me L.-A. Régnier, M.P., et Mme Régnier, M. Roger Teillet, M.P.P., et Mme Teillet.

L'hôtesse, Mme Davis, sera assistée de Mme P. Mireault, présidente du Service Social paroissial de St-Boniface. Les convocatrices du thé sont Mmes P.-S. Bergeron et J.-M. Huot. Les Dames de Sainte-Anne de la paroisse, sous la direction de leur présidente, Mme L. Cancade, assureront le service des tables. Le décor des tables a été confié à Mmes Sauveur Marcoux et M.-A. Prud'homme. Publicité, Mme A. Allaire.

Les responsables du bazar seront Mme M. Bérard et Mlle V. Boulet. Les dames suivantes seront en charge des différents comptoirs: Mmes W. Tétreault et E. Lambert (pâtisseries); Mmes H. Sansen et C. Blanchette (conserves); Mmes L. Ratto et L. Brunelle (tricot); Mmes R. Deslauriers, J. Simard et O. Bellavance (râfle); Mmes A. Tinning et J. Brodeur (pêche); Mmes B. Hudon et D. Fredette (linge d'enfants).

A la porte seront, à tour de rôle, Mmes G. Painchaud, N. Prud'homme, M. Savaria, O. Roy, L. Lavallée et M.-L. Barnabé.

A tous la plus cordiale bienvenue.

PETITES NOTES

M. et Mme Nazaire Bernier, de St-Boniface, sont partis pour un voyage dans la province de Québec où ils rendront visite à leur fille, Mme Paul Pelletier, de La-Tuque. Ils profiteront de l'occasion pour faire leur pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph, au Cap-de-la-Madeleine et à Ste-Anne-de-Beaupré. Aux Etats-Unis, ils rencontreront à Minneapolis leurs amis, M. et Mme Roméo Hupé, autrefois du Précieux-Sang; à Toronto, ils visiteront M. Georges Bernier. Ils doivent revenir chez eux à la fin de novembre.

• • •

Thé

Les Guides catholiques de St-Boniface offrent un thé en l'honneur de leurs bienfaiteurs pour les dons reçus pour l'ameublement de la "Maison Guide". Ce thé aura lieu le dimanche 19 octobre, de 1 h. 30 à 5 h. 30 p.m., à la "Maison Guide", 494, rue Taché, St-Boniface. Le tableau d'honneur sera présenté à cette occasion. Tous sont cordialement invités.

• • •

Souper à la dinde

Vous êtes tous cordialement invités à prendre part au souper à la dinde qui sera servi en l'église St-Eugène, angle de la rue Sadler et du chemin Ste-Marie, le dimanche 19 octobre, de 5 h. à 8 h. p.m.

Réunion annuelle de l'Union Métisse

Le samedi 18 octobre, dès 2 h. p.m., aura lieu, au Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface, la réunion de l'Union Nationale Métisse St-Joseph du Manitoba. M. Azarie Bruce, président général, ouvrira l'assemblée. Mme Arthur Carrière, secrétaire générale, donnera le rapport de la réunion annuelle de 1957. M. le président fera le rapport des activités de l'année et le trésorier présentera le rapport financier. Il y aura une période dite "des affaires nouvelles" alors qu'on parlera de projets, de problèmes affrontant la population métisse du Manitoba et d'ailleurs. Cette période sera suivie des élections pour le nouvel exécutif 1958-59.

La réunion se clôturera par un dîner public. Au cours de ce banquet, M. Marius Benoist, de la Société Historique de St-Boniface, parlera du musée de la Société Historique et de la contribution de l'élément métis non seulement au musée, mais encore à l'histoire de l'Ouest canadien et de tout le Canada. La soirée se continuera à la suite du banquet. Le dîner aura lieu également au Cercle Ouvrier. Tous les amis de l'Union Nationale sont cordialement invités à assister à cette réunion et au banquet qui suivra.

Un citoyen éminent, M. Auguste Pichette

Briqueteur et maçon, il a su édifier aussi solidement dans nos organisations sociales que dans son travail quotidien. C'est de M. Auguste Pichette que je vous entretiens, puisque ses amis veulent l'honorer par une fête qui aura lieu jeudi prochain dans la salle des Canadiens de Naissance, avenue Provencher.

M. Pichette naquit à Louiseville, P.Q., en 1885. Ses ancêtres Pichette et Pépin arrivèrent au Canada en 1666 et 1667. Il suivit les cours de l'école et du collège de Louiseville et fit ensuite son apprentissage comme briqueteur, maçon et plâtrier. Après avoir travaillé à plusieurs grosses constructions dans la province de Québec, le goût de l'aventure l'amena au Manitoba et c'est par un soir d'ouragan, qui avait inondé les caves, que M. Pichette arriva à Winnipeg, en 1908. Il laissait là-bas six frères et quatre soeurs dont six sont encore vivants.

Deux jours après son arrivée, ayant rencontré deux copains dans les personnes de MM. Desrochers, contracteur, et Rateau, qu'il avait connu dans l'Est, il se mit à l'ouvrage, travaillant entre autres à la construction de l'Hospice Taché. En 1911, il se mit à travailler pour son propre compte, prenant autant de contrats qu'il pouvait jusqu'en 1956, lorsqu'il prit sa retraite. Deux de ses fils continuent son métier.

En 1910, il épousait Yvonne Duhamel, de Giroux, Man. Ils eurent 7 enfants, cinq filles et deux garçons, dont 6 sont vivants et tous établis à St-Boniface. M. et Mme Pichette comptent 20 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

C'est depuis 17 ans que M. Pichette siège à la Commission des Parcs et parle avec enthousiasme des grands changements qui se sont opérés dans ce domaine depuis plusieurs années, tel que les centres communautaires, les terrains de jeux pour bambins, etc. M. Pichette était parmi les 16 premiers membres qui signèrent lors de la fondation du Cercle Ouvrier et a beaucoup travaillé dans les débuts de cette organisation dont il est encore un membre bien dévoué.

Oeuvre principale

Mais c'est l'oeuvre des Canadiens de Naissance, ou Fils-Natifs, qui lui tient surtout à coeur. Chez les Canadiens de Naissance, nous disait-il, nous nous sentons chez nous. Il en fait partie depuis 28 ans, dont 27 comme membre de l'exécutif et président depuis 4 ans. Il siège aussi à l'exécutif national. M. Pichette nous parle du but des Canadiens de Naissance et de leurs projets. "Ils travaillent pour le Canada et pour le bien-être des Canadiens." Deux de ses projets nationaux sont l'adoption d'un drapeau distinctif pour le Canada et l'acceptation de notre hymne national "O Canada". Déjà au Manitoba, à l'ouverture des classes dans toute la province, l'hymne national est entendu. En plus de ses multiples fonctions, M. Pichette visite aussi les malades et les égaye.

La construction du magnifique édifice des Canadiens de Naissance sur l'avenue Provencher a causé bien des inquiétudes à M. Pichette.

Le club social La Vérendrye finança l'organisation pour permettre le jeu du bingo. La somme d'argent en banque, quoique rondelette, était insuffisante pour la construction d'un tel édifice. C'est alors que M. Pichette, en compagnie de M. J.-H. Desautels, après plusieurs semaines de vaines recherches pour trouver le capital nécessaire, apposèrent leur signature sur le billet, engageant ainsi tous leurs biens et c'est à leur honneur si cette dette est maintenant toute payée.

Quels sont les projets d'avenir de M. Pichette (à 73 ans, on n'arrête pas si tôt)? Il envisage, si l'exécutif le lui permet, la formation d'un club de service chez les Fils Natifs pour pourvoir aux besoins des enfants, surtout dans le domaine des soins dentaires, examen de la vue et achat de lunettes! il réalise qu'il y aurait place chez les Fils Natifs pour un tel club. Nous ne pouvons pas parler de M. Pichette sans mentionner le Camp Notre-Dame de la plage Albert. Président du camp depuis 4 ans, il se dévoue surtout à l'organisation des travaux tels que ceux du réfectoire, d'une valeur de $16,000, de nouveaux chalets pour les enfants et d'une grande salle pour permettre aux enfants de jouer à l'abri lorsqu'il pleut et qui pourrait aussi servir de salle de réunion ainsi que pour les projections de vues animées. Dès ces jours-ci, il se propose d'aller au Camp Notre-Dame avec un sourcier bien connu qui, à l'aide d'une branche fourchue, promet de trouver de l'eau potable près du camp.

M. Pichette est aussi très intéressé au club de balle des Fils Natifs. Il débuta, il y a déjà trente-cinq ans, avec le club de l'Union Canadienne, ensuite avec le Cercle ouvrier et depuis avec les Fils Natifs, qui viennent encore de remporter, pour la septième fois, le championnat pour la ligue du Winnipeg métropolitain.

Son grand regret est de réaliser que notre grande société nationale, la Saint-Jean-Baptiste, n'existe plus à St-Boniface et il aimerait beaucoup la voir revivre.

Mais M. Pichette n'aurait pas pu accomplir tout le travail qu'il a fait si ce n'eut été de Mme Pichette, qui l'a toujours secondé par son encouragement dans l'accomplissement de ses fonctions, et c'est à ces deux citoyens si dévoués que nous voulons rendre hommage, le jeudi soir 23 octobre prochain, dans la Salle des Canadiens de Naissance, et leur offrir nos meilleurs voeux de longue vie, prospérité et bonheur.

Les billets sont en vente à la salle des Canadiens de Naissance, à la Pharmacie Préfontaine, 243, rue Marion, à l'Agence d'Eschambault, 136, avenue Provencher, au Commonwealth Recreation Center, a/s M. A. Mason, 133, avenue Provencher.

M. Joseph-H. Desautels est le secrétaire du comité des fêtes des amis de M. et Mme Pichette.

Henry LANE.

St-Emile

On est en train de construire, à l'arrière de l'église, une allonge qui abritera une salle de bain au 2e étage. Le premier, qui donne sur la salle St-Emile, permettra de jouir d'un espace additionnel pour la cuisine et la salle. Ces travaux seront terminés d'ici quelques semaines.

La ligue interparoissiale de balle s'est terminée par la victoire de l'équipe St-Emile contre Fannystelle. Le trophée, emblème du championnat, a été remis au gérant de l'équipe, M. Joseph Riel, à l'occasion d'une séance publique qui eut lieu à la salle du Sacré-Coeur. St-Emile avait battu Ste-Marie en semi-finales, tandis que Fannystelle battait Ste-Anne. La saison de balle a été marquée d'un succès remarquable cette année.

Les Soeurs Oblates ont recommencé leur cours de religion, les samedis avant-midi. Plus de cent enfants fréquentent ces leçons et un nombre encore plus considérable reçoit les cours, par correspondance, destinés à ceux qui n'ont pas tout l'enseignement religieux requis aux écoles.

Le mercredi 8 octobre a eu lieu une soirée en l'honneur des champions de la ligue de balle de l'équipe St-Emile. A cette occasion, M. Eudore Chevrier, sportif bien connu, était l'hôte et le conférencier. M. Chevrier a parlé des grands joueurs de hockey d'autrefois, de Tony Gingras et autres. Il a parlé avec une complaisance visible de ses expériences comme éleveur de chiens de chasse.

Les activités de M. Chevrier dans ce domaine remontent à une soixantaine d'années en arrière et il a bien voulu faire part de ses souvenirs à un auditoire qui l'a suivi avec beaucoup d'intérêt. M. Arthur d'Eschambault a ensuite fait tourner un superbe film sur la chasse aux canards.

Précieux-Sang

Thé annuel

Les Dames Auxiliaires de la paroisse du Précieux-Sang vous invitent cordialement à leur thé annuel qui aura lieu dans la salle paroissiale, 191, rue Kenny, St-Boniface, le dimanche 19 octobre, de 3 h. à 5 h. 30 p.m. et de 7 h. à 10 h. p.m.

Les organisatrices, Mmes Laurier Régnier et J.-E. Cossette, recevront avec le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, Mme Joseph Dupuis, présidente des Dames de Ste-Anne, MM. les syndics et leurs épouses: MM. et Mmes Henri Prud'homme, Arthur Leclerc et Gérard Boulet.

Sont en charge du service des tables: Mmes J.-A. Bourdon, J.-A.-B. Rodrigue, A. Larivière et A. Poirier; sandwich, Mme Roland Pelletier; cuisine, Mme E. Drouin; de la vente des pâtisseries, Mmes V. Fontaine, L. Courteau et I. Collette; de la rafle, Mmes A. Robitaille et R. Arpin; décorations, Mlle G. Kelly. A l'enregistrement seront Mmes S. Tremblay, E. George, E. Lemaire et C. Buffet.

Contribuables du District Scolaire de St-Boniface No 1188

LE VENDREDI 24 OCTOBRE

Votez en faveur du règlement d'école

Les bureaux de votation seront ouverts de 9 h. du matin à 8 h. du soir

(Publié avec l'autorisation de la Commission Scolaire de St-Boniface)

APPUYEZ comme représentant local



THOMAS LONERGAN

dans le quartier 2 pour le quartier 2

VOTEZ, LE 24 OCTOBRE

LONERGAN, THOMAS — Retraité 

Association Libérale (Fédérale) de St-Boniface

Avis d'assemblée générale

à la Salle Légion de Norwood, 134, rue Marion, le jeudi 23 octobre 1958, diner-buffet à 6 h. 30 p.m. — Entrée $1.00 suivi de l'assemblée d'affaires générale.

Tous les libéraux intéressés sont invités.

Gladstone P. SHEARER, président.

Aux élections municipales de St-Boniface



le vendredi 24 octobre

VOTEZ EN FAVEUR DE

Joseph E. St-Hilaire

Chef Ingénieur, Hôpital Miséricorde

RESIDENT du quartier 3 depuis plus de 30 ans.

ECHEVIN

Joseph E. St-Hilaire	X

Comité pour l'avancement des affaires municipales.

Décès

Robert Goovaerts, enfant de M. et Mme Albert Goovaerts, de 196, rue Eugénie, Norwood, est décédé le lundi 13 octobre à l'hôpital St-Boniface. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses grands-parents, M. et Mme Danas Goovaerts et M. et Mme Albert Berkert.

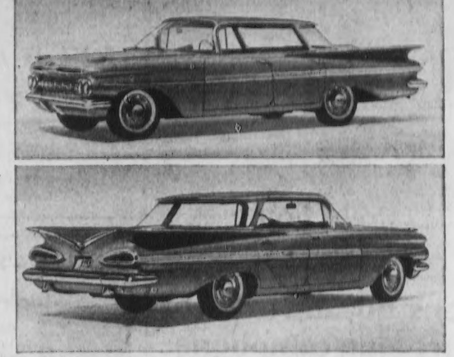
Le service eut lieu mercredi dans l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.

Précieux-Sang

Ligue des Quilles

Equipe:	Points
Sunshine	51½
Les Joyeux	51
Aces	51
Royals	47
Toupin Lumber	41
Les Météores	38
Leo's Electric	29
Les Hirondelles	27½
Dames:	
H 1 P—S. Valcourt	242
H 3 P—J. Ziyona	558
Hommes:	
H 1 P—A. Girard	295
H 3 P—A. Girard	723
Equipes:	
H 1 P—Les Aces	1,225
H 3 P—Les Aces	3,517

LA CHEVROLET 1959



Dotées de lignes entièrement nouvelles, d'un style à la fois élégant et audacieux, les Chevrolet 1959 offrent également des freins perfectionnés, ainsi qu'une maniabilité et une tenue de route encore supérieures. L'Impala, nouveau sedan sport Chevrolet, ci-dessus, présente un vaste pare-brise à double courbure et une glace arrière enveloppante qui augmentent de beaucoup la visibilité. La hauteur de ces voitures a été réduite tandis que la largeur de la banquette avant a été accrue de presque cinq pouces. La malle est d'un cinquième plus vaste. Un nouveau moteur six cylindres, à nouveau carburateur et nouvelles soupapes, peut fournir un millage de dix pour cent supérieur et une plus grande puissance utile aux vitesses normales d'utilisation. C'est l'un des neuf nouveaux moteurs à six ou à huit cylindres offerts cette année. Ces voitures sont présentées en quatorze teintes unies et onze combinaisons deux tons; leur nouvelle peinture acrylique peut conserver son lustre pendant trois ans.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 14 octobre, à 7 h. 30 p.m., avait lieu la séance régulière du Conseil de ville. M. Cummingham, de la "Windsor Park Community Association", présentait une demande pour un terrain sur lequel l'association pourrait ériger une hutte pour le club de gouret des jeunes de l'endroit; il fut assuré par le président de la Commission des parcs, M. McGurran, que sa demande serait étudiée par ladite commission et qu'il pouvait compter sur leur entière coopération.

Lecture fut faite d'une lettre de Ladco où celle-ci avise la ville que les entrepreneurs du Windsor Park ont été avertis qu'ils auraient à se soumettre aux règlements du nouveau comité "Adversary Planning Commission"; autrement ils auront à en subir les conséquences.

MM. Beaulieu et Souchon, qui s'étaient vu refuser leur offre d'achat pour la propriété avoisinante de leur établissement, ont fait une nouvelle offre de $1,000 pour cette propriété. Le Conseil, après discussion sur les diverses manières de procéder à l'annonce et à la vente de propriétés appartenant à la ville, décida d'accepter l'offre de MM. Beaulieu et Souchon, qui érigeront un édifice de 30 x 60 pieds avec deux bureaux et un entrepôt.

Cent onze propositions, qui découlent de la réunion des divers comités, furent soumises au Conseil. En voici quelques-unes: à la suite d'une demande faite à la Commission des parcs par le "Happyland Swimming Pool" pour l'érection d'une cabine pour les bains, il fut décidé que la demande de la commission sera étudiée avec les prévisions budgétaires pour l'année 1959.

Que la demande des Filles de la Croix, de 567, rue Archibald, pour exemptions de taxes, en conformité des recommandations de la Commission royale sur l'éducation, soit remise entre les mains de l'avocat de la ville pour étude et rapport.

Que par suite de la demande verbale du Dr A. Bourgeois, dentiste, pour une entrée sur l'Enfield Crescent pour la clinique dentaire qu'il se propose de construire angle Marion et Enfield Crescent, permission lui soit accordée à condition que le plan soumis au comité soit suivi.

Qu'en vue du rapport soumis par le surintendant du département du génie, une commande soit donnée à la compagnie Motorola pour un système de communication radiophonique mobile pour le camion no 35 au prix de $595.00.

Par suite du rapport de l'inspecteur des installations électriques que la "Manitoba Power Commission" soit autorisée de procéder à l'installation des lumières requises dans les parcs de la ville, ainsi que dans les centres communautaires.

Qu'on demande au président du comité des réceptions (M. l'échevin Appleby) et au greffier de faire enquête sur l'achat d'une tenue d'apparat, ainsi que d'une chaine pour le maire, et qu'un rapport soit présenté à ce sujet à une réunion ultérieure du comité.

Que le rapport de l'inspecteur des bâtiments au sujet des mesures qu'il a prises vis-à-vis de l'"A. & P. Motors", angle Provencher et Archibald, en vue de faire disparaitre les enseignes qui nuisent à la vision des automobilistes à cet endroit, soit reçu, et que l'inspecteur continue de travailler en ce sens.

Selon le rapport du chef de police et selon l'opinion de l'avocat de la ville, on pourrait permettre aux officiers de sécurité de l'hôpital St-Boniface d'émettre des billets de violation aux règlements de la circulation sur les terrains de l'hôpital; que les autorités de l'hôpital en soient avisées.

M. l'échevin G. Guilbault fit lecture de la motion qu'il avait soumise au Conseil pour étude, soit que le Conseil de ville considère les moyens à prendre pour se soustraire à la tutelle de la "Municipal and Public Utility Board". M. l'échevin fit un court historique des finances de la ville depuis que la ville est sous cette tutelle et il croit qu'il serait opportun de s'y soustraire. Plusieurs échevins, s'exprimèrent en termes vigoureux pour ou contre cette proposition, M. l'échevin M. Pynoo dit que depuis les seize années qu'il siège au Conseil, il n'a jamais pu examiner le budget de la Commission scolaire et que si nous avions le contrôle du budget de cette commission, nous serions plus anxieux d'obtenir des subsides plus élevés des gouvernements fédéral et provincial pour l'éducation et que nous pourrions avoir de meilleures conditions d'emprunt avec les institutions financières. M. l'échevin Schimnowski, appuyé par l'échevin McGurran demande que ce sujet qui nécessite beaucoup d'étude, soit remis à une réunion prochaine pour que chacun puisse se familiariser avec les différents rapports et résumés soumis ce soir.

A lundi prochain.

Décès

M. Edouard Paquin

M. Edouard Paquin, autrefois de St-Boniface, est décédé le dimanche 12 octobre à Montréal, à l'âge de 45 ans. Né à St-Boniface, il avait fait sse études au Jardin Langevin et au Collège de St-Boniface. En 1940, il s'enrôla dans le CARC et, après la guerre, s'installa à Montréal où il enseignait l'électronique.

Lui survivent son épouse, Mary; une fille, Hélène; ses parents, M. et Mme Frédéric Paquin; quatre soeurs: (Alice) Sr St-Frédéric, M.O., (Cécile) Sr Marie-Eléonore, J.M., Mme Alcide Labossière et Thérèse; sept frères: Albert, Lucien, Fernand, Jean, Georges, René et Ernest.

Le service fut chanté dans la Cathédrale de Montréal, le mercredi 15 octobre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

S. Exc. Mgr A. Decosse, officiant au service de sa mère à Somerset

SOMERSET — Le mercredi 8 octobre avaient lieu les funérailles de Mme Amélia Decosse (née Allaire), décédée, le dimanche 5 octobre, à l'Hospice Taché de St-Boniface, à l'âge de 94 ans et 11 mois.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale de Somerset par le fils de la défunte, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Sask., assisté de MM. les abbés Antoine Hacault, du Grand Séminaire, et Roland Bélanger, curé de St-Léon, Man., comme diacre et sous-diacre. Les deux cérémoniaires étaient MM. les abbés Léo Beaulieu, secrétaire de Mgr Baudoux, et Marc Lafleur, du Grand Séminaire de St-Boniface.

Les porteurs étaient six fils de la défunte. La bannière des Dames de Ste-Anne, dont Mme Decosse était membre, précédait le cortège funèbre. Les Dames de Ste-Anne formaient procession après la bannière.

Mme A. Decosse naquit à St-Jude, P.Q., le 1er novembre 1863. En 1873, la famille vint s'établir à St-Boniface, où elle fréquenta le couvent des Srs de la Charité, et, plus tard, à St-Alphonse. Elle épousa alors M. J.-A. Decosse, marchand de St-Alphonse. Ils déménagèrent à Somerset et y passèrent de nombreuses années.

La défunte laisse dans le deuil, huit fils: Son Exc. Mgr Aimé Decosse; M. le docteur Phoenix, de St-Paul, Alta; Albert, de Winnipeg; Antonio, Orphidas, Roméo et Wilfred, de Somerset, et Aristide, de Caracas, Venezuela; deux filles: Mme Irène Bessette, de Vancouver, et Mme A. Belleville, de St-Boniface.

Voici la liste des membres du clergé et des religieux qui assistaient aux funérailles de Mme Decosse: Mgr J. Robert, P.A., V.G., de St-Boniface; Mgr H. Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste; Mgr B. Diederichs, P.D., de Notre-Dame-de-Lourdes; Mgr L. Lussier, P.D., V.G., curé de Ponteix, Sask.; Mgr O. J. McInerney, V.F., curé de St-Edouard, de Winnipeg, et M. l'abbé N.-J. Chartrand, chancelier du diocèse de Winnipeg, tous deux représentant Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg; M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface; le T. R. Dom Fulgence Fortier, de St-Norbert; les RR. PP. I. Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats, de Winnipeg, et W. Piédalue, O.M.I., du collège de Gravelbourg; les RR. PP. R. Dion, A. Joyal et G. Labossière, tous Oblats; M. M. Leveillé, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de St-Boniface; de la Saskatchewan, MM. les abbés A. Krivanek, de Hodgeville, A. Knauff, de Shaunavon, L. Poulin, de Lisieux, R. Bérubé, de Gravelbourg, E. Brouillard, de Ferland; du Manitoba, MM. les abbés L. Bédard, de Haywood, G. De Ruyck, de Bruxelles, M. Dacquay et O. Larochelle, de Notre-Dame-de-Lourdes, J.-B. Pouliot, L. Roy et M. Miller, du Grand Séminaire de St-Boniface.

Plusieurs communautés de religieuses étaient représentées par les religieuses suivantes: les Rév. Srs A. Latreille, S.G.M., de l'hôpital; M. Marleau et E. Gaboury, S.G.M., de la Maison provinciale; G. Tétreault, S.G.M., supérieure de l'Hospice Taché; L. Beaulieu et A. Quenneville, S.G.M.; Marie-de-L'Annonciation, C.R.C.P., de St-Boniface; Marie-Jean, supérieure, et Marie-Joséphine, C.R.C.P., du Foyer Notre-Dame de Notre-Dame-de-Lourdes; Sr supérieure et Sr Marthe-de-Rome, Soeurs de la Sainte-Famille; les RR. SS. supérieure, Thérèse-Eléonore et Marie-Claire, S.N.J.M., du couvent de Somerset.

Remerciements

La famille de Mme Decosse tient à remercier les nombreux parents et amis qui lui ont témoigné leurs sympathies lors de leur cruelle épreuve.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL DE LA BROQUERIE

Par un matin brillant d'une lumière qui éclaire l'avenir du conseil, 45 Chevaliers se présentèrent à la Sainte Table, à l'occasion du déjeuner-communion, le 12 octobre dernier. Après la messe, un déjeuner succulent, servi par une de nos bonnes dames, nous réconforta et nous mit en bonne condition pour entreprendre l'assemblée régulière mensuelle.

C'est à cette réunion que les records furent battus quand le Frère Eloi Gagnon, nommé pour remplacer le Frère Paul-Emile Gagnon, qui est malade, comme secrétaire-archiviste, résigne aussitôt. Il est succédé à la charge par Edouard, son fils, mais nous avons la consolation de savoir qu'Edouard devra attendre au moins 22 ans avant d'en faire autant.

Le Frère Jean-Emile Bohémier a dirigé une délibération qui ferait honneur à nos membres à n'importe quel parlement. Notre frère avocat, le Frère Narcisse Fournier, nous fait voir ses talents et connaissances en expliquant avec éloquence ses suggestions pour augmenter l'assistance à nos assemblées.

Enfin, après 3 heures de délibérations, notre Grand Chevalier, Oscar Gagnon, regarda sa montre et vit qu'il était 12 h. 45. Mais encore là, il y a erreur, car cette fameuse montre est une heure en retard.

En rédigeant, je vois moi aussi que ma montre est arrêtée et qu'il est temps de vous dire au revoir.

Paul ITIQUE.

St-Laurent

Anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Gaudry

Une soirée surprise fut organisée par Mme Jean Léost, fils, et Mlle Muriel Gaudry, en l'honneur du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Gaudry.

Bon nombre de parents et d'amis se réunissaient à la salle Notre-Dame, de Oak Point, pour souhaiter aux jubilaires des voeux de bonheur et de longévité.

La table d'honneur était décorée d'un gâteau à 3 étages, de couronnes en argent désignant 25 ans, de fleurs et de chandeliers. La salle avait aussi des décorations appropriées à la circonstance.

Du mariage de M. et Mme Ernest Gaudry naquirent deux filles et trois garçons.

Une adresse, composée par les Rév. Soeurs Franciscaines, fut lue par leur fille aînée, Muriel. Un fauteuil en deux couleurs et une somme d'argent furent offerts comme cadeau par les enfants des jubilaires. Mme Thérèse Chartrand, nièce des héros de la fête, leur présenta une bourse bien garnie de la part des parents et amis.

M. Gaudry, trop ému de cette surprise, demanda à son épouse de bien vouloir adresser la parole en leur nom. Mme Gaudry remercia, en anglais et en français, les parents et amis de leur délicatesse à leur égard et les assura d'un long souvenir de cette fête si bien préparée.

Mme Gaudry est institutrice à l'école Gascon, paroisse de Notre-Dame.

Les jubilaires reçurent des souhaits par téléphone, de leur fils, Niel, transféré au service aérien du Canadien Pacifique depuis un mois.

Service anniversaire

Le lundi 13 octobre, le R. P. R. Tessier, O.M.I., chanta le service anniversaire de M. Georges Gratton, en l'église de la paroisse. Un bon nombre de parents et amis étaient présents. Entre autres on remarquait Mme Georges Gratton venue de la province de Québec, afin d'assister au service anniversaire de son époux.

Va-et-vient

Mme A. Delrizzo, et ses 3 fils, de Sioux Lookout, Ont., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Hervé Kerbrat.

M. et Mme Armand Buors passent des vacances de deux semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Laurier Gareau et Jules Buors.

M. Georges Buors est parti pour Winnipeg, où il prend un cours de mécanicien à l'école technique du Manitoba.

M. Jean Guiboche, instituteur à St-Philippe, Sask., était chez ses parents, M. et Mme Toussaint Guiboche, en fin de semaine.

M. et Mme François Calvez, de La Salle, accompagnés de leurs enfants, passèrent quelques jours chez leur frère et beau-frère, M. Joseph Calvez, et chez leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Jean Buors et Adrien Chartrand.

Le dimanche 5 octobre, au cours de la grand-messe, M. André Lachance, de St-Boniface, adressait la parole au nom de l'Association d'Education.

M. et Mme Pierre Combot et leurs fils, Jean et André, et M. M. Lahaie, de Dufresne, Man., visitaient leurs enfants MM. et Mmes François Gratton, Marcel et Armand Combot, et M. Jean Léost, père.

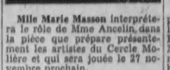
De retour d'un voyage à Victoria, Vancouver et Edmonton, M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-B., rendaient visite à leur soeur et beau-frère, M. et Mme J.-E. Verrier.

M. Niel Gaudry quittait ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry, pour se rendre au service aérien du Canadien Pacifique de Vancouver, où il suivra un cours d'un mois et ensuite se rendra au Yukon pour deux ans.

Le lundi 6 octobre, à une assemblée des membres de l'Association du festival sud-ouest, Mme J.-E. Verrier fut nommée trésorière pour 1958-59: elle remplace M. François Gratton sortant de charge.



M. Gilles Guyot dirigera, cette année encore, la pièce que présentera le Cercle Molière, le 27 novembre prochain, au théâtre Dominion à Winnipeg.

Mlle Marie Masson interprétera le rôle de Mme Ancelin dans la pièce que prépare présentement les artistes du Cercle Molière et qui sera jouée le 27 novembre prochain.



M. Ubald Laurencelle interprétera le rôle d'Antoine dans la charmante pièce d'Alexandre Rivemale, Azouk, que le Cercle Molière jouera au théâtre Dominion à Winnipeg, le 27 novembre prochain.

Les paroissiens du Sacré-Coeur entreprennent leur campagne

(Suite de la première page)

land assura ensuite le service du repas au poulet avec compétence et rapidité.

Le maître de cérémonies rappela à la fin du banquet que le but de ces agapes paroissiales était d'expliquer aussi clairement que possible "pourquoi" on entreprenait cette campagne de souscription et "comment" on s'y prendrait pour atteindre l'objectif. Puis il remercia chaleureusement le Comité des Hôtesses qui, par leurs efforts, avaient assuré le succès du diner de loyauté. M. Guertin nomma alors chacune de ces hôtesses: Mmes Ernest Guertin, présidente d'honneur; P. Mertens, présidente du comité; J.-O. Audet, L. Boucher, L. Carignan, C. Courchaine, Geo. Guertin, fils, N. Pelland et T. Roy, vice-présidentes; M. Bélanger, A. Bourbonnais, A. Cayer, A.-H. Côté, A. Desautels, R. Desautels, J.-R. Doiron, Y. Fontaine, O. Grenon, R. Hamel, M. Havens, C. Lacroix, P. Loiselle, P. Levesque, L. Langlois, L. Maitre, V. Lavigne, R. Roy, D. Rubigny, M. Tellier et G. Trudel.

Après ces préliminaires, M. Guertin invita M. Omer Grenon à parler de "notre paroisse". L'orateur se présenta comme menuisier, et non comme spécialiste de la parole publique, mais il sut émouvoir ses auditeurs en rappelant les dates mémorables de la fondation de la paroisse française de Winnipeg en 1904, et surtout les noms de ceux qui contribuèrent le plus à cette fondation, spécialement Mgr Langevin, O.M.I., et le Père Xiste Portelance, O.M.I., premier curé. Il retraça brièvement les progrès accomplis depuis, mais aussi les difficultés rencontrées, puis se dit confiant que les paroissiens actuels sauront comprendre leurs obligations et coopérer entièrement avec leurs Pères actuels.

M. Norbert Pelland, syndic, exposa ensuite les besoins spirituels actuels de la paroisse du Sacré-Coeur: nécessité d'une école, d'une salle paroissiale et d'une nouvelle église. L'école actuelle, dit-il, est remplie à pleine capacité. Il faut faire des miracles pour accepter ceux qui désirent faire des études dans un milieu catholique où la foi leur sera enseignée et où ils pourront parfaire des études de langue qui les assurent d'être bilingues. Cette année, dû au manque d'espace, 33 enfants durent être refusés. L'ameublement est ancien et doit être renouvelé. Il y a un nombre grandissant de jeunes et moins jeunes qui, parce qu'ils ont été à l'école publique et ont manqué d'attention de la part de leurs parents, n'ont pas encore été baptisés, n'ont pas fait leur première communion et n'ont pas été confirmés. Il faut donc un local pour des classes de catéchisme. Il faudra donc bâtir une école moderne ayant toutes les facilités pour l'expansion d'un programme éducatif adéquat à ces besoins mentionnés.

Il faudrait ensuite, ajouta-t-il, un local où les paroissiens pourraient s'amuser sainement, soit en pratiquant leur sport favori, ou pour des activités sociales et culturelles. Et enfin, il deviendra nécessaire de bâtir une nouvelle église.

Tout cela une fois complété rencontrera tous les besoins des paroissiens du Sacré-Coeur. Pour le moment, commençons l'exécution de la première phase du plan, l'école. Et pour cela, on a besoin de plus de familles généreuses dans la paroisse. Que chaque salarié considère cette souscription comme une opportunité de faire le plus grand sacrifice de sa vie pour sa paroisse et pour sa foi. Dieu saura remettre au centuple.

Cet appel de M. Pelland fut suivi de précisions sur la meilleure manière d'y répondre. C'est pourquoi M. Roland Roy expliqua qu'il fallait obtenir dans les trois prochaines années la somme de $125,000 pour la future école et pour rencontrer les dépenses d'opérations de la paroisse. Pour réaliser ce plan on demande à chaque salarié d'indiquer le montant d'argent qu'il veut donner dans le cours de ces prochains trois ans.

M. Roy montra ensuite la sagesse de ce plan. D'abord, il serait impossible de réaliser l'objectif s'il fallait demander des dons aussi considérables en une seule somme d'argent. Ensuite, en donnant systématiquement chaque dimanche, l'offrande d'un chacun est toute centrée sur le sacrifice de la messe. Et enfin, en prenant la décision de donner chaque semaine, on deviendra plus intéressé et plus attaché à sa paroisse.

M. Philippe Bourbonnais présenta ensuite les paroissiens qui ont déjà donné beaucoup de leur temps pour que la campagne entreprise obtienne un vrai succès: MM. A.-H. Côté, O. Grenon et M. le juge L.-P. Roy, présidents d'honneur; MM. L. Bolger et le Dr J.-J. Bourgoin, dons de 1ère instance; G. Guertin, fils, comité de la souscription; P. Bourbonnais, comité des équipes; E. Girard et W. St-Laurent, comité des dons spéciaux; N. Pelland, N. Boulet et J.-R. Doiron, chefs de groupes; L. Alary, A. Boulet, G. Coutu, M. Deschênes, D. LaFlèche, L. Langlois, A. Martel, A. Potvin, H. Rondeau, F. Roy, R. Roy et A. Trudel, chefs d'équipe; et, enfin, les solliciteurs: MM. H. Bohémier, F. Brisebois, V. Carrière, L. Deslauriers, P. Dumas, J.-E. Gallant, L. Gareau, Hector Gendreau, Henri Gendreau, E. Labelle, C. Morin, V. Morin, E. Perras, F. Lemieux, C. Perrin, G. Pelletier, L. Fontaine, E. Pinette, J. Blais, W. Duval, L. Patenaude et G. Roy. Mesdames et Messieurs, conclut M. Bourbonnais, promettons de donner à cette équipe tout l'appui qu'elle mérite.

M. Emmanuel Girard voulut alors expliquer comment faire cette promesse envers la paroisse, lorsque se présenteront les solliciteurs. M. Guertin, maître de cérémonies, montra ensuite de façon très explicite comment quelques paroissiens avaient déjà fait leur promesse et révéla le montant promis par eux pour chaque semaine pendant trois ans.

A entendre tous les orateurs précédents, on avait vraiment l'impression que cette campagne de souscription est l'affaire des paroissiens du Sacré-Coeur, que tous comprennent leurs responsabilités, que tous entendent les assumer pleinement et ainsi couronner de succès cette campagne de souscription. C'est pourquoi Mgr Pocock sut trouver des paroles de félicitations et d'encouragement pour ces catholiques si généreux et si enthousiastes dans leur générosité. Les paroles de Mgr ont été écoutées avec d'autant plus d'attention et de joie qu'elles étaient exprimées en un parfait français . . .

Son Excellence commença par souligner le grand deuil qui vient de frapper l'Eglise, la mort de Pie XII. On m'a demandé, dit-il, s'il fallait contremander ce diner de loyauté en signe de deuil. Mais non, chers amis, puisque ce diner n'est pas une célébration, mais une réunion paroissiale pour organiser une campagne qui manifestera votre amour commun envers Dieu par vos sacrifices de temps et d'argent. Une telle réunion rejoint parfaitement la pensée même du Pontife défunt.

Car je suis certain que Pie XII, qui est déjà rendu au ciel, s'est montré votre parfait modèle dans cette campagne de souscription, par le don à tous de sa vie, de ses talents, de son propre temps. Sa mort ne peut donc qu'encourager votre générosité dans cette campagne que vous entreprenez et qui vous aidera à mieux réaliser vos responsabilités. Car le Saint-Père lui-même savait qu'une bonne paroisse est celle où tous comprennent et remplissent leurs responsabilités.

Mgr Pocock continua en félicitant les paroissiens du Sacré-Coeur: "Je connais bien votre foi, votre bon esprit, votre amour envers Dieu et les autres, votre esprit de sacrifice." "Et je sais qu'après cette campagne de souscription, il y aura dans votre paroisse encore plus de foi et d'amour surnaturel." Félicitations donc à chacun de vous, à vos prêtres bons et zélés et aux organisateurs.

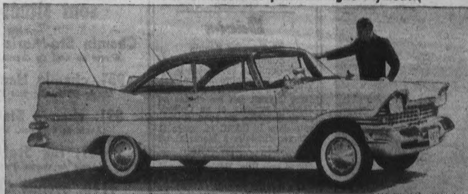
Mgr conclut en soulignant la présence à la table d'honneur de Mgr Cournoyer qui vient de terminer sa propre campagne à St-Vital par la construction d'une nouvelle église et d'une nouvelle école: "Que la paroisse du Sacré-Coeur ne prenne pas la seconde place après St-Vital!" Et ainsi les paroissiens du Sacré-Coeur de Winnipeg posséderont bientôt leur école où leurs enfants recevront une parfaite éducation dans leur langue maternelle, un centre catholique où ils pourront s'adonner à toutes les activités sociales, une église digne des Canadiens français de Winnipeg et . . . de Dieu. Que votre don à Dieu soit donc digne de Lui!

Le R. P. Cléophas Lafrenière, curé, tint à remercier Mgr Pocock pour ses paroles si encourageantes qui seront, dit-il, "source de joie, d'inspiration, de zèle" au cours de cette campagne. Nous réaliserons notre plan matériellement, mais pour obtenir le bienfait spirituel d'une famille paroissiale agrandie et raffermie. Car c'est l'oeuvre de Dieu que nous voulons accomplir en construisant école, salle et église.

Le Père Curé conclut en disant sa reconnaissance aux Pères Laplante et Ruest, aux ouvriers de la campagne, aux hôtesses, aux convives venus si nombreux. "Tous, soyons prêts à l'action. Rappelons-nous ce mot de Pie XII: 'Le temps n'est plus aux délibérations, mais à l'action.' Il faut réaliser notre objectif."

Toutes les paroles qui ont été prononcées par les divers orateurs ont été écoutées, puis applaudies par les 325 convives. C'est sans doute là la meilleure preuve que tous désirent le succès de la campagne lancée officiellement le 9 octobre. Il y a donc lieu de croire que les paroissiens de langue française du Sacré-Coeur de Winnipeg jouiront un jour d'un centre paroissial "digne de Dieu et . . . d'eux-mêmes".

La "FURY" devient le modèle de première ligne Plymouth



La Plymouth "Fury", bien connue comme modèle de sport, est en première ligne des modèles réguliers de la production Plymouth 1959. Parmi les autres en grande faveur, il y a les "Savoy", "Belvedere" et le modèle sport "Fury".

On voit sur la photo ci-dessus, la "Fury" deux-portes à toit rigide, qui donne le ton à la production entière des Plymouths 1959.

La série des "Fury" a un moteur V8 de 313 pouces-cubes, qui a subit de grandes améliorations afin de diminuer la consommation d'essence et d'augmenter la durée du moteur.

Les modèles sports "Fury" sont équipés des fameux sièges tournants Chrysler du Canada.

M. Antoine Labossière est décédé à St-Léon

ST-LEON — M. Antoine Labossière est décédé assez subitement le samedi matin 4 octobre à l'hôpital St-Boniface, après avoir reçu une communion matinale et les derniers sacrements. Il était alité depuis quelque cinq semaines, mais rien ne faisait pressentir cette fin si soudaine.

Une foule nombreuse et sympathique venue de toutes les paroisses des alentours assista pieusement aux funérailles. Le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., fils du défunt, fit la levée du corps. Le R. P. R. Dion, O.M.I., son beau-frère, chanta le service assisté de MM. les abbés R. Bélanger, curé de St-Léon, et O. Moquin, curé de Somerset, comme diacre et sous-diacre.

M. Léo Labossière conduisait le deuil. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Herman, Emile, Fernand et Raynald Labossière, Yves Rocan et Donat Lesage.

Assistaient au choeur: les RR. PP. O. Robidoux, O.M.I., représentant le Père Provincial des Oblats, A. Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat, A. Massé, O.M.I., et L. Hardy, S.J., du collège de St-Boniface.

La chorale de St-Léon, sous la direction de M. Robert Labossière, aidée de chantres venus de Somerset et Bruxelles, exécuta les chants funèbres. Mlle Estelle Boyer, nièce du défunt, touchait l'orgue.

Biographie

M. Antoine Labossière naquit à St-Léon le 10 juin 1900. Il était le plus jeune de la famille de M. Joseph Labossière, pionnier de la région. Il épousa, le 29 décembre 1924, Mlle Fleur-Ange Dion, originaire d'Arthabaska, P.Q., et de leur mariage naquit sept fils et quatre filles. Sa vie se passa sur sa ferme, à St-Léon.

Pendant de nombreuses années, il fut commissaire d'école et syndic de la paroisse. Quatorze ans durant, il fut secrétaire de la Commission scolaire de St-Léon. Il était Chevalier de Colomb. Souvent il fut nommé comme délégué aux différents congrès patriotiques tels ceux de l'Association d'Education et de Radio-St-Boniface. Il s'intéressa aussi aux questions agricoles et assista à des congrès de l'U.G.G.

Il sacrifia prospérité, renom et confort pour assurer à ses enfants la meilleure éducation possible: cinq de ses fils firent leurs études, soit au collège de St-Boniface ou au Juniorat de la Ste-Famille, et ses filles reçurent leur éducation supérieure. Il aimait d'un amour très grand sa belle famille et son ultime bonheur semblait être de s'asseoir au milieu de ses enfants réunis et de respirer à plein l'entrain et la gaieté de l'exubérante jeunesse.

M. Labossière laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Gaétan, de Glenboro, Gérald, O.M.I., du collège de Gravelbourg, Guy, d'Ottawa, Paul, de Somerset, Richard, de St-Boniface, Raymond, instituteur à Emerson, et Alain, de St-Léon; quatre filles, Huguette (Mme G. Vigier), de Notre-Dame-de-Lourdes, Pierrette, de St-Boniface, Suzanne et Yolande, à la maison; huit petits-enfants; cinq frères, Joseph-Adélard, Alexandre, Hormisdas, Louis et Nazaire; trois soeurs, Amanda (Mme P. Boyer), Joséphine (Mme J. Rocan) et Anna.

Remerciements

La famille Antoine Labossière remercie profondément tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette dure épreuve.

Ste-Agathe

Prompt rétablissement aux malades de la paroisse qui sont revenus des hôpitaux, à M. Paul-Emile Péloquin, hospitalisé le samedi 11 octobre, et à M. Adélard Labelle, qui le sera dans le courant de la semaine.

A la salle des Vétérans, le samedi 11 octobre, avait lieu une soirée en l'honneur de M. Ronald Gariépy et de Mlle Lucille Legal, dont le mariage sera célébré bientôt. On offrit un beau cadeau aux heureux fiancés.

Dimanche soir dernier avait lieu un bingo organisé par la Société d'Agriculture. Le succès ne fut pas des plus satisfaisants, mais on espère bien se reprendre une autre fois.

M. l'abbé A. Couture chanta un service funèbre, à 10 h. lundi matin, pour le repos de l'âme du Souverain Pontife Pie XII. On se fit un devoir d'y assister et d'y communier en bon nombre.

Dunrea

Messe de Requiem

Le lundi soir 13 octobre, à 9 h., avait lieu, dans notre église, un service funèbre pour le repos de l'âme du Saint-Père.

Un bon nombre de fidèles se firent un pieux devoir de se rendre à l'appel de M. le curé, dans cette union de prières ardentes pour l'âme de celui qui fut, pendant si longtemps, l'âme dirigeante de la chrétienté.

Çà et là

Le dimanche 12 octobre, MM. Athanase Lavoie, Raphaël Légaré, Alfred et Guy Paradis étaient les percepteurs pour le village, afin de cueillir les dons au profit de l'Association d'Education. Pour la campagne, MM. Arthur, Antoine et Joseph-S. Boulet étaient désignés.

Plusieurs visiteurs sont venus de l'extérieur pour le congé de fin de semaine, revoir parents et amis et se réjouir avec eux.

Profitant de la belle température, M. et Mme V. Germain et leurs enfants, de St-Boniface, sont venus visiter M. et Mme Alfred Paradis. M. et Mme Théobald Martin et leurs enfants, de St-Jean-Baptiste, étaient chez MM. et Mmes J. Boulet et L. Colbe; M. et Mme C. Boulet, de Winnipeg, étaient chez M. et Mme Antoine Boulet.

M. et Mme Aimé Boulet ont reçu avec bonheur la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme A. Ashcroft, leurs fils, Roland et Richard, de St-Boniface et Otterburne.

M. et Mme Gérard Boulet avaient le plaisir de revoir M. et Mme Alfred Goebel, de St-Boniface.

M. et Mme A. Lavoie et leurs enfants se sont rendus à Brandon, le lundi 13 octobre, y visiter M. et Mme Charles Légaré.

M. et Mme Alfred Paradis se rendaient à St-Boniface, le dimanche 5 octobre, pour voir leur fils, Paul, au Juniorat de la Ste-Famille, ainsi que Mme Georgiana Paradis.

La Salle

Tel qu'annoncé au cours du mois de septembre, c'est bien le dimanche soir 19 octobre qu'aura lieu, à la salle paroissiale, le souper annuel au poulet. Le comité d'organisation laisse savoir que les convives seront assurés, comme par le passé, d'un service de mets variés et des mieux apprêtés. Le repas sera servi à un prix minime de 4 h. 30 à 8 h. p.m. Venez donc en grand nombre encourager la paroisse. Cordiale invitation à tous les intéressés à venir partager ce délicieux souper!

Fort Garry

L.F.C.

A la dernière réunion du 8 octobre, tenue dans la vieille église renouvelée, l'exécutif manifesta sa joie de se sentir soutenu par tant d'âmes généreuses.

Tout en voulant prêter l'oreille aux différentes choses discutées, nos pensées se reportaient quelques mois en arrière et se remémoraient que dans ce même endroit: les deuils, mariages, baptêmes, communions, confessions et sermons réconfortants s'étaient multipliés et le coeur se gonflait par tant de souvenirs.

Vers 9 h., la nouvelle du décès du vénérable Pontife Pie XII vint augmenter notre chagrin. Nous invoquerons ce grand Pape de la paix et augmenterons la dévotion envers notre Mère du ciel, dont il proclama le dogme de l'Assomption.

Longtemps resteront gravés dans nos mémoires, l'arrivée et le départ de Notre-Dame de Fatima qui daigna visiter notre paroisse. Remercions-la de cette grande faveur.

Avant de clore l'assemblée, Mme J. W. McInnis sut captiver notre attention en nous décrivant la future librairie bilingue de Fort Gary qui remplacera la présente. Merci à la conférencière.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Le Pape Pie XII était inhumé lundi dernier devant des foules immenses de chrétiens qui se rendirent à Rome pour lui rendre les derniers hommages. Le pape est enterré, mais son souvenir reste vivant parmi les catholiques, car un homme de sa trempe ne disparait pas d'un jour à l'autre. Il restera toujours le Pape de la Paix, le Pape qui a essayé toute sa vie d'unir les hommes d'un lien de fraternité.

A l'occasion du décès du chef de l'Eglise, le poste CKSB a contremandé toutes ses émissions le jour du décès, le lendemain et le jour des funérailles. Nous tenons à noter ici l'accueil d'un auditoire très sympathique à tous les changements qu'a occasionné ce grand deuil.

Ce deuil apporta quelques petits congés inattendus à plusieurs, qui remerciaient secrètement le Ciel au milieu de leur douleur chrétienne. Il faut féliciter Radio-Canada, qui fit un si magnifique travail le 10 octobre, ainsi que le 13, jour de l'inhumation.

* * *

Le poste CKSB a un collaborateur assidu et dévoué dans la personne du R. P. L. Guy, S.J., du collège de St-Boniface. On souhaiterait trouver plus souvent cette collaboration, surtout dans l'intérêt de la nouvelle.

L'annonceur Rossel se fait un point d'honneur de soutenir le programme "Par ci par là" qui menace à certains moments de sombrer dans l'oubli. Heureusement qu'à la dernière minute, Rossel trouve toujours l'interview, le reportage ou le commentaire pour alimenter ce programme de 25 minutes. Rossel Vien(t) toujours à temps.

Le Ranch 1250 du samedi ouvre ses portes à tous les cowboys de la région et leur permet d'apporter en plus du cheval — stationnement gratuit — guitare, violon et accordéon au Ranch. Tout ce qu'il faut faire, c'est donner votre nom à la barrière du Ranch, au foreman Tex (Ubald) Laurencelle.

Dans les coulisses du théâtre lundi soir, l'annonceur Rossel Vien interviewait les artistes du Théâtre du Nouveau-Monde. Rossel se dit enchanté du bon accueil qu'il a reçu dans le "saint des saints" des artistes montréalais.

Cette éblouissante troupe a laissé un souvenir inoubliable de son passage trop court à Winnipeg et St-Boniface. Voici quelques traits esquissés entre deux actes par un de nos reporters:

Jean-Louis Roux — un ange tutélaire, un esprit universel, un homme charmant, un comédien raffiné.

Guy Hoffman — l'essence même de la farce. Guy Hoffman n'existe pas: c'est Sganarelle.

Huguette Oligny — distinguée et charmeuse, fraiche et élégante.

Denyse St-Pierre — l'ingénue qui ne vieillit pas. Le diable au corps.

Denise Pelletier — brille comme un pur diamant dont chaque facette est plus ravissante l'une que l'autre. Elle a l'emportement de Cécile Plouffe, plus la finesse naturelle et le rire généreux.

Georges Groulx — né de la cuisse même de Molière pour incarner les doctes, les philosophes trop remplis ou les médecins à seringues. Il balaye littéralement la scène avec sa stature sèche, ses savantes énumérations débitées en cascades jaillissantes.

Jean-Paul Jeannotte — calme et sympathique. Il semble un peu perdu au milieu des comédiens et était lui-même serviteur d'une autre muse.

Tous les autres — bravo!

* * *

Il ne faudrait pas oublier d'être à l'écoute dimanche pour la première d'une nouvelle série d'émissions sous la rubrique "Nos élèves au micro". C'est les collégiens qui seront entendus dimanche à 7 h.

* * *

Voici les résultats de "Point d'interrogation" qui mettait aux prises le 14, l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface et l'Institut Collégial de Lorette Centre — 27 à 30 pour l'Institut Collégial St-Joseph. La semaine prochaine, une nouvelle équipe sera choisie dans l'école Inverness de Letellier.

* * *

Il y aura un autre programme des Pères Blancs sur les ondes. Une bête de 3 onces fait déménager 4 hommes d'une façon magique. Une bête de 3 tonnes fait activer 6 bras d'une façon comique. La scène se passe en Afrique en 1954. Gardez tout ce que vous avez d'oreilles pour écouter CKSB dimanche soir à 7 h. 30 p.m. Soyézo Zékouth.

Laurier

Anniversaire de mariage

Le dimanche 12 octobre, M. et Mme Auguste Saquet célébraient leur 60e anniversaire de mariage. Des voeux les plus sincères leur furent offerts à cette occasion. A la messe du matin, des cantiques appropriés furent chantés. Les enfants des jubilaires se réunirent ensuite chez M. André Saquet pour un repas de famille.

Mariage

Le samedi 4 octobre fut célébré, en l'église paroissiale, le mariage de Mlle Angeline Gamache avec M. Lucien Houde, de Ste-Rose-du-Lac. Mlles Bibianne Gamache et Rosita Delaurier, MM. Emile Houde et Ronald Plessis servaient de témoins. Mme Léon Bouchard, accompagnée par M. Rémi Bouchard, chanta l'"Ave Maria". Une réception et une soirée suivirent la cérémonie à la salle de McCreary.

Les nouveau époux résideront à St-Boniface.

Çà et là

Sous l'habile direction de Mme Philip Cass, le souper paroissial tenu le 9 octobre fut encore cette année un magnifique succès.

Mmes Germaine Dupré et Adèle Péloquin, du district de Champlain, se rendirent à l'exposition à Kelwood, le jeudi 9 octobre, et furent les heureuses gagnantes de plusieurs prix.

M. et Mme Arthur Fenez et M. Wilfrid Péloquin, de St-Lazare, étaient en visite chez M. et Mme Jacques Péloquin, le dimanche 5 octobre.

N.-D.-de-Lourdes

Anniversaire de mariage

C'était le 4 octobre 1933 que M. l'abbé Antonio Champagne bénissait le mariage de M. et Mme Elie Marcon en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Vingt-cinq ans plus tard en cette même date, un groupe de parents et d'amis se réunirent pour fêter les jubilaires. Pour faire renaître ce beau jour du 4 octobre 1933, une messe nuptiale fut célébrée dans l'après-midi par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé.

De nombreux parents et amis se rendirent ensuite à la salle paroissiale pour se réjouir avec les héros de la fête. Entourés de leurs deux enfants, Thérèse et Pierre, M. et Mme Marcon reçurent de nombreux cadeaux et les meilleurs voeux de chacun. Après quelques beaux morceaux de musique et quelques charmantes chansonnettes, un délicieux goûter fut servi pour clore cette soirée amicale.

Malades

Prompt rétablissement à MM. les abbés J. Picod, de St-Lupicin, et S. Nivon, de St-Léon, hospitalisés à Notre-Dame-de-Lourdes.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

In memoriam

Le Collège Catholique de Gravelbourg placé sous le patronage de saint Pierre a toujours tenu à souligner sa dévotion pour le Saint-Père et à l'occasion du décès de Pie XII, les élèves ont ressenti une vive douleur.

Le jeudi 9 octobre, tous les Pères, Frères et élèves tant pensionnaires qu'externes se réunirent à la chapelle pour une messe solennelle de Requiem pour le repos de l'âme de ce grand disparu. Puisse cette belle âme reposée dans la paix de son Seigneur!

Les collégiens de Gravelbourg désirent aussi exprimer leur vive sympathie à leur évêque bien-aimé à l'occasion du décès de sa mère. Le jour des funérailles, le collège fut représenté par les RR. PP. W. Piédalue et I. Joyal. Les élèves offrirent un bouquet spirituel et firent chanter une messe de Requiem, le vendredi matin 10 octobre. Nous prions Monseigneur d'accepter nos respectueuses condoléances.

Un télégramme nous annonçait dernièrement la mort du père du R. P. G. Labossière, professeur au collège. Nous joignons nos prières aux siennes pour le repos de l'âme de cet être cher et nous lui offrons, ainsi qu'à toute sa famille, nos vives condoléances.

Les élèves du collège.

• • •

Recueillement

A 5 h. p.m. du 2 octobre, la cloche sonnait au gymnase et au pavillon des Arts: on devait se rendre à la chapelle pour l'ouverture de la retraite annuelle des collégiens. Cette année, nous avions le plaisir d'avoir comme prédicateur M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles pour le sud de la Saskatchewan.

Dès le début de la retraite, un recueillement notable et un silence remarquable régnaient dans le collège. Durant deux jours, tous s'efforcèrent de prendre quelques résolutions appropriées pour bien passer l'année. A 9 h. a.m. du 5 octobre, M. l'abbé Ducharme célébra une messe basse et nous fit le sermon de clôture. Il nous encouragea à demeurer fidèles à nos résolutions de retraite et pour nous montrer son appréciation du travail de retraite, il distribua à chacun une médaille miraculeuse provenant du lieu même des apparitions de la Vierge à sainte Catherine Labouré.

Des mercis à M. l'abbé Ducharme pour cette fructueuse retraite.

Lionel BENOIT,
Arts II.

• • •

"Opération-fenêtres"

Lundi, tous les collégiens qui n'avaient pas d'examens à reprendre se sont mis à l'oeuvre pour laver les fenêtres du collège et poser les doubles-fenêtres. Des équipes se formèrent sous la direction d'un plus ancien. Chaque équipe devait faire sa part de la besogne. Inutile de souligner que toute cette manoeuvre une fois de plus était sous la direction du "p'tit Frère".

Deux groupes devaient enlever et remettre les doubles-fenêtres. Cette besogne occupa les élèves toute la grande après-midi, ce qui réjouit beaucoup les plus jeunes. En effet, ils manquaient ainsi toute une après-midi de classe.

Heureusement, parmi tout ce brouhaha, on ne compte pas trop de vitres cassées. Certaines des doubles-fenêtres étaient assez "mastiquées" qu'on aurait cru qu'elles n'avaient pas été enlevées depuis trente ans. Les fenêtres restèrent ouvertes une grande partie de l'après-midi. La température étant clémente, la maison ne fut pas trop refroidie.

Durant cette "opération-fenêtres", nous devions aller dans la chambre de chaque Père. C'est ainsi que les nouveaux en ont profité pour visiter et examiner ces sanctuaires mystérieux. Enfin, lorsque tout fut terminé, on se rendit à la cantine pour le goûter.

Armand MERCIER,
Arts I.

• • •

Sports

Avec une température idéale pour jouer au rugby, les clubs de classes ne tardèrent pas à s'aligner sur le champ de football. Dès la première journée, les Belles-Lettres battirent les Versificateurs 13 à 6. Deux jours plus tard, un ensemble de Rhétoriciens et d'Humanistes humilia les Philosophes par 12 à 0. Ces derniers revinrent et gagnèrent contre des Humanistes par 7 à 6. Pour mettre le clou, le dimanche 5 octobre, se décida la grande classique de l'Ouest contre l'Est. Les gars du Manitoba, de l'Ontario et du Québec lançaient un défi aux "Westerners". Malgré leurs jeux spectaculaires, les gens de l'Est durent baisser pavillon devant leurs copains dans une chaleureuse défaite de 7 à 6. Mais, dit-on, on annonce qu'une autre partie semblable se déroulera sous peu et cette fois-ci, les "Easterners" sont favoris pour gagner.

Au début de chaque année, les gars sont pleins d'entrain et d'ambition. La plupart n'ont pas touché un rugby durant tout l'été. C'est alors qu'ils arrivent sur le champ, frais comme de jeunes "Poulains", prêts à tout dévaster. Dans le gymnase, on parle à voix-basse: "As-tu vu Martine? je pense qu'il a le doigt écrasé". "Ce Richard-là, je ne vois pas pourquoi il va à l'hôpital pour un saignement de nez?" "Et le pauvre Louis Marchand, il s'est bien fait mal à la jambe? hein!" "Et mon Ovide Dion, arrivé au collège juste à temps pour se casser une jambe"... Décidément, c'est du jeu rude...

Depuis ce temps, le comité des jeux, sous la sage direction du R. P. F. Turgeon, organise des ligues dans toutes les catégories. Chez les grands, les clubs de Boulianne, Gervais, Sirois et Lavallée se disputent la couronne. Chez les moyens, c'est Forest, Pinel et Paradis. Chez les petits, on joue au soccer et deux clubs bien armés se font la lutte avec une vive ardeur, ayant pour capitaines Cénérini et Chicoine. Mentionnons en passant que le comité des jeux se compose de Roger Sylvestre, Gérard Archambault et Philippe Gosselin. Bonne chance!

Les travaux d'une troisième patinoire ont commencé dès la rentrée, deux autres sont déjà prêtes et n'attendent que la gelée. La construction du jeu de paume doit débuter d'un jour à l'autre. Une grande saison s'en vient!

Guy LAVALLEE,
Arts I.

Saint-Front

Baptêmes

Le 5 octobre: Jeanne-Marie-Germaine, fille de Marius Syrenne et d'Annette Le Strat, née le 18 septembre. Parrain et marraine, Paul Fortin et Germaine Le Strat, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 octobre: Marion-Yvonne-Hazel, fille de Lionel Bussière et de Marilyn Fraser, née le 24 septembre. Parrain et marraine, Maurice Bussière et Yvonne Moyen, grands-parents de l'enfant.

Causerie

Le R. F. Justinien, E.C., de Willow-Bunch, était dans la paroisse au début du mois pour représenter le poste de radio CFNS de Saskatoon. Dimanche soir, il donnait une très intéressante causerie sur les organisations françaises de CFNS et de l'A.C.F.C. et le journal **La Liberté et le Patriote**.

Les trente-cinq personnes présentes ne regrettent pas les deux heures passées avec cet éducateur expérimenté et n'oublieront pas de sitôt les excellents conseils qu'il a donnés.

Après la causerie, Mme André Le Strat servit un délicieux goûter au conférencier, accompagné du R. P. C. Nicoud, P.S.M., et de quelques autres personnes.

M. D. Coquet, de St-Brieux, avait eu la bonté de conduire le R. F. Justinien jusqu'à St-Front et le R. P. Nicoud le conduisit à Périgord.

Va-et-vient

M. et Mme André Le Strat, Mme A. Lamoureux et M. et Mme Noël Nivon sont allés à St-Léon, Man., pour célébrer les noces d'or de sacerdoce de M. l'abbé Simon Nivon, beau-frère et oncle des voyageurs.

M. Arthur Lamoureux, de Hudson Bay, est venu voir sa mère, le dimanche 5 octobre.

M. et Mme Joseph Basset sont allés à Saskatoon pour affaires.

M. Pierre Auriat, d'Ozoyoos, C.-B., est en visite chez son père et sa mère.

Prix de français et de religion distribués au couvent de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le dimanche 5 octobre avait lieu, au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, la distribution des prix de français et de religion. Son Exc. Mgr Aimé Decosse voulut bien, comme à l'ordinaire, rehausser de sa présence cette petite soirée toujours chère aux élèves canadiens-français. Assistaient également à titre d'invités: M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la paroisse, plusieurs membres du clergé séculier et régulier de Gravelbourg, M. le maire Albert Forcier, les commissaires d'écoles et un nombre imposant de parents et d'amis de l'éducation.

Mlle Rita Forcier, élève du grade 11, dans le mot de bienvenue qu'elle adressa à l'auditoire distingué, souligna les deux idées suivantes: la sollicitude de nos chefs spirituels et civils, des parents et des éducateurs, en ce qui concerne la formation française des jeunes, et dans quelle mesure ces mêmes jeunes se doivent d'y répondre effectivement.

Concours épistolaire

On procéda ensuite à la distribution des prix et des diplômes de l'A.C.F.C. dont Mlle Denise Huel, employée au poste CFRG, donna la liste. Vint alors la proclamation des gagnants au concours épistolaire lancé par le poste CFRG. M. le curé voulut lui-même décerner des prix à ces lauréats du "concours de lettres" dont voici les noms: Denis Marchand, Alain Clermont, Brian Farewell et Murray Ceulemans, du Jardin Notre-Dame de Gravelbourg, Irène Godin, Claudette Lemyre et Monique Piché, du couvent de Gravelbourg, Hélène Morin, de Lafléche, Yvonne Girardin, de Ponteix, Bernadette Martin, de Willow-Bunch.

Des prix de religion, offerts par la Confraternité de la Doctrine Chrétienne, les Chevaliers de Colomb, la Ligue des Femmes Catholiques et les Soeurs de Jésus-Marie, furent attribués aux élèves qui ont obtenu les meilleures notes, tant pour les examens diocésains que pour les travaux scolaires au cours de la dernière année.

Pièces récréatives

Pour agrémenter cette distribution de prix qui comporte toujours, malgré un intérêt réel, une monotonie inévitable, on avait entrecoupé de petites pièces récréatives l'énumération dont il vient d'être fait mention. Deux élèves du grade 11, Lorraine St-Arnaud et Monique Piché, récitèrent quelques poèmes créés par des élèves de Québec, à l'occasion du 350e anniversaire de l'arrivée de Champlain. Cette interprétation mit une note patriotique que tous apprécièrent. Puis, quatre élèves des grades 11 et 12 présentèrent elles-mêmes certains de leurs travaux littéraires exécutés depuis le début de l'année scolaire. Ces élèves sont: Louise Gaucher, Paulette Piché, Claudette Lemyre et Diane Martin.

Il fut agréable d'entendre deux chansons interprétées par un jeune "trio familial", Rose, Marguerite et Paul Morin. Ces exécutions artistiques dont ils ont l'habitude sont le fruit de leur propre initiative.

Saynète

Une saynète intitulée "L'ermite de dix ans", habilement jouée par de jeunes élèves, remémora un amusant épisode de la vie de Bernardin de St-Pierre, écrivain français du 18e siècle. Les rôles étaient ainsi distribués: Bernardin de St-Pierre, Robert L'Heureux; Jean et Fanchette, ses petits amis, Paul Cyrenne et Yvette Langelier; Marie, la bonne de Bernardin, Michelle Marenger.

Enfin, la chorale exécuta avec brio "Les pêcheurs" de Chaminade.

Progrès du bilinguisme

La partie la plus goûtée fut sans doute le discours d'occasion qu'a bien voulu prononcer Mgr l'évêque de Gravelbourg. Son Excellence, après avoir adressé quelques paroles bienveillantes pour souligner le mérite de certains étudiants, fit ressortir la valeur de la culture bilingue en notre pays. Elle sut encourager les éducateurs dans la poursuite de la tâche difficile d'enseigner le français en Saskatchewan, en laissant entrevoir des facilités plus grandes pour l'avenir, grâce à un élan général de toutes les provinces vers la culture bilingue.

Après cette jolie soirée présidée par le chef du diocèse, on peut présumer que chacun s'en retourna l'âme plus française!

Saskatoon

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les dames canadiennes-françaises de la région commencera le vendredi 14 novembre pour se terminer le 16 novembre au soir. Cette retraite sera prêchée en français. C'est une occasion de renouveller notre foi et notre paix avec Dieu.

Plusieurs dames se diront: "Je n'ai pas le temps de faire une retraite". D'après des recherches, une personne arrivée à 70 ans a passé son temps comme ceci: 3 ans à s'instruire, 8 ans à s'amuser, 6 ans à manger, 11 ans à travailler, 24 ans à dormir, 5 ans et demi à se laver et à s'habiller, 6 ans à marcher, 3 ans à parler, 3 ans à lire et 6 mois à prier et à adorer Dieu.

Une retraite prend seulement deux jours par année, si vous désirez y assister, écrivez "Retraite pour dames", 620 Spadina Crescent, Saskatoon. L'information requise vous sera remise aussitôt que possible par le comité en charge.

Çà et là

Les paroissiens expriment leurs sincères condoléances à M. l'abbé A. Ouellet, curé, et à Mlle A. Ouellet à l'occasion du décès de leur frère dans l'Est. M. le curé assista aux funérailles.

M. et Mme Roger Dupuis visitèrent M. et Mme R. A. Swanson, de Calgary, en fin de semaine.

Mlles Jeanne Couture et Marthe Henriet allèrent à Edmonton, pour la fin de semaine.

MM. Ernest et Robert Marcotte visitèrent M. Adélard Marcotte et Mme Rose Préfontaine, de Domremy.

M. Emile Baril, d'Edmonton, passa quelques jours à Saskatoon.

M. et Mme A. Nadeau, Mme P. Marcotte et M. Alex. Marcotte visitèrent les familles Henri et Marcotte.

Le lundi 13 octobre, une messe de Requiem offerte pour le repos de l'âme du Pape Pie XII fut célébrée par M. l'abbé J. de Margerie. Les chants funèbres furent exécutés par la chorale.

Naissance

A M. et Mme Guy Grimard est né un fils.

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu au presbytère le mardi 7 octobre. Avant l'assemblée, les dames se groupèrent dans l'église pour réciter le chapelet à l'occasion de la fête du saint Rosaire et pour prier spécialement pour le Pape.

Mme Raymond Marcotte présida la réunion et M. l'abbé A. Ouellet récita la prière. Après que toutes les convocatrices eurent donner leur rapport, la présidente annonça qu'une retraite fermée aurait lieu du 14 à 16 novembre à la maison de retraite "Queen's House".

Mlle Marthe Henriet prêtera sa maison pour le thé annuel qui aura lieu le 26 octobre, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m. Les profits serviront à l'achat de cadeaux et à la préparation d'une veillée de Noël pour les enfants sourds.

Redvers

Mariage Kenler-Perreaux

Le mercredi 8 octobre avait lieu, en la tente-chapelle, le mariage de Mlle Anne-Marie Perreaux, fille de M. et Mme Albert Perreaux, avec M. Albert Kenler, fils de M. et Mme J.-B. Kenler, de Redvers. M. l'abbé F. Marcotte, curé, officiait.

La mariée portait une longue robe blanche de nylon sur taffetas et un voile trois-quarts. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Marie-Rose Perreaux et Marguerite Claude, soeur et cousine de la mariée, étaient revêtues de longues robes jaune et verte respectivement. Les garçons d'honneur étaient MM. Jean et Lucien Kenler, frères du marié.

Après la cérémonie, un diner et un souper furent servis à un grand nombre de parents et d'amis chez les parents de la mariée. Le soir, il y eut une soirée en l'honneur des nouveoux époux qui reçurent de nombreux cadeaux. Ils partirent ensuite pour un voyage aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront sur leur ferme, au sud du village.

Ferland

Va-et-vient

Cordiale bienvenue à M. l'abbé Joseph Bernier, remplaçant M. l'abbé E. Brouillard. Les paroissiens l'assurent de leur entier dévouement.

M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles, a visité l'école et s'est rendu voir M. l'abbé J. Bernier.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était en visite chez ses parents et au presbytère.

Les Rév. Srs Marie-Joseph et Arthur-Marie, du couvent de Ponteix, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme P. Larose et leur famille.

Mlles M. Clermont et Yvonne Carrier, de Moose Jaw, Marie Brisebois et Edith Chabot, de Gravelbourg, Lise Fournier, de Regina, Gertrude, Jeannine et Lauriette Chabot, de Taber, Alta, M. et Mme Johnny Samborski, M. Raymond Fournier et Mlles Rachel Chabot et Julienne Larose, de Saskatoon, et M. Edmond Chabot, de Regina, étaient en visite chez leurs parents pour le jour d'Action de grâces.

Mme Mina Brunelle, d'Ottawa, était en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Aristide Fournier.

M. et Mme Roger Vandevoorde, de Moose Jaw, rendaient visite à M. et Mme Médelger Chabot.

M. et Mme Gérard Desharnais sont allés au mariage Rouleau-Lallier à Ponteix.

M. Raymond Lizé et Mlle Jeannine Fournier, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Aimé Fournier.

Mlle Yvonne Bouffard est revenue chez ses parents, après avoir passé quelques mois chez ses soeur et beau-frère de Champion, Alta.

La première soirée de Foyer-Ecole eut lieu le 8 octobre et fut présidée par le R. P. B. Paris, O.M.I.

MM. et Mmes Valmore Couture et Aimé Fournier sont allés à Regina, dernièrement.

M. et Mme J. Yakimick, de Regina, étaient en visite chez Mme Pauline Massé.

Mlle Alice Larose a un emploi comme aide garde-malade à l'hôpital de Ponteix.

MM. et Mmes Pierre Larose et leur fille, Alice, Adrien Larose et Rosaire Chabot et leurs deux filles, Cécile et Adrienne, sont allés à Cudworth, Sask., pour assister au mariage de Mlle Pauline Larose avec M. S. Samborski.

M. et Mme E. Labbé, de Calgary, et M. Henri Larose, d'Edmonton, étaient en visite chez les familles P. Larose et Rosaire Chabot.

M. Charles Fournier et son fils, Maurice, ont dû être alités pendant plusieurs jours.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Il lance... et compte... Le hockey professionnel est revenu sur nos ondes, grâce à la compagnie International Harvester. Les Quakers de Saskatoon ont démarré en trombe... remportant les deux premières joutes par des comptes éloquents. Espérons qu'ils ne faiblissent pas au cours de la saison et qu'ils continuent à donner d'agréables émotions aux favoris de la rondelle aux écoutes. Espérons également que notre ami, Jacques Boucher, qui a bien attrapé la cadence, n'use pas trop ses cordes vocales.

"Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître". Voilà ce que l'on peut dire de la première émission des "Voix de chez nous", enregistrés chez M. Pierre Gareau, de Bellevue. Enhardie par ce succès, l'équipe volante ne demande qu'à élargir le champ de ses activités. Elle compte sur la coopération des auditeurs.

Oncle Roger a lancé ses petits concours. Il remercie ceux et celles qui lui ont déjà envoyé de gentilles lettres et de belles histoires, et il souhaite que ce geste se multiplie chez ses jeunes auditeurs.

Une nouvelle émission intéressante a fait son apparition sur nos ondes "La chasse à l'inconnu". Elle distrait et amuse tous ceux et celles qui l'écoutent le vendredi à 7 h. 30 et procure aux chanceux, soit un coussin, soit un porte-billets. Que les auditeurs de CFNS ne se gênent pas pour fournir le gibier aux chasseurs CHFA.

Radville

Çà et là

Le 12 septembre, M. Jéovah Gilmore est allé en autobus à Saskatoon pour continuer ses études au séminaire Pie X.

M. et Mme Hector Gilmore sont allés en auto visiter leurs parents du Manitoba, le 16 septembre. Ils ramenèrent leur mère, Mme Emma Gilmore, qui passa une couple de semaines à Radville.

Le bazar annuel de Souris Valley qui eut lieu le 5 octobre a remporté un véritable succès. Une somme d'au-delà de $300.00 fut réalisée. Plusieurs beaux prix ont été donnés par les paroissiens et les magasins de Radville.

Les brûlures à la main et aux pieds reçues par M. Léo Gilmore le jour de la mort accidentelle de M. Lucien Bourassa, en Ontario, se sont aggravées après une opération chirurgicale. Ses pieds devront être maintenus dans un moule de plâtre pendant six semaines.

Un incendie s'est déclaré dans la maison louée par M. Paradis, le 8 octobre. La diligence des pompiers a empêché le feu de se propager aux maisons voisines. Les dégâts furent évalués à $800.00.

M. Albert Galorneau a célébré le 50e anniversaire de son arrivée à Radville, le 9 octobre. Un délicieux goûter fut servi à tous ses amis. La veillée se prolongea jusqu'au matin.

M. et Mme Antoine Pirio sont allés visiter leur gendre, M. Rosaire Béliveau, à l'hôpital de Moose Jaw, le 12 octobre.

M. Henri Boenigens, du Maroc, Afrique du Nord, est en visite au Canada et a passé quelques jours chez M. et Mme Léon Carles, père, le 8 octobre.

Sont hospitalisés actuellement: Mmes Ephrem Fredette et Honoré Dionne, de Radville, MM. Albert Verbeurgt et Donat Corbin, de Ceylon, et le jeune Yvon Fredette.

Naissances

Denise-Simone, fille de M. et Mme Edouard Jalbert.

Blaine-Michel, fils de M. et Mme Roland Paradis.

Shedon Brent, fils de M. et Mme Gérald Prost.

Yvon-Joseph, fils de M. et Mme Ephrem Fredette. Parrain et marraine, M. et Mme Etienne Bourassa.

En une semaine 5,338 réfugiés de la zone soviétique à Berlin

BERLIN-OUEST — Au cours de la semaine du 30 août au 5 septembre, 5,338 réfugiés de la zone soviétique, dont 734 jeunes de moins de 24 ans sans famille, ont gagné Berlin-Ouest et la République fédérale allemande.

On relève d'autre part que 11,803 ressortissants allemands sont arrivés pendant le mois d'août des pays d'Europe orientale dans la République fédérale. La plupart d'entre eux ont été rapatriés des anciens territoires allemands de l'Est. Pendant le mois d'août, 21,595 réfugiés ont été enregistrés contre 19,283 en juillet.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
14 octobre 1958

BEURRE

Crémerie .... .62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.31
Grade A moyens	.23
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32-.34	.28-.30	.22-.24
5-6 lbs	.31-.32	.25-.26	.16-.18
4-5 lbs	.27-.28	.21-.22	.13-.16
Moins de 4 lbs	.22-.24	.16-.19	.10-.11

POULETS EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 5 lbs	.20-.21	.16-.17	.11-.13
4-5 lbs	.18-.20	.14-.15	.10-.11
Moins de 4 lbs	.14-.16	.11-.13	.08-.09

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$22.00-$23.50
Bons	22.00- 23.50
Moyens	19.00- 21.00
Ordinaires	16.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$20.00-$21.00
Moyennes	18.00- 19.00
Ordinaires	15.00- 17.00
Vaches:	
Bonnes	$15.50-$16.00
Moyennes	14.50- 15.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$27.00-$29.00
Bons	27.00- 29.00
Moyens	22.00- 26.00
Ordinaires	15.00- 21.00
Porcs:	
Grade A	$23.00
Truies	13.50- 14.50
Taureaux:	
Bons	$18.00-$18.50
Ordinaires	15.00- 17.00
Agneaux:	
Bons	$17.50
Moutons:	
Bons	$4.00- $5.00

La fête de la "Petite Fleur" célébrée avec éclat à Lisieux

LISIEUX — La solennité de la fête de la "Petite Fleur" a été célébrée avec grande pompe, cette année. Grâce à Dieu, la température était idéale. C'est là une des conditions du succès d'un pèlerinage. Des gens venus nombreux, de près et de loin, ont été témoins des cérémonies grandioses.

Tout d'abord, après la messe de 8 h., il y eut une grand-messe pontificale célébrée à 10 h. 30 par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assisté de M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé de Willow-Bunch, comme prêtre-assistant, et des RR. FF. Philip John et Aimé, E.C., de Willow-Bunch, comme diacres d'honneur. Les RR. PP. W. Piédalue et B. Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient respectivement diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé A. Poulin, curé, agissait comme maître de cérémonies. Treize Chevaliers de Colomb du 4e degré, sous la direction de M. Emile Blais, d'Assiniboia, formaient la garde d'honneur. Il y en avait de Lisieux, Willow-Bunch et Assiniboia.

L'église était remplie à pleine capacité. Aux premiers rangs, on remarquait les Soeurs de la Charité dont quelques-unes étaient venues de Gravelbourg et de Regina, la Très Rév. Mère Provinciale et une compagne de St-Boniface. Les Soeurs de Jésus-Marie de Gravelbourg et les Filles de la Croix de Willow-Bunch avaient également envoyé une délégation. La chorale de Willow-Bunch, sous la direction du R. F. Roger, E.C., fit les frais du chant par l'exécution d'une belle messe. M. Raymond Boulianne, de Willow-Bunch, touchait l'orgue.

Au prône, M. le curé exprima les sentiments de bienvenue et de remerciements à Son Excellence, à Mgr R. Lussier, P.D., V.F., aux prêtres, aux frères, aux religieuses et à tous les pèlerins. Mgr Decosse donna le sermon en français et en anglais.

Un succulent repas fut servi à midi par les dames, jeunes filles et jeunes gens de la paroisse. Plus de 300 convives assistèrent. Entretemps, les pèlerins employaient leur temps libre, soit à faire des visites à l'église, à visiter le magasin d'objets de piété ou à faire un brin de causette avec des parents, des amis ou des connaissances.

Un chapelet vivant

La cérémonie de l'après-midi débuta à 3 h. Pour commémorer l'année centenaire de Lourdes et le dixième anniversaire de la croisade du chapelet en Saskatchewan, tous les enfants d'école de la paroisse et de l'extérieur s'unirent pour former un chapelet vivant encerclant l'intérieur de l'église. Plusieurs curés des paroisses voisines s'unirent aux pèlerins: MM. les abbés A. Vachon, d'Assiniboia, L. Rodrigue, de St-Victor, L. Folk, de Rockglen, et R. Ducharme, visiteur des écoles. M. l'abbé Ducharme était accompagné des Soeurs de la Ste-Famille de l'évêché et M. l'abbé Vachon, des Soeurs Oblates de l'école séparée d'Assiniboia.

Après le chapelet vivant, le R. P. W. Piédalue donna le sermon, appliquant les mystères du rosaire à la vie de sainte Thérèse. Vint ensuite la bénédiction des roses par Mgr Decosse, assisté de MM. les abbés Vachon et Latendresse. Ces roses furent apportées à Son Excellence et distribuées aux pèlerins par les jeunes filles de l'école du village. La bannière de sainte Thérèse, portée par M. Xavier Bouvier, fils, précédait la procession des roses.

Mgr R. Lussier, retiré à Assiniboia après avoir passé près de 28 ans comme curé de Lisieux, présida à la bénédiction du T. S. Sacrement, assisté de MM. les abbés Ducharme et Folk. Le tout se termina par la vénération des reliques de sainte Thérèse. Puisse chaque pèlerin recevoir par l'entremise de la sainte des grâces nombreuses.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme J.-C. Giraudier se rendirent à Regina, le samedi 27 septembre. De là, ils prirent l'avion pour se rendre à Vancouver visiter leur fille, Mme Connie Hebner (Hélène), et autres parents et amis. Ils restèrent quelques jours là-bas.

M. et Mme Allan Bolenbatch (Rita Lafrenière) sont venus visiter des parents et amis de Willow-Bunch, dernièrement.

Mlle Cécile Rodrigue, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est venue visiter ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

Mme M. Laliberté, de New Westminster, C.-B., a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme A. Bilodeau.

M. et Mme Edouard Petit et Mme Jos. Petit, d'Ogema, ont aussi visité la famille Bilodeau, dernièrement.

Mme Edgar Bonneau et son fils, Ernest, sont partis la semaine dernière pour Sarnia, Ont., où ils passeront quelque temps chez leur fille et soeur, Mme Jos. Ryan (Doris).

M. et Mme Joseph Bruneau, accompagnés de M. Médéric Gareau, de sa fille, Alice, et de Mme Eugène Boucher sont allés à Assiniboia, le mardi 7 octobre.

M. et Mme J. Kwasnicki (Gilberte St-Yves), de Maxtone, et M. André St-Yves, de Radville, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Alfred St-Yves.

La plupart des enfants pensionnaires sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents et amis.

Baptêmes

Le 5 octobre: Marie-Carmen-Jeanne, fille de Marcel Lavallée et de Lucille Cayer, née le 30 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Durand.

Le 12 octobre: Joseph-Michel-Philippe, fils de Jean-Baptiste Gosselin et de Rose-Yvonne McGillis, né le 28 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Lalonde.

Le 12 octobre: Claude-Marcel, fils de Bernard St-Yves et de Vivianne Lautier, né le 30 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Kwasnicki (Gilberte St-Yves), de Maxtone.

Malades

MM. M. Piot, de Lisieux, L. Beauregard et R. Caron, Mmes M. Gareau et Roger Bruneau (une fille) sont patients à l'hôpital local.

Duck Lake

Çà et là

Mlle Jacqueline Perrin, étudiante à l'école normale de Saskatoon, était en visite chez ses parents, M. et Mme Marcel Perrin, le dimanche 5 octobre.

M. Viateur Robert, sergent dans l'armée de Fort Churchill, est en visite chez son oncle, M. l'abbé H. Robert, curé de Duck Lake. M. Robert, qui est en route pour Halifax, visitera aussi ses parents de Laprairie, P.Q.

Le dimanche 12 octobre, Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, a confirmé les enfants de la paroise.

Les 18 et 19 octobre aura lieu le bazar annuel. Le samedi sera la journée des enfants et le dimanche dès 5 h., un souper suivi de divers amusements sera servi. Bienvenue à tous.

Laflèche

Çà et là

Mlles Martha Watteyne et Rose-Marie Desmarais furent choisis pour prendre part à une journée de la Croix-Rouge de Regina. Elles revinrent enchantées de leur tournée et du beau travail qui se fait là.

M. et Mme Joseph Martineau sont revenus très contents de leur voyage dans les Cantons de l'Est. Ils visitèrent l'Oratoire St-Joseph, le Cap-de-la-Madeleine, Ste-Anne-de-Beaupré et leurs parents des pays d'en haut. Ils s'arrêtèrent à Fort William afin de visiter leur fille, Mme Bernard Lalonde (Béatrice), ainsi qu'à Regina pour visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Larry Funke (Rita).

Il y eut réunion de famille chez M. et Mme Roméo Prévost à l'occasion du mariage de leur nièce, Mlle Thérèse Prévost, avec M. René Laflamme, de Québec. Un banquet fut servi et suivi d'une veillée.

Mlle Rita Douville, garde-malade graduée, de Boston, Mass., venait, dernièrement, visiter M. et Mme Elie Morrissette et leur fille, de Mankota.

Mme Aubin, accompagnée de son fils, Maurice, visitait sa fille, Mme Rundle, de Saskatoon.

Mmes Albert et Clovis Brière et leurs enfants, Joanne et Camille, passèrent la fin de semaine chez leurs filles, de Regina.

M. le Dr et Mme J.-M. Morin se rendaient à Québec assister aux funérailles de M. H. Picard, père de Mme Morin. Sincères condoléances.

M. Roger Poliquin, fils de M. et Mme Joachim Poliquin, a prononcé ses voeux perpétuels chez les Rédemptoristes, au collège Holy Redeemer, de Windsor, Ont.

Mlle Virginia Jan, de Toronto, arrivait par avion pour un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Alex. Jan, et ses frère et soeur, M. A. Jan et Mme Jos. Périgny.

M. E. Bilodeau et sa famille partirent en auto pour assister au mariage de Louise à Edmonton.

MM. Donald Morrissette et Benjamin Poliquin prirent part à une joute de gouret au "Hockey School" de Melville. M. et Mme François Poliquin les conduisirent et visitèrent M. le Dr et Mme A. Millette. M. le Dr Millette est le frère de Mme Poliquin.

Mme Joseph Chorel et M. André Palmier se remettent de leurs opérations subies à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Lors de la première élection générale canadienne, en 1867, le scrutin s'est déroulé du 7 août au 20 septembre.

Lac Pelletier

Va-et-vient

Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, était en visite au presbytère, la semaine dernière, et visita la nouvelle église. M. l'abbé G. Couture était aussi de passage.

Les étudiants partis en dehors pour poursuivre leurs études sont: Mlles Irène Liboiron et Yvonne Perron, à l'école normale de Moose Jaw; Mlle Alice Robitaille, à Swift Current où elle suit le cours commercial, et M. Denis Pellerin, au collège de Gravelbourg. A tous ces jeunes, bon succès.

M. et Mme Marcel Péru résideront cet hiver à Glen Bain où M. Péru est agent de station.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage

Le mardi 7 octobre eut lieu, à Wakaw, le mariage de M. Isidore Gareau, fils de Mme Camille Gareau, avec Mlle Olive Vachon, fille de M. Alfred Vachon, tous de Wakaw.

La mariée était accompagnée de son père et M. Médéric Gareau servait de témoin à son frère. Les garçons d'honneur étaient MM. André et Rémi Gareau et les filles d'honneur, Mlles Patricia Vachon et Jeannette Gareau.

Le dîner fut servi chez M. A. Vachon et le souper, chez Mme Camille Gareau. La veillée eut lieu à la salle de Domremy.

Décès

Mme Emilie Favenec est décédée le 10 septembre et le service eut lieu le samedi 13 septembre.

Baptême

André-Joseph-Sylvio, fils de M. et Mme Aubin Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Gaudet.

Distribution des prix de français à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 5 octobre, en l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, avait lieu la distribution des prix de français, dons du Club Canadien et de l'A.C.F.C., aux élèves de l'école St-Paul. Le programme de récitations et de chants, préparé par les religieuses de la Présentation de Marie, Mlle Solange Desrochers et M. Maurice Casgrain et rendu par les élèves, fut un magnifique succès.

Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale, était présent à la soirée. Son Exc. Mgr Léo Blais, ayant dû s'absenter pour conférer le sacrement de confirmation dans une autre paroisse, n'a pas pu assister.

M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles, et M. Wilfrid Lapierre, président du Club Canadien, ont adressé la parole. Les élèves qui ont mérité des prix sont: Irène Lavoie, Jacqueline Dupuis, Denis Perreault, Denis Neider, Maurice Kusch, Estelle Gaudet, Michelle Fournier, Simone Brisebois, Paulette Dupuis, Réo Belhumeur, Adrienne Brisebois, Sylvia Neider, Priscilla Bremner, Doris Perreault, Lucille Charpentier, Albert Joubert, Richard Charlebois, Lucille Roch, Maurice Perreault, Denise Gaudet, Roméo Lefaivre, Aline Joubert, Maurice Dansereau, Wilfrid Fournier, Michel Blondeau, Robert Dansereau, Roger Dansereau, Bernard Dupuis, Edgar Belhumeur, Roger Lemieux, Maurice Gareau, Pierre Fournier, Denis Casavant, Elaine Gaudet, Andrée Crépeau et Lucille Dansereau.

Remerciements

Depuis plusieurs années, le Club Canadien s'intéresse aux petits Canadiens de l'école St-Paul. Ces bontés renouvelées touchent beaucoup les coeurs des élèves qui expriment aux membres du Club leur plus vive reconnaissance. Un cordial merci aussi aux membres de l'A.C.F.C. pour les beaux volumes que quelques-uns ont eu le bonheur de recevoir. Les encouragements de cette belle association sont d'un grand secours.

Va-et-vient

M. et Mme Saül Chicoine, accompagnés de M. Joseph Phaneuf, sont allés à Saskatoon visiter des parents et amis. Mme Chicoine en profita pour aller passer un examen médical à l'hôpital de l'Université.

Nous relevons les noms de quelques membres de la famille venus assister au service anniversaire de M. Paul Chicoine la semaine dernière: M. Gaston Chicoine, de Hoey, MM. et Mmes Paul Langlois, de Hoey, Albert Perreault, de Saskatoon, Armand et Roger Chicoine, de Léoville, Raymond et Gérald Chicoine et leurs enfants, et Edmond Perreault et Mme Jean Gareau, tous de Prince-Albert.

M. et Mme J.-A. Fournier et leurs enfants sont partis mercredi dernier pour aller visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Emile Fournier, de Winnipeg. Ces derniers demeuraient autrefois à Prince-Albert.

Gravelbourg

Remerciements

Son Exc. Mgr Aimé Decosse et les membres de sa famille offrent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, Mme Amélia Decosse.

Albertville

Shower

Le dimanche 5 octobre, un shower fut organisé chez M. Albert Rapin en l'honneur du prochain mariage de sa fille, Amélia, avec M. Léo Benoit, de Chauvin, Alta. De jolis cadeaux furent présentés à la future mariée et tous les invités s'en retournèrent joyeux.

Çà et là

M. Philippe Gobeil est parti pour travailler à Winnipeg.

Mme Marie Gignac est allée passer l'hiver chez son frère, M. Lucien Gobeil, de Saskatoon.

MM. et Mmes Jeffrey Bernard et Tom Carrier et Mme Delvina Gobeil allèrent visiter M. et Mme Maurice Renaud, de Zenon Park.

M. Joseph Robert est revenu d'un voyage dans l'Est.

MM. et Mmes Lucien Gignac et Ernest Gobeil et M. Joseph Roussel ont fait un voyage en Alberta. Ils visitèrent M. et Mme Denis Roussel, de Hinton.

M. Gilles Lavoie habitera dans une maison qu'il a déménagée au village.

Le 7 septembre, M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, est allé assister à l'ordination du R. P. Omer Desjardins qui fut le premier enfant à lui servir la messe lors de son arrivée à Marcelin le 7 septembre 1938.

Mlle Dolorès Sanche a eu la visite de sa mère, Mme Eddie Fontaine. Avant de partir pour Montréal, Mme Fontaine tomba gravement malade et fut transportée à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. Elle passera quelque temps en convalescence au presbytère.

Mlle May Pellerin est retournée à Vancouver après avoir passé l'été chez ses père et frère, MM. Henri et Clovis Pellerin.

Mme Delvina Gobeil a été hospitalisée pendant onze jours et Mme Albany Durand est actuellement à l'hôpital.

Election du nouvel exécutif des Dames de Ste-Anne à Coderre

CODERRE — A leur dernière assemblée, les Dames de Ste-Anne élirent leur nouvel exécutif qui se compose de Mmes Armand Gaucher, présidente, H Marceau, vice-présidente, Emile Gaucher, secrétaire-trésorière, Noé Alix et Jean Carrobourg, conseillères.

C.J.C.

Environ 20 des jeunes de l'école supérieure se réunissent fidèlement deux fois par mois. Une récente élection donna les résultats suivants: Loren Bourget, présidente, André Beaudette, vice-président, Murielle Beaudette, trésorière, et Jacqueline Kelly, secrétaire.

Parmi les jeunes en visite à l'occasion du long congé, on remarquait Mlles Louise Gaucher et Michelle Marenger, du couvent de Gravelbourg.

Va-et-vient

M. et Mme Siméon Rondeau et leurs enfants, André, Rose-Eda et Alicica, de Willow-Bunch, passèrent une après-midi chez M. et Mme Siméon Ducharme, au presbytère.

M. et Mme Alexandre Fortin et leur fille, Cécile, étaient en promenade chez M. et Mme Fernand Fortin, de Ferland, et chez M. et Mme Henri Laberge, de Mankota, au cours de la journée du 12 octobre.

Au début de la semaine, M. et Mme Armand Gaucher ont joui de la visite de plusieurs de leurs enfants et petits-enfants: M. et Mme Albert Emond et leur famille, de Lisieux, la famille Drake, de Shamrock, Roger, de Gravelbourg, Rachel et Isabelle, de Regina, accompagnées de Mmes J. Nasal et Paul Dreher, du même endroit.

M. et Mme A. Nekon et leur famille ont passé quelques jours à McLean et à Indian Head.

Le mercredi 8 octobre, dix membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la subdivision de la paroisse St-Charles, ainsi que M. l'abbé F. Ducharme, se rendirent à Vanguard pour assister à une réunion de l'exécutif.

M. et Mme Ulric St-Denis ont rendu visite à M. et Mme Oscar Desnoyers.

St-Hippolyte -- Vawn

La réunion régulière des dames de la Ligue Féminine Catholique eut lieu le 7 octobre avec 19 membres présents.

Une lettre de remerciements de la nouvelle présidente diocésaine, Mme M. Lommer, fut lue par la secrétaire, Mme L. Phaneuf. Dans sa lettre, Mme M. Lommer indique plusieurs moyens qui peuvent aider à mieux accomplir la tâche.

Mme N. Higgins et Mlle B. Pollard assisteront à la conférence sur le cancer qui aura lieu à North Battleford le 23 octobre.

Mmes D. Weber et N. Higgins assisteront à une réunion de la Croix-Rouge le 18 octobre.

Le bazar aura lieu le 26 octobre. Un souper froid sera servi. L'entrée est de 75 cents pour adultes, de 50 cents pour étudiants et de 35 cents pour enfants de 6 à 12 ans.

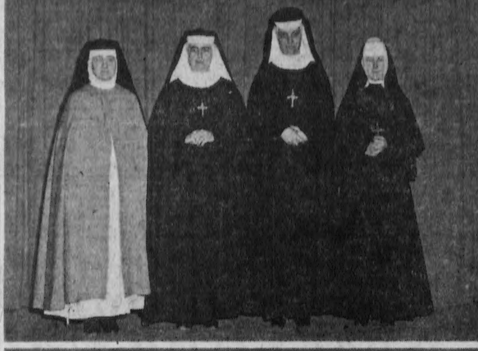
Les quatre dames qui servent le goûter aux réunions nettoieront l'église une fois pendant ce même mois.

Bienvenue à Mme E. Fortier qui a été reçue membre de la Ligue.

La réunion fut close avec la prière de la Ligue. Un goûter fut alors servi par Mmes E. Fortier, R. et A. Blanchette.

Plusieurs prises de position au 22e Congrès de l'A.E.C.F.M.







(Photographies: Gene Gauthier)

Le 22e congrès général de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba commençait dimanche soir dernier, dans la salle académique du collège de St-Boniface. Du début à la fin, les nombreux congressistes ont manifesté un vivant intérêt à l'égard des graves questions à l'étude, comme ils ont montré leur fierté et leur joie au cours d'événements plus traditionnels, comme la présentation des trophées de **La Liberté et le Patriote** aux plus généreux donateurs du Sou de l'Ecolier et la présentation des insignes de l'Ordre du Mérite Scolaire aux instituteurs fidèles à leur devoir des années durant. Quelques photographies ont été prises avant l'ouverture officielle du congrès, dimanche soir, afin de conserver de tels souvenirs.

Sur la photo du haut on voit, de gauche à droite, quelques-unes seulement des personnalités qui prirent part active à ce congrès: le docteur P.-E. LaFlèche, délégué du Manitoba français au conseil de la Vie Française, le docteur Camille Fournier, qui saura mettre souvent au service des congressistes ses expériences acquises au sein même de l'Association d'Education, l'honorable juge Alfred Monnin, président général de l'Association et président du congrès, M. Roland Pinsonnault, délégué officiel de l'ACFC et président des commissaires catholiques de langue française de la Saskatchewan, Mgr J.-Z. Robert, P.A., V.G., représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Markland Smith, délégué officiel de l'Association d'Education d'Ontario et président des Associations de Parents et Instituteurs de langue française de cette province, et le R. P. Benoit Paris, O.M.I., professeur du collège de Gravelbourg et conférencier spécialement invité pour le banquet du congrès.

La photo du centre montre quatre des religieuses institutrices qui reçurent les insignes et diplômes de l'Ordre du Mérite Scolaire après 32, 30, 25 ou 15 ans d'enseignement. A remarquer que cette année encore les religieuses ont joué un grand rôle dans le succès du congrès, par leur présence à toutes les séances d'étude et même au banquet.

La troisième photo laisse voir les représentants des écoles qui ont donné le plus fort pourcentage de l'année pour le Sou de l'Ecolier. Avec ces élèves et leurs institutrices de l'école de Dunrea, de l'Institut Collégial St-Joseph, du couvent de Ste-Agathe et du Jardin Langevin de St-Boniface, l'on voit les RR. PP. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education, et Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, qui fit la présentation des trophées du journal.

(Suite de la première page)

Dimanche soir, dès 8 h., alors que les congressistes remplissaient déjà la salle académique du Collège à pleine capacité, l'hon. juge Alfred Monnin, président général de l'Association d'Education, invita Mgr J.-Z. Robert, P.A., V.G., représentant de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, à réciter la prière d'ouverture du 22e congrès général. Puis tous chantèrent O Canada, et l'on se mit au travail. Aux premiers rangs de l'Assemblée, l'on remarquait tout particulièrement la présence du R. P. Benoit Paris, O.M.I., de Gravelbourg, conférencier invité au banquet du lendemain, M. Markland Smith, d'Ottawa, délégué de l'Association d'Education et des Associations de Parents et Maitres de l'Ontario, et M. Roland Pinsonnault, de Gravelbourg, délégué de l'ACFC et président des commissaires de langue française de la Saskatchewan, etc.

Le président général

M. Monnin donna d'abord les grandes lignes de son rapport. (Comme les principaux rapports des officiers de l'Association avaient été publiés dans le journal la semaine précédente, les rapporteurs surent ne pas se contenter d'une simple lecture de ces rapports, mais parler un peu plus librement et même parfois ajouter quelques précisions.) Ce rapport présidentiel portait sur les principales activités de l'exécutif depuis deux ans et indiquait sur quels points porterait spécialement le présent congrès: projet de nouvelle constitution, projet de fédération des Associations de Parents et Maitres, etc.

L'on procéda ensuite à l'élection de 15 membres pour le comité des résolutions et de 5 pour le comité de nomination. Le comité des résolutions fut composé comme suit: MM. C. Fournier, W. Decosse, E. Bohémier, Me L. Deniset, le Dr P.-E. LaFlèche, S. Marion, P. Raimbault, J.-A. Dansereau, L. Morin, H. D'Eschambault, D. Balcaen, J. Chabalier, MM. les abbés P. Raymond et L. Bouvier et le R. P. A. Lemoine, O.M.I. Les membres du comité de nomination furent MM. H. Sala, J. Chabalier, le Dr A. Lachance, L. Guenette et L. Rémillard.

Les trophées du journal

Immédiatement avant que la séance soit officiellement ouverte, M. Gene Gauthier, photographe de **La Liberté et le Patriote**, avait pris trois photos dont celle des élèves qui méritèrent les trophées du Sou de l'Ecolier. C'est le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint du journal, qui fit la présentation de ces trophées après qu'on eut constitué les comités des résolutions et de nomination.

Le Père Bédard invita à tour de rôle les gagnants à monter sur la scène pour recevoir les quatre trophées que le journal présente annuellement aux écoles qui ont obtenu la plus haute moyenne de contribution au Sou de l'Ecolier. Des élèves de l'école de Dunrea (institutrices: Soeurs Oblates), du grade XII commercial de l'Institut Collégial St-Joseph (institutrice: Sr Marie-Bibiane, S.N.J.M.), du couvent de Ste-Agathe (institutrice: Sr Marie-Agnès de Jésus, S.N.J.M.) et du grade 5 du Jardin Langevin de St-Boniface (institutrice: Sr St-Siméon, M.O.) vinrent donc recevoir les trophées et le Père Bédard sut adroitement faire expliquer à ces élèves comment ils avaient procédé pour ramasser des fonds pour le Sou de l'Ecolier. (D'après le rapport du trésorier, on sait que les recettes du Sou de l'Ecolier ont été de $4,031.68.) Les congressistes présents apprirent qu'on avait eu recours à toutes sortes d'initiatives: parties de bingo, vente de bonbons, rafles, vente de bouteilles vides, etc., et qu'on avait aussi contribué de son argent personnel. Ces récits méritèrent les applaudissements enthousiastes de la foule.

Ordre du Mérite Scolaire

M. Henri D'Eschambault, trésorier, fut ensuite invité par le président à présenter le rapport financier. Il s'acquitta de sa tâche avec précision vu que ce rapport avait été publié dans le journal. Ensuite, le R. P. R. Durocher, O.M.I., président du Comité d'Enquête, a présenté son rapport verbal, qui n'est pas destiné à être publié.

Le R. P. Louis Chabot, S.J., professeur de rhétorique au Collège, vint alors égayer l'auditoire avec ses chantres, qui interprétèrent avec brio quelques chansons de leur riche répertoire. Mme S. Bourbonnière accompagna au piano. Les applaudissements fusèrent souvent et fortement.

On procéda ensuite à la dernière partie du programme de la soirée, soit la présentation des diplômes de l'Ordre du Mérite Scolaire à des institutrices méritantes du Manitoba français: Sr Marie - des - Cinq - Plaies, des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, actuellement institutrice à l'école Lafortune de Woodridge après avoir enseigné depuis 31 ans et 4 mois dans plusieurs autres écoles du Manitoba; Sr Marie-Joseph, Missionnaire Oblate, institutrice à l'école St-Vincent-de-Paul, de Ste-Amélie, après avoir enseigné depuis 31 ans à St-Boniface, St-Charles, Transcona, Dunrea, Ile-de-Chênes et Cayer; Sr Claire-St-Laurent, des Filles de la Croix, institutrice à l'école Iberville de St-Malo, qui, elle aussi, a exercé son ministère d'enseignement dans plusieurs écoles depuis 30 ans; Sr Notre-Dame-de-Bon-Repos, des Franciscaines Missionnaires de Marie, enseigne à l'école de St-Laurent depuis 30 ans. Ces quatre religieuses susmentionnées reçurent le bouton-insigne d'or décerné à celles qui enseignent depuis 30 ans et plus.

Trois institutrices reçurent le bouton-insigne d'argent donné à celles qui ont de 25 à 30 ans d'enseignement: Mme Antoinette Lemaire qui, au cours des 27 dernières années, a enseigné aux écoles St-François-de-Sales (aujourd'hui Queen Elizabeth), Laramée, Centre (St-Claude), Provencher (Aubigny), St-Norbert et maintenant à l'école paroissiale du Précieux-Sang; Sr Marie-Fidéline, Franciscaine Missionnaire de Marie, enseigne à l'école Simonet, de St-Laurent, depuis 26 ans; Sr Angèle-Thérèse, des Soeurs des SS. NN. de J. et de M., a enseigné deux ans à Ste-Agathe et 23 ans à l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface.

Deux religieuses ont reçu le bouton-insigne de bronze, décerné à celles qui ont enseigné de 15 à 25 ans: Sr Marie-Lucie, des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies, a enseigné depuis 17 ans aux écoles Dandurand, de Haywood, Notre-Dame-de-Lourdes et du Précieux-Sang, de Norwood; Sr Marie-Alice, aussi Chanoinesse, a enseigné aux écoles Notre-Dame-de-Lourdes, de Haywood, du Précieux-Sang et de St-Lupicin au cours des derniers 16 ans.

L'Association d'Education a donc souligné solennellement les mérites de ces institutrices qui se consacrent entièrement depuis tant d'années à la cause de l'éducation catholique et française en cette province. Mgr J. Robert, P.A., V.G., président d'honneur de l'assemblée, tint aussi à féliciter ces institutrices et montrer à quel point elles ont compris la grandeur de leur profession, fidèles en cela aux enseignements du pontife défunt, S. S. Pie XII.

M. Monnin, président de l'Association, ajourna ensuite la séance jusqu'au lendemain matin à 9 h., mais il tint à rappeler qu'on espérait la présence de très nombreux congressistes au banquet du lendemain, d'autant plus que les Mères Provinciales avaient gentiment accordé à leurs religieuses la permission de participer à ces agapes fraternelles.

LUNDI

Vers 9 h. a.m., le lundi 13 octobre, la salle académique se remplissait de nouveau de congressistes. M. Monnin invita d'abord Mgr Clovis Paillé, P.D., à réciter la prière, puis, sans tarder, invita M. Hervé Sala à présenter le rapport du comité de nomination. On connut alors les noms des 22 personnes mises en nomination comme membres du futur exécutif: Mme M.-J. Bourrier, Mlle E. Comte, MM. E. Bohémier, J. Chabalier, A. Corriveau, A. Dansereau, R. Deleurme, H. D'Eschambault, L. Dufault, le Dr J.-H. Dupont, L. Guenette, le Dr A. Lachance, le Dr P.-E. LaFlèche, M. Lancelot, L. Landry, L. Legal, L. Paquin, P. Raimbault, L. Rémillard et H. Sala et S. H. le juge A. Monnin.

Deux télégrammes

Après cette proclamation, le président invita M. le comte Serge de Fleury, Me L. Régnier, M. E. Préfontaine et quelques autres personnalités à venir prendre place aux premiers rangs de l'assemblée, lut deux télégrammes de félicitations et de bons voeux envoyés de Québec par M. Paul Gouin, président du conseil de la Vie française, et, de Banff, par M. Jean Lagassé, président de la fédération provinciale des Associations de Parents et Maitres, puis invita M. Marcel Lancelot à donner son rapport sur le Comité du fonctionnement scolaire.

Discussion animée

Après la présentation de chaque rapport, depuis l'ouverture du congrès la veille au soir, le président demandait à l'assemblée si l'on avait des questions ou des précisions à demander . . . avant l'adoption par vote à mains levées de ces rapports. Il faut dire que cette demande du président ne souleva des questions qu'après la présentation éloquente du rapport du R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur des écoles.

Cette discussion dura presque une heure et porta sur une multitude de problèmes, dont la question de l'enseignement du français par nos instituteurs et institutrices, de leur perfectionnement pédagogique, des bourses scolaires du Manitoba et du Québec, des cours d'été au Collège, des cours de français de l'Association, etc., etc. Plusieurs religieuses prirent part à la discussion, ainsi que le Dr Camille Fournier, MM. J. Deroche, R. Deleurme, M. Smith, R. Pinsonnault, etc. Les éclaircissements que provoqua la discussion ont semblé faciliter de beaucoup la tâche de M. l'abbé Pierre Raymond, aussi visiteur des écoles, invité ensuite à présenter son propre rapport. Il appuya de façon toute particulière sur la nécessité absolue du perfectionnement pédagogique des instituteurs et institutrices et il leur conseilla de consacrer une partie de leur salaire à cette cause.

La réunion du matin se termina par le rapport de l'officier de liaison, le R. P. Ludger Guy, S.J. Il appuya spécialement sur les festivals de chant et de diction, le projet d'une fédération des associations de Parents et Maitres de langue française (ce projet serait de fait longuement discuté au cours de l'après-midi), les sections de Jeunes Franco-Manitobains, le programme radiophonique "Alerte aux Franco-Manitobains", etc.

Tous furent ensuite invités par le président à se rendre au gymnase pour le banquet, après quinze minutes de repos bien mérité.

Banquet

Mgr Paillé récita le bénédicité, puis un de profundis pour le Souverain Pontife défunt, avant que les 250 convives (dont au moins 75 religieuses) prennent place à table. M. Léo Rémillard était l'organisateur du banquet. Les pourvoyeurs Pelland avaient préparé un excellent repas et leur personnel assura un service à la fois rapide et agréable.

On remarquait, à la table d'honneur, Son Honneur le juge Alfred Monnin, Mgr Clovis Paillé, représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, l'hon. M. Boulic, secrétaire provincial, Mme Boulic, M. le maire J. G. Van Belleghem, de St-Boniface, Mme Van Belleghem, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, Me Laurier Régnier, M.P., M. Roger Teillet, M.A.L., de St-Boniface, M. Edmond Préfontaine, M.A.L., de St-Pierre, R. P. Benoit Paris, O.M.I., de Gravelbourg, orateur principal, M. Markland Smith, représentant de l'Association ontarienne, M. Roland Pinsonnault, représentant de l'Association de la Saskatchewan, M. Léo Dufault, président du comité français de la Manitoba Home and School Federation, M. R. Bockstael, représentant de l'Association des commissaires de langue française, M. R. Deleurme, président de l'Association des Instituteurs, R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, M. J.-A. Dansereau, représentant de Radio-St-Boniface, M. C. Fournier, représentant de l'ACELF, et le R. P. O. Bouy, recteur du Collège de St-Boniface.

Délégué de l'Ontario

Le repas terminé, M. Monnin présenta tour à tour les divers orateurs, mais laissa au R. P. Ludger Guy, S.J., la tâche de faire connaître lui-même l'orateur spécialement invité pour la circonstance, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., professeur du collège de Gravelbourg et fondateur du mouvement Foyer-Ecole dans le sud de la Saskatchewan.

M. Markland Smith, d'Ottawa, premier orateur, rappela qu'il assistait au congrès à titre de délégué officiel de l'Association d'Education d'Ontario et de ses sept filiales, particulièrement l'Association des Parents et Educateurs de cette province voisine. Il raconta l'histoire de la fédération interprovinciale des Associations des Parents et Educateurs d'Ontario et de celle de Foyer-Ecole de Saskatchewan, et son désir de voir les APM catholiques et françaises du Manitoba entrer dans cette fédération interprovinciale. Il termina en disant qu'on projette même de lancer bientôt le projet d'une fédération nationale de toutes les Associations de Parents et Maitres de langue française, de sorte que nous puissions être représentés officiellement au sein des prochaines conférences nationales sur l'éducation.

Délégué de la Saskatchewan

M. Roland Pinsonnault, de Gravelbourg, délégué officiel de l'ACFC et président des commissaires d'écoles de langue française de la Saskatchewan, raconta en quelques mots le travail accompli par les nôtres en sa province: réalisations concrètes pour favoriser l'amour de la langue française et l'amour du travail, visites de représentants manitobains comme les RR. PP. Guy, Ramaekers et Gendron, S.J., festivals de la chanson française (mais non pas sur une base éliminatoire, en cela fidèles aux suggestions du Père Guy), concours oratoires, qui progressent d'année en année, activités de l'AFCIS, qui groupe les instituteurs de langue française, lutte acharnée à cause des grandes unités scolaires, kiosques de livres français à la porte des églises (seulement à Gravelbourg, il s'est vendu pour plus de $600 de livres français à la cathédrale, au cours de l'été), etc. L'orateur conclut en offrant les meilleurs voeux de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, ancien manitobain, à tous les congressistes.

M. J.-A. Dansereau, de Lorette, rappela éloquemment la contribution immense du poste CKSB à l'avancement de la culture française au Manitoba par ses programmes variés et par son personnel. Puis, le Père Guy présenta le conférencier invité, l'animateur du mouvement Foyer-Ecole en Saskatchewan, professeur aux cours d'été de l'Université d'Ottawa, le R. P. Benoit Paris, O.M.I.

Foyer-Ecole

Le conférencier annonça dès le début qu'il entendait montrer comment, en Saskatchewan, on voit le mouvement Foyer-Ecole, espérant que les succès remportés pourraient servir d'inspiration aux autres provinces, en l'occurrence au Manitoba.

Montrant qu'aujourd'hui, en notre pays, on manifeste un intérêt de plus en plus marqué envers les questions d'éducation sur le plan familial, à l'école, en fonction des directives de l'Etat, il s'attrista qu'hélas! une horrible neutralité ait envahi ce champ. L'enseignement officiel à travers le pays est neutre en théorie: une éducation sans principe, sans Dieu, sans tenir compte de la destinée toute spéciale de l'homme, sans lui fournir une solide formation morale. Les moyens de publicité (journal, radio, télévision), étrangers aux principes chrétiens, créent une atmosphère de paganisme, de matérialisme.

L'école continue la famille

Pourtant, l'oeuvre de l'éducation, surtout en ce qui concerne les jeunes, doit être entièrement imprégnée de christianisme. Il ne s'agit pas tant ici de favoriser la multiplication de certains actes, comme la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, mais de faire passer les principes chrétiens dans la vie de chaque jour et ainsi de permettre aux sacrements d'accomplir tous leurs effets de sanctification.

C'est pour atteindre ce but qu'on a fondé les Associations de Parents et Maitres et de Foyer-Ecole. L'on sait bien que l'éducation commence au foyer, mais aussi que l'école continue la famille: continuité, non simple contiguité. Il s'agit donc de savoir de quelle famille il s'agit.

L'orateur répondit à cela en recourant aux plus hauts principes de la théologie trinitaire. De même que Dieu le Père se dit dans son Verbe, ainsi chaque être créé (individuel ou collectif) doit se dire dans son propre verbe. Or nous sommes des catholiques de verbe français. Toutes nos associations doivent prendre forme sur notre être, nous diriger vers notre fin de catholiques d'expression française, de sorte que nous puissions rester nous-mêmes sans cesser de nous harmoniser avec les autres hommes d'autres expressions et d'autres cultures. Il ne s'agit aucunement d'être contre les autres, mais bien d'être pour nous-mêmes.

C'est cela qu'on a fait en Saskatchewan en fondant les Associations de Foyer-Ecole, associations catholiques et d'expression française, associations groupant des foyers et des écoles catholiques et de verbe français. Et le travail déjà accompli a été résumé en un cahier de 90 pages où tous peuvent se renseigner sur la matière des forums, des conférences, des discussions, et sur le rôle propre des animateurs.

Le Père Paris conclut en encourageant les Associations de Parents et Maitres de langue française à songer aux dangers que représente l'adhésion à un groupement neutre. La fédération interprovinciale, prônée par M. Smith, tuerait d'avance ce danger.

Après-midi

Après le banquet, tous se transportèrent dans la salle académique pour la dernière partie du congrès, la partie la plus importante peut-être, en tout cas, la plus animée.

On procéda tout d'abord au choix de 5 scrutateurs: Me L. Régnier, MM. R. Teillet, J. Deroche, président, J. Bérubé et O. Sabourin. Puis il fut décidé que tous les congressistes présents dans la salle auraient le droit de vote, c'est-à-dire de choisir 18 des 22 noms mis en nomination le matin pour le prochain exécutif.

Après la votation, le président de l'assemblée expliqua les différences importantes entre l'ancienne constitution de l'Association (celle même de 1916) et la nouvelle; congrès annuel (et non plus tous les deux ans), éliminations de longs articles au sujet des comités locaux (articles désuets depuis plusieurs années), etc. Tous votèrent ensuite à mains levées les 29 articles de cette nouvelle constitution.

Les APM

On passa alors à l'autre point important au programme, la question de la fédération de nos Associations de Parents et Maitres, sachant qu'il existe déjà chez les Franco-Manitobains 17 sections catholiques et françaises et que d'autres sections naitront avant longtemps en d'autres centres.

Vu l'absence de M. Jean Lagassé, président de la Manitoba Home and School Federation, M. Monnin invita M. Léo Dufault à venir exposer aux congressistes en quoi consiste la section française existante au sein de cette fédération provinciale.

M. Dufault, président de ce comité français, explique comment les APM de langue française, qui sont membres de la Fédération manitobaine, y exercent une influence bienfaisante. De fait, le président actuel est M. Jean Lagasse et, sur un exécutif de 38 membres, nous comptons quatre Franco-Manitobains. De plus, d'importants avantages pécuniaires découlent de cette affiliation: nous profitons de l'octroi provincial de $1,500 accordé à la Fédération par le gouvernement, nous recevons du matériel en français à un coût extrêmement minime (moindre de fait que le coût réel d'impression). Enfin, notre présence accorde un appui moral aux autres associations catholiques au sein de la fédération et, dans un avenir prochain, cet appui sera plus que moral seulement. Plus tard, M. Dufault a souligné que la constitution de la Fédération laisse une entière liberté religieuse à toutes les associations membres.

Le mouvement interprovincial

M. Markland Smith, d'Ottawa, président des associations de Parents et Educateurs de langue française de l'Ontario, vint ensuite expliquer ce qui s'est fait en Ontario et sur le plan interprovincial. En Ontario, on possède déjà 175 groupes affiliés, qui reçoivent d'un organisme provincial des circulaires, un bulletin, une revue, etc. C'est justement l'existence d'un organisme responsable sur le plan provincial qui a provoqué l'augmentation des affiliations, ces dernières années. De plus, neuf provinces canadiennes sont intéressées déjà au projet d'une fédération nationale, et même Terre-Neuve, où se trouvent quelques paroisses françaises, a commencé une correspondance de lettres avec le centre d'Ottawa.

On sait que le mouvement Foyer-Ecole de la Sask. a déjà donné son adhésion à la fédération interprovinciale des Associations catholiques françaises. M. Smith conclut en disant que l'union de toutes nos associations de toutes les provinces du Canada peut seule nous permettre d'accomplir de grandes choses dans ce domaine de l'éducation catholique et française qui intéresse à la fois les parents et les éducateurs, tout cela pour le bien des enfants. Vous êtes libres, dit-il, de faire ce que vous voulez sur le plan provincial, mais je souhaite votre adhésion à notre projet de fédération nationale, afin qu'un jour nous puissions prendre notre place dans la Canadian Education Conference, qui est neutre.

Motion opportune

Une discussion très chaude a fait suite à ces exposés, les uns étant préoccupés de la conservation des valeurs qui nous sont propres, les autres inquiets d'atteindre ce but sans renoncer à la tradition de "présence" qui a été suivie, par nécessité et avec profit, par les Franco-manitobains, depuis 1916.

Les interventions se multiplièrent: graves avertissements sur les dangers contre la foi pour les parents qui ne peuvent plus association neutre, témoignages sur la liberté religieuse des Associations actuelles, citations du Souverain Pontife en faveur de la coopération avec ceux qui respectent la loi naturelle, allusions à des conseils personnels par écrit ou de haute voix de l'autorité ecclésiastique, formules tentatives, etc. Peu à peu, il devint évident que la coordination des opinions dans une formule se ferait mieux par un comité, ce qui fut décidé par motion, à voix majoritaire, laissant à tous, entre-temps, leur liberté d'action.

Rapport intérimaire

L'heure tardive exigea que les autres numéros au programme soient abrégés. Le R. P. Durocher se contenta, par conséquent, de commenter brièvement la situation qui a été créée par le rapport intérimaire de la Commission Royale. Ce document recommande des "Divisions" ayant le contrôle des high schools, mais laissant aux commissions locales le contrôle total des écoles élémentaires. Tout cela comme condition préalable à l'augmentation considérable des octrois de la province. Ceux qui n'acceptent pas les "Divisions" n'auraient pas les nouveaux octrois. Pour le moment, il est difficile de prendre position, car le gouvernement n'a pas indiqué à quel point le rapport serait proposé sous forme de législation. En tout cas, il faudra sauvegarder nos groupements homogènes, nos paroisses isolées, et ne pas oublier la situation de nos écoles indépendantes. En attendant, les consolidations de districts renforcent nos positions. Le R. P. Durocher souligna de nouveau l'importance de l'entente avec les autres groupes qui ont les mêmes problèmes. L'union fait la force.

Nouvel exécutif

Avant de clore le congrès, le président du congrès invita M. J. Deroche, président des scrutateurs, à promulguer les noms des 22 membres du nouvel exécutif, qui s'ajoutent à ceux qui sont membres statutaires, comme les représentants de diverses institutions: le Collège, le Juniorat, le journal, etc. Voici les noms des élus par l'assemblée: M. Etienne Bohémier, agent d'assurance, Paroisse de la Basilique; M. Joseph Chabalier, propagandiste des magasins coopératifs, St-Adolphe; Mlle Elise Comte, institutrice, Paroisse de la Basilique; M. Arthur Corriveau, professeur de français à l'Institut Pédagogique, Paroisse de la Basilique; M. Auguste Dansereau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Taché, Lorette; M. René Deleurme, instituteur, St-Norbert; M. Henri D'Eschambault, homme d'affaires, St-Boniface; M. Léo Dufault, gérant de Fides, Précieux-Sang; M. J.-H. Dupont, médecin, Paroisse de Ste-Famille; M. André Lachance, dentiste, Précieux-Sang; M. P.-E. LaFlèche, dentiste, Winnipeg; M. Marcel Lancelot, instituteur, Précieux-Sang; M. Léo Landry, entrepreneur, Précieux-Sang; M. le juge Alfred Monnin, Paroisse de la Basilique; M. Lucien Paquin, instituteur, Paroisse de la Basilique; M. Pierre Raimbault, membre de l' "Advisory Board", Paroisse de la Basilique; M. Léo Rémillard, poste CBWT, Paroisse de la Basilique; M. Hervé Sala, gérant des ventes, Paroisse du Précieux-Sang.

Résolutions adoptées au 22e Congrès

1) Les Canadiens français du Manitoba, réunis en Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, désirent exprimer à Leurs Excellences nos archevêques et évêques du Manitoba l'expression de notre piété filiale et de notre entière soumission, et prient Leurs Excellences de bénir nos délibérations.

2) Que les étudiantes du Collège St-Joseph (St-Boniface) qui sont en 2e, 3e et 4e années du cours universitaire (Arts et Sciences) soient autorisées à suivre les cours de français offerts aux garçons dans les années correspondantes du Collège de St-Boniface.

3) Que l'Association d'Education organise pour le mois de juillet prochain des cours d'été destinés à compléter la formation professionnelle catholique et française de nos instituteurs.

4) Que l'Association d'Education organise chaque année un grand concours, soit d'épellation, soit de diction et d'éloquence, à travers la province en s'inspirant de la formule suivie à l'heure actuelle en Saskatchewan.

5) Que le Département d'Education autorise l'enseignement du français (French Option) dès la première année.

6) Qu'il soit résolu que l'Exécutif de l'Association prenne les mesures nécessaires pour que le programme hebdomadaire "Alerte aux Franco-manitobains" soit maintenu afin que tous les Franco-manitobains soient constamment mis au courant de leurs problèmes communs pour sauvegarder notre unité et notre force.

7) Le Comité des Résolutions désire féliciter l'Exécutif d'avoir pris l'initiative de servir le banquet le midi, ce qui a permis à un plus grand nombre de personnes d'y assister et de profiter de l'allocution splendide du R. P. Benoit Paris.

8) Le Comité des Résolutions suggère à l'Exécutif de fournir une étiquette à chaque membre assistant au Congrès pour que ce membre y inscrive son nom et attache cette étiquette à sa boutonnière.

9) Remerciements:

Le Congrès se rend compte qu'il est impossible de féliciter individuellement tous et chacun. Cependant, nous voulons adresser spécialement nos remerciements

— aux Révérends Pères Jésuites pour l'usage de leurs salles;

— au Conseil de la Vie Française en Amérique;

— au R. P. Chabot, S.J., et à ses collégiens pour le programme musical;

— aux Jeunes Franco-manitobains du Collège de St-Boniface qui ont si bien chanté;

— à nos distingués visiteurs;

— au poste de radio CKSB;

— à la direction du journal **La Liberté et le Patriote**;

— à nos magnifiques congrégations religieuses et à notre splendide clergé;

— à nos Associations de Commissaires d'Ecoles, d'Instituteurs et d'Institutrices et de Parents et Maitres;

— à notre roc semblable à Gibraltar, le R. P. Guy, S.J.;

— à nos visiteurs d'écoles;

— à tous les employés de l'Association;

— aux officiers de l'Association, en faisant mention spéciale du président;

— à l'Exécutif sortant de charge;

— et enfin, nos meilleurs voeux au nouvel exécutif.

Le Comité des Résolutions.

Aide-toi et le ciel t'aidera

A l'occasion de la semaine de la Coopération qui aura lieu cette année du 27 octobre au 1er novembre, il est bon et raisonnable de faire dans chacune de nos Caisses Populaires et Scolaires et dans tous nos mouvements coopératifs, un inventaire de ce qui a été accompli depuis la fondation, et de prendre les résolutions nécessaires pour mettre sur pied un programme d'études, où partout on étudiera avec plus d'ardeur les grands principes de la coopération. Nous travaillerons ainsi avec plus de compréhension et plus d'à propos et nos efforts auront des résultats plus heureux.



M. Joseph Deroche

"Tous pour chacun et chacun pour tous" plus que jamais, et qu'au cours de l'hiver 1958-59 se réalise plus d'étude sous l'habile direction de notre propagandiste, M. l'abbé A. St-Laurent, et que l'esprit d'épargne se développe davantage chez nous.

Chers coopérateurs, ce sont là mes souhaits à l'occasion de cette semaine de la Coopération.

Joseph DEROCHE,
président de la Section Manitobaine du C.C.C. et de la Caisse Centrale de St-Boniface C.U.S. Ltd.

Le Saint-Père a canonisé 33 saints

OTTAWA — En vingt ans de Pontificat, S. S. le Pape Pie XII a canonisé 33 saints. De plus, au cours de 45 cérémonies de béatification, le Pape a béatifié 169 vénérables.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 33

Le jeune homme ne répondit pas. Ses traits s'étaient durcis. Un combat d'une violence extrême se livrait en lui. Qui croire en vérité? Si son oncle jouait vraiment la comédie pour sauver sa peau, il ne l'avouerait pas devant le lord et il était bien difficile de demander à ce dernier de ne pas assister à l'entretien.

Le gentilhomme écossais crut deviner ce qui se passait dans l'esprit surexcité de Hans.

— Vous préféreriez sans doute, une entrevue sans témoins. Soit, j'y consens, mais j'exige qu'aussitôt après, je puisse, à mon tour, vous interroger tous les deux, de telle façon que chacun de vous entende les réponses de l'autre.

— J'accepte, fit Hans. Je n'ai rien à redouter de cette confrontation.

— Et vous, von Kellering?

L'oncle de Mary appuyait son regard sur le visage de l'homme à qui il devait la plus grande douleur de sa vie.

— Faites comme vous voudrez; mais faites vite. Il me tarde de partir.

Il jeta cela d'un ton rogue, comme une aumône. Il semblait que c'était lui qui faisait une concession.

Ses yeux ne quittèrent pas une seconde le lord, tandis qu'il traversait la pièce pour se retirer.

Ah! si, à leur place, il avait eu des pistolets.

A peine étaient-ils seuls que le jeune homme se précipita vers le bureau et saisissant la toque et l'élevant à la lumière, il dit d'un ton rauque.

— Tout à l'heure, quand Lord Gleneagle m'a montré cet objet, j'ai eu l'impression que je le reconnaissais. C'est à devenir fou. Je veux la vérité, la vérité, vous entendez. Si vous avez jamais eu pour moi la plus petite parcelle d'affection, je compte que vous me la direz. Je vous en conjure. De qui suis-je le fils? De votre beau-frère ou de l'homme qui vient de sortir?

Le sourire de pitié qu'il lut alors sur les lèvres du général lui fit l'effet d'une blessure.

— Et dire que vous redoutiez que Gleneagle ne crut un seul mot de ma fable, alors que vous êtes déjà prêt vous-même à la tenir pour Evangile?

Le ton de sa voix déplut à Hans. Ce n'était pas l'accent d'une conviction, cela sentait la raillerie et le mépris et ne venait pas du coeur.

— Alors, si je suis vraiment votre neveu, je me déclare incapable de poursuivre plus longtemps cette comédie. Comment n'en sentez-vous point l'infamie? Votre adversaire est sincère. Il souhaite ardemment retrouver son enfant. Ce n'est pas digne d'un soldat . . .

Le vieillard ne le laissa pas continuer:

— Ce qui serait indigne, c'est de manquer à votre parole, Hans. J'ai voulu vous sauver et me sauver aussi, bien que je sois convaincu que je risque moins que vous. En dépit de leurs menaces, ils hésiteraient à me frapper, sachant que les représailles pourraient être terribles. Vous, vous n'êtes qu'un de ces agents de second ordre dont on se débarrasse sans inconvénient.

— Et que m'importe? s'exclama le jeune homme. Croyez-vous que je tienne tant que cela à la vie. Mon honneur m'est, en tout cas, plus précieux.

Le général lui lança un regard furibond.

— Votre honneur vous ordonne de songer avant tout à la Patrie. En nous sacrifiant, vous commettriez plus qu'un crime, une trahison. Si vous cédiez à un pareil aveuglement, j'aurais la force de vous maudire jusque dans la tombe.

Kindermuller poussa le gémissement d'une bête traquée. Il reprit après un silence:

— Jurez-moi que je suis bien votre neveu, que je n'ai aucun lien de parenté avec Lord Gleneagle. Jurez-le-moi et je vous croirai.

L'expression du visage de von Kellering devint tout à fait machiavélique:

— Pour le succès de mon plan, je ferais mieux de vous jurer le contraire, car, dans ce cas, rien ne s'opposerait à ce que je puisse partir librement, le lord ne demandant qu'à me croire et vous acceptant de bénéficier des avantages d'une position brillante. Fils d'un haut personnage, voilà qui ne serait pas une déchéance. Fortune, honneurs, relations, ce n'est pas à dédaigner. J'imagine pourtant que le vieux sang germain qui coule dans vos veines parlera plus haut que toutes les considérations d'intérêt qui pourraient envahir votre esprit.

— Assez, assez! fit le jeune homme excédé. Vous ne voyez autour de vous que calcul et duperie. Il doit y avoir autre chose en ce monde, ou sinon ce ne serait pas la peine de vivre.

La voix du vieillard se fit plus grave et plus austère.

— Il y a aussi le Devoir auquel on doit tout sacrifier, quoiqu'il en coûte. Je n'ai pas hésité moi-même, à sacrifier ma vie pour venir ici, et peut-être n'a-t-il dépendu que de vous que ma présence n'y fût pas nécessaire. Si vous aviez agi vite, au lieu de céder à cette scrupulomanie déprimante, je serais encore en liberté.

— C'est bon, je me tairai, je vous sauverai, conclut Hans; quant à moi, peu importe, je l'ai déjà dit. Vous savez que le lord va venir. Etes-vous bien décidé à lui mentir jusqu'au bout?

Le général eut un geste solennel:

— Je ne mentirai pas à la vieille Allemagne, et c'est là l'essentiel.

Kindermuller jeta un coup d'oeil sur la pendule. Le lord leur avait accordé vingt minutes et l'aiguille semblait se hâter sur le cadran.

— Dans un instant, il sera là, reprit Hans. Vous n'avez plus rien à me dire?

Von Kellering redressa son buste puissant et d'un ton bref:

— J'ai à vous dire que, jusqu'à présent, tous les membres de notre famille ont servi fidèlement le pays, quels que fussent les dangers et les obstacles. Je compte que vous ferez de même.

Hans se tut. Le front lourd de pensées et le coeur gonflé d'amertume, il réfléchissait. C'est à peine s'il entendit Lord Gleneagle entrer dans la pièce et se réinstaller devant son bureau.

Bien qu'il eut le coeur anxieux, il ne parut pas prêter beaucoup d'attention aux deux hommes. Von Kellering, lui, avait repris son air de sphinx méprisant. Sa lèvre gardait un pli rogue.

— Monsieur Kindermuller, fit le lord, j'espère que le général est parvenu à ébranler vos doutes. Si tel n'est pas le cas, il reste une expérience à faire qui peut être concluante. Mon fils portait sur son corps deux signes distinctifs que l'âge n'a pas dû effacer. Le soin que votre présumé compatriote a pris de faire prendre et de conserver une série de photos révélatrices laisse croire qu'il voulait s'assurer, en tout temps, la possibilité de prouver ce qu'était devenu le bambin dérobé, car, si je ne suis pas sûr que vous êtes mon fils, je suis du moins convaincu que von Kellering m'a bien volé mon enfant. Ses aveux m'autorisent à le dire; mais s'il se rétractait à présent, cela ne changerait rien à ma croyance. Les détails qu'il m'a fournis et les objets saisis en son château prouvent indiscutablement le rôle qu'il a joué et la toque de velours et les vêtements que je vous ai montrés sont autant de témoins accusateurs.

Hans releva la tête et regarda son oncle qui ne bronchait pas; mais, sous son impassibilité voulue, on devinait la rage qu'il devait dominer.

— J'ai parlé de signes, continua Lord Gleneagle. A vous de m'éclairer maintenant. (Il fixait sur Kindermuller son beau regard lumineux.) Tout d'abord mon fils portait, au-dessus du sein gauche, une tache blanche que nous avions déjà remarquée à sa naissance; enfin, les deux derniers doigts du pied gauche se trouvaient réunis par une membrane cartilagineuse. Vous savez vous-même si ces indices existent sur votre corps?

Un tressaillement du jeune homme lui avait déjà répondu. Vivement, Hans déboutonna son gilet, entrouvrit sa chemise et, à l'endroit indiqué, la marque révélatrice du diamètre d'un écu, apparut.

Le lord s'était levé et, penché en avant pour mieux voir. Une émotion extraordinaire l'étreignit.

(à suivre)

Le couvent de St-Norbert contemple une riche moisson de 5,700 élèves

(Suite de la première page)

nesse, parents et maitres ne font qu'un: l'école prolonge le foyer et ne peut vraiment produire de fruits que si le cercle familial en a bien préparé la semence. C'est donc aussi la paroisse de St-Norbert et celles des environs qui peuvent aujourd'hui revendiquer en toute justice, une part de ce glorieux centenaire."

Attribuant le succès des filles de Mère d'Youville à leur fidélité à l'esprit de leur Vénérable Fondatrice, le Père Tourigny disait: "Allez partout, de Montréal à Aklavik, et vous trouverez dans toutes les oeuvres, pourtant diversifiées, des Filles de Madame d'Youville, les mêmes réalisations apostoliques, parce que vous y découvrirez la même sève alimentant toutes les branches du grand arbre, le même esprit: confiance illimitée en la généreuse Providence du Père Eternel et amour de la Croix."



Mme Paul Lemaire

Le prédicateur conclut en soulignant la présence des membres de l'Exécutif de l'Association d'Education qui a tenu à marquer l'ouverture de son 22e Congrès par l'assistance à cette Messe Pontificale d'Action de grâces, soulignant ainsi le beau travail d'éducation catholique et française accompli dans cette maison Centenaire.

Au choeur

Avaient pris place au choeur, Mgr Clovis Paillé, P.D., ancien curé de St-Norbert, représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et aumônier du sanatorium de St-Vital, M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du grand séminaire de St-Boniface, les RR. PP. I. Tourigny, provincial, Alfred Beaudin, responsable au Manitoba de la Vice-postulation pour la béatification de Mgr Grandin, Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, Ludger Guy, officier de Liaison de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, François Cousineau, C.S.V., et le R. F. J. Desrosiers, du collège St-Joseph d'Otterburne.

Immédiatement après la messe, près de 500 convives envahissaient la salle paroissiale pour le banquet. Les dames de la paroisse, la plupart des anciennes élèves du couvent, avaient décoré avec beaucoup de goût et d'art la salle et les tables et préparé un excellent repas. Des élèves actuelles assurèrent le service.

La table d'honneur

Avaient pris place à la table d'honneur, Mgr C. Paillé, représentant de Son Exc Mgr M. Baudoux, Dom Fulgence, M. l'abbé A. Hébert, curé, le R. P. I. Tourigny, O.M.I., provincial, M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du grand séminaire, le R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, l'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial et représentant du gouvernement de la province, et Mme Boulic, S. H. le juge Alfred Monnin, président de l'Association d'Education, M. Darwin Chase, maire de Fort Garry, et Mme Chase, M. Syd G. Demham, inspecteur d'écoles, et Mme Demham, Soeur Jarbeau, provinciale des Soeurs Grises, Soeur Corriveau, supérieure du couvent, et Soeur Beaupré, qui joua un si grand rôle au couvent vers 1897 et venue spécialement de St-Albert, Alta, pour ces fêtes jubilaires. M. Gabriel Cloutier, membre du conseil de Fort Garry et secrétaire de la commission scolaire de St-Norbert, agissait comme maitre de cérémonies.

Les nombreux orateurs qui parlèrent à la fin du repas louèrent de toutes manières les Soeurs Grises pour l'oeuvre d'éducation accomplie si magnifiquement depuis 100 ans à St-Norbert.

Beaux souvenirs

Mgr Paillé rappela tout particulièrement ses souvenirs comme curé de St-Norbert pendant sept ans, alors qu'il connut au jour le jour le dévouement obscur des filles de Mère d'Youville. L'hon. Boulic offrit les remerciements et les souhaits du gouvernement de la province aux éducatrices qui ont tant fait au Manitoba depuis 1844, et à St-Norbert depuis 1858. Le juge Monnin montra que les Soeurs Grises, particulièrement à titre d'éducatrices dans quatre couvents manitobains, ont beaucoup mérité de l'Association d'Education. Le maire Chase dit la fierté des citoyens de Fort Garry de posséder les Soeurs Grises dans l'un de leurs districts scolaires.

M. Demham voulut bien dire au nom de tous les inspecteurs qui l'ont précédé et en son nom personnel, toute la satisfaction que procure la visite d'une institution où se donne le meilleur des enseignements et une parfaite éducation. M. Demham prononça son discours en un parfait français et mérita les plus chauds applaudissements de ses auditeurs pour ce geste délicat envers les Soeurs Grises et envers les instituteurs et institutrices de langue française de St-Norbert.

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., rappela le souvenir du Père Bourque. M. E. Gagnon, P.S.S., loua les Soeurs Grises et rappela que si des orateurs locaux les appelaient "les Soeurs de St-Norbert", d'autres "les Soeurs de St-Boniface", elles étaient de fait "les Soeurs Grises de Montréal". Tous ces titres prouvent tout simplement l'oeuvre admirable accomplie dans tout le pays par les filles de Mère d'Youville.

Reconnaissance des parents

M. Paul Lord, président de la commission scolaire de St-Norbert, exprima la reconnaissance de la population scolaire envers les Soeurs Grises et profita de l'occasion pour montrer qu'elles ont toujours contribué aux progrès des écoles de la région, et qu'elles continueront cette contribution généreuse lorsque le district scolaire possédera son nouveau high school: on doit de fait voter très prochainement la construction d'une nouvelle école au coût d'environ $285,000.

Mme Paul Lemaire, actuellement institutrice à l'école paroissiale du Précieux-Sang, exprima les sentiments de joie et de fierté des membres de l'Amicale et leur reconnaissance à l'Alma Mater. Une ancienne élève, Mme Agnès de Moissac, parla au nom des milliers d'élèves qui reçurent leur éducation catholique et française au couvent depuis 1858. M. Gérard Joyal, président de l'Association des Parents et Maitres, remercia les Religieuses pour leur constante coopération avec tous les parents et tous les éducateurs.

M. l'abbé Hébert, curé, termina la série des discours au nom de Soeur Corriveau, supérieure du couvent. Il dit combien les Soeurs étaient touchées profondément par tous les témoignages de gratitude exprimés par les orateurs qui avaient précédé. Il dit aussi leur reconnaissance envers les paroissiens et paroissiennes qui avaient si dignement préparé ce banquet. Enfin, il fit appel aux jeunes: "Qui remplacera ces religieuses éducatrices, qui continuera leur oeuvre dans cette paroisse?"

M. G. Cloutier sut présenter et remercier avec beaucoup d'à propos chacun des orateurs. Il demanda à Soeur Beaupré de se lever, afin que tous connaissent cette religieuse des temps héroïques. Il lut un télégramme de félicitations envoyé par Soeur Béatrice St-Louis, supérieure générale.

Rencontres

Après le banquet, tous étaient les invités des Soeurs Grises au couvent où on avait préparé le thé et un souper-buffet. Ce fut là l'occasion des rencontres entre anciennes élèves et institutrices, et aussi le moment des souvenirs agréables.

— Tiens, Alice! Yvonne! Allô! On est à parler de notre jeune temps. Venez vous asseoir avec nous! On raconte nos bons coups . . . et nos moins bons. N'est-ce pas que c'est une magnifique journée?

— Oui, quelle belle fête! Je ne l'aurais pas manquée pour bien de quoi!

— Mais . . . c'est Thérèse! Allô toi, comment ça va? Mais, tu n'as pas changée! Où es-tu à présent? Regarde donc ça toi, elle n'a pas un cheveu gris, tandis que moi . . .

— Eh oui, le temps passe. J'ai déjà un grand garçon au Séminaire.

— Te souviens-tu de Soeur une telle? Allons lui parler.

— Ma Soeur, vous souvenez-vous de vos malcommodes? Figure-toi, ma chère, qu'on avait fait la grève un jour. Rien ne nous aurait fait chanter!

C'est la journée des fraternelles accolades, des "te souviens-tu?", des rires et des exclamations qui fusent à travers les différentes salles du vieil Alma Mater. L'une parle de son mari et de ses enfants, l'autre de son enseignement, d'autres de leurs expériences comme infirmières et d'autres encore sont à parler de leurs arrière-petits-enfants, car d'aucunes sont à voir la 4e génération et c'est là qu'on se rend compte qu'il ne s'agit pas d'une réunion d'amicale ordinaire, mais d'une fête réellement grandiose puisqu'elle représente plus de 50 graduations et que sont présentes des élèves d'il y a plus de 75 ans.

Soeur Beaupré

Etait présente aux fêtes une élève de 1882. Toutes la connaissent, sinon comme institutrice, au moins de nom car, âgée de 84 ans, Soeur Beaupré représentait bien dimanche le plus fort lien que peut offrir le vieux couvent avec son passé.

C'est à l'âge de sept ans que l'ainée d'Elzéar Beaupré et de Rébecca Noël, originaires de la ville de Québec, arrivait au Manitoba avec ses parents et trois frères et soeurs.

"Il n'y avait à ce moment que trois maisons sur la rue principale de St-Norbert", raconte Soeur Beaupré, "et mon père, un charpentier, qui a toujours prétendu avoir pu faire beaucoup plus au Manitoba pour l'éducation de ses enfants qu'il ne l'aurait pu à Québec, me plaçait pensionnaire au couvent St-Norbert dès notre arrivée au pays."

L'ainée de 13 enfants (7 filles, six garçons), dont six devinrent religieux, Soeur Beaupré entrait au Noviciat des Soeurs Grises en 1892 pour commencer un an plus tard sa longue et belle carrière de 32 ans dans l'enseignement. Deux frères, Marcien et Joseph, devinrent Pères Jésuites. Le premier habite toujours Montréal, tandis que le dernier, plusieurs s'en souviennent, est décédé ici au collège de St-Boniface. Un troisième, le R. P. Jean-Baptiste Beaupré, O.M.I., est dans la paroisse St-Pierre-Apôtre, à Montréal. Deux soeurs, Soeur St-Elzéar (80 ans, à la maison provinciale de St-Boniface) et Soeur du Précieux-Sang (décédée) joignirent aussi les rangs des Soeurs Grises.

Toujours active malgré son âge, Soeur Beaupré interrompait son travail de commissionnaire du grand Nord-Ouest, pour faire le voyage en train de St-Albert, Alta, à St-Norbert pour le Centenaire. Rayonnante de joie, elle rencontrait un bon nombre de ses anciennes élèves dimanche après-midi au parloir du couvent, dont ses premières graduées, Mmes Hector Tellier (Emma Desgagnés), le La Salle, J. H. Empson (Marie Parent), de Letellier, et W. Barnabé (Louise Vermette), de St-Boniface.

Ce dernières ne peuvent assez louanger leur si bonne et si vaillante institutrice. C'était le rêve et l'objet des prières de Mme Tellier que Soeur Beaupré fut présente aux fêtes. Mme Tellier elle-même, qui passa la journée entière au couvent depuis la Messe jusqu'à la fin du pageant à 11 h. p.m., disait humblement: "Aujourd'hui, ma journée est consacrée au couvent de St-Norbert." Mme Tellier a une fille (Rita) religieuse chez les Soeurs de l'Enfant-Jésus.

Anciennes élèves

Mme Empson eut quatre garçons, dont l'un, l'abbé Charles, est curé de la paroisse Holy Cross à Norwood. Ses autres fils habitent Letellier, Saskatoon et la Californie. Celle-ci, secondée par ses amies, faisait remarquer quelle belle écriture Soeur Beaupré avait toujours eue et avait encore à l'âge de 84 ans, et demandait à la bonne Soeur quel était son secret. Et Soeur Beaupré de répondre: "On ne perd quelque chose que lorsqu'on cesse de s'en servir. Je n'ai jamais cessé d'écrire à la main, tous les jours, j'écris!" On en voit un exemple dans le programme-souvenir du Couvent de St-Norbert.

Mme Barnabé, élève de Sr Beaupré de 1905 à 1913, attribuait son propre succès dans une carrière d'enseignement, comparable par le nombre d'années à celle de son institutrice, aux instructions de Soeur Beaupré, "surtout en mathématiques, qui n'étaient pas mon fort comme élève, mais que j'ai comprises plus tard grâce à elle".

Soeur Beaupré, qui enseigna aussi à Ste-Anne-des-Chênes et à St-François-Xavier, fut secrétaire de la province pendant six ans. C'est elle qui, en 1908, réorganisa le programme scolaire et qui prépara aussi les fêtes du jubilé d'or du couvent. Elle est une des rares pionnières religieuses qui ont connu la Soeur Laurent, première institutrice à St-Norbert. Elle parle aussi d'une Soeur McDougall (fille d'un bourgeois de la Baie d'Hudson, marié à une Indienne du Lac des Esclaves) qui fut une de ses institutrices durant huit ans à partir de 1882. Non, les fêtes ne l'avaient pas trop fatiguée, dit-elle. Demain elle allait se rendre au Congrès de l'Association d'Education, où elle espérait rencontrer de vieux amis, par exemple, le Dr Camille Fournier.

Les tête-à-tête et conversations par groupes continuent tout l'après-midi, entremêlés d'un salut du T.S.S., chanté à 4 h. p.m. par les religieuses et les élèves du couvent. Le souper-buffet, servi à 5 h. aux anciennes élèves et aux paroissiens, fut suivi d'un magnifique pageant à 8 h. devant une salle comble.

Pageant

Intitulé: "Pages vécues du Couvent Centenaire", le pageant présenta d'abord une scène typique au temps des Indiens. Des bois, où la pêche et la chasse sont à l'honneur, arrivent les premiers colons qui, dans leurs costumes voyants et leur langage optimiste, enjolivent et égayent la scène. Soeur Lagrave, première Soeur catéchiste, fait revivre les humbles débuts des Soeurs de la Charité au pays, avec sa charrette à boeufs. Saluée par les colons qui défrichent la terre, elle leur propose d'éduquer leurs enfants et leurs réponses bien "canayennes" "ben sartin ma soeur, la r'ligion on a jammai d'tro", font fuser les rires.

Le premier épisode rappelle le 29 décembre 1858, journée où les Soeurs Laurent et Dandurand sont établies dans leur première demeure et école de chaume par Mgr A. Taché et Lady McTavish. Suit une amusante anecdote, rapportée par le R. P. Lestanc, O.M.I., premier curé de St-Norbert. Il avait formé un groupe d'Enfants de Marie chez les élèves. Celles-ci, pour obéir à leur règlement, ne devaient pas danser, mais vint une veillée de noces à laquelle elles ne purent résister et les quadrilles se succédèrent avant que leurs consciences ne se firent entendre . . . mais il était déjà trop tard, donc les filles continuèrent à danser . . . ce qui prouve que les temps n'ont pas tellement changé, faisait remarquer le curé Hébert à la clôture de la séance. Cette noce du bon vieux temps égaya beaucoup l'auditoire avec ses danses carrées, ses chansons à répondre et la gigue de la Rivière-Rouge.

Aide aux Métis

Un deuxième épisode rappelle les conflits de guerre au temps de Louis Riel, la charité et le dévouement des Soeurs Grises pour les Métis à cette époque, si bien qu'on fouilla leur couvent pour retrouver Riel, qui avait dû se réfugier aux Etats-Unis, à la suite du meurtre de Thomas Scott, mais qui venait secrètement visiter sa mère et Mgr Ritchot à St-Vital.

Pendant les entractes, on entendit des chants par Mlle Géraldine Hamilton, accompagnée au piano par sa mère, Mme S. Hamilton, et Mme Marcel Monchamp, accompagnée par sa mère, Mme J. King. M. Gaëtan Cormier joua du violon, accompagné au piano par Mme Paul Lord; un solo de piano fut joué par Mlle Armelle Lagacé et un duo, par Mlles Liette Bezeau et Yvette Beaumont.

Le narrateur de la soirée était M. René Deleurme. Le texte du pageant historique était dû à la plume de Sr E. de Moissac et la direction du programme avait été confiée à Sr Talbot. Ce résumé historique clôturait éloquemment une belle journée pour tous ceux qui y prirent part.



PIE XII ET LES ENFANTS

Chers jeunes cousins,

Depuis le 8 octobre, la grande famille catholique est en deuil. Sa Sainteté le Pape Pie XII, un des plus grands papes qu'ait eu l'Eglise, "le pape de la paix", est décédé à l'âge de 82 ans dans la 20e année de son pontificat.

Vous savez tous, n'est-ce pas, que le pape est le chef spirituel de l'Eglise, le père de tous les catholiques? Pie XII fut vraiment un chef et un père dans le plein sens du mot, compréhensif, généreux, s'oubliant pour Dieu et pour les âmes. Malgré une santé fragile il travaillait jusqu'à 20 heures par jour pour que Jésus soit connu et aimé partout, pour le bien des hommes et le salut de leurs âmes, pour la paix dans le monde.

Malgré son rang élevé et ses occupations nombreuses, Pie XII ne refusait jamais une audience aux pèlerins qui allaient à Rome. Il a accordé des centaines d'audiences privées, semi-privées et publiques. Toujours il avait un mot aimable, un sourire, un geste qui trahissaient son grand coeur. Peut-être que les parents ou les grands-parents de quelques-uns d'entre vous ont fait un voyage en Europe et ont eu le bonheur d'aller voir le Pape à Rome. Peut-être même que quelques jeunes cousins et cousines ont déjà vu ce grand vieillard si bon. Les chanceux, me direz-vous. Et je ne vous blâme pas de les envier . . .

En tout cas, regardez les photos sur la page centrale du journal de la semaine dernière et aussi dans le journal de cette semaine. Vous avez là la preuve de ce que je viens de vous dire. Sur deux des photos on voit le pape au milieu d'enfants et, sur une autre, il caresse gentiment un petit Noir. N'est-ce pas touchant? Les enfants, les plus petits surtout, avaient une place de choix dans son coeur, à l'imitation de Jésus qui a dit: "Laissez venir à Moi les petits enfants."

Pie XII caressant un petit Noir! Est-ce que ça ne nous fait pas réfléchir? Le Saint-Père nous donnait par là l'exemple de la charité chrétienne vécue. Qu'un enfant soit blanc, jaune, brun ou noir, son âme est blanche, Dieu habite en lui et il faut l'aimer comme son frère.

Les noirs comme les blancs, les pauvres et les orphelins comme les riches et les grands, les paysans et les ouvriers comme les diplomates et les rois, tous venaient acclamer le Pape. Pie XII oubliait sa fatigue, ses heures de travail acharné et se rendait au balcon ou dans la salle d'audience pour bénir la foule et s'entretenir avec les pèlerins; ou bien il s'arrêtait durant sa promenade pour parler à de jeunes travailleurs du Vatican, pour écouter un bambin. Il se faisait tout à tous.

Si vous aimez les oiseaux, vous serez heureux d'apprendre que Pie XII aimait particulièrement ces petites créatures du bon Dieu. Les jeunes garçons seront tout fiers d'entendre dire que le pape encourageait les sports. Si bien qu'un jour il demanda à une équipe de joueurs professionnels de ballon-volant de jouer une partie en sa présence.

Pie XII était un pape moderne. Vous avez peut-être lu quelque part qu'il fut le premier cardinal à aller en avion et le premier pape à écrire à la machine. Il avait aussi une belle limousine. Mais il était surtout moderne en ce qu'il a facilité aux catholiques les exercices de vie spirituelle, en conformité au genre de vie que nous sommes forcés de mener de nos jours.

Voici maintenant un petit incident de l'enfance de Pie XII. Alors qu'il n'avait que cinq ans, le petit Eugenio écoutait son oncle missionnaire parler des dangers de l'apostolat dans les jungles du Brésil et du martyre que des missionnaires avaient eu à souffrir. Eugenio s'exclama: "Moi aussi je veux être un martyr, mais sans les clous!"

Son désir s'est réalisé. Il n'eut pas à souffrir de torture physique, mais il souffrit le martyre dans son coeur et dans son âme en voyant les hommes oublier le bon Dieu, se haïr, faire la guerre, lancer des bombes, etc.

J'espère que vous n'êtes pas de ceux-là qui oublient le bon Dieu. Si tous les petits catholiques du monde se donnaient la main, priaient, faisaient des sacrifices et surtout pratiquaient la vraie charité, les méchants se convertiraient. Le pape a toujours encouragé la Croisade Eucharistique, la J.E.C., etc.

Alors les Croisés, les Jécistes, allez de l'avant et prouvez au pape défunt que vous voulez travailler pour le Christ. Et tous les autres aussi, ceux qui n'ont pas la chance d'être Croisés, Cadets ou Jécistes, Guides ou Scouts! Du haut du ciel, Pie XII vous aidera.

En terminant, je vous exhorte à bien prier pour le repos de l'âme du Saint-Père et pour demander au bon Dieu de lui donner un remplaçant aussi saint et aussi capable que lui.

Cousine JOSETTE.

Semaine de la coopération

Interview avec les officiers d'une caisse scolaire

Si j'ai bien compris, vous êtes membre d'une caisse scolaire. De quelle paroisse êtes-vous?

De la paroisse St-Hyacinthe de La Salle, Monsieur.

Combien d'officiers êtes-vous dans votre caisse scolaire?

Six, Monsieur.

J'imagine que vous en êtes le président, puisque c'est vous qui répondez? ?

Vous avez bien deviné, Monsieur.

Pourrais-je savoir votre nom?

Certainement, Monsieur. Je me nomme "X".

Comment votre secrétaire se nomme-t-il?

Son nom est "Y".

Quelles sont les fonctions que remplissent les autres officiers?

Celle de gérant, celle d'assistant-gérant. Les deux autres sont membres du comité de surveillance. Nous sommes donc six officiers en tout.

J'aimerais bien que vous m'expliquiez ce que l'on entend par caisse scolaire.

Une association coopérative d'épargne, au service des élèves d'une école, leur permettant d'y déposer leurs épargnes, afin de les aider à préparer leur avenir.

Cette définition me semble tout à fait orthodoxe. Mais pourriez-vous me donner de plus amples détails? Par exemple, que veut dire "une association coopérative d'épargne"?

Cela signifie que les élèves d'une école se groupent entre eux pour former une caisse scolaire. Ils élisent un comité. Et ce comité est chargé d'administrer la caisse. Les élèves y déposent chaque semaine leurs petites épargnes.

En vaut-il vraiment la peine?

Certainement, Monsieur. C'est avec des sous que l'on fait des dollars. Je crois même que c'est le fondateur des caisses populaires au Canada qui a dit cela, le commandeur Alphonse Desjardins.

Devant des preuves semblables, je ne puis faire autrement que m'incliner. Pourriez-vous tout de même me fournir quelques exemples de réussite?

Sans doute, Monsieur. Nos 23 Caisses scolaires au Manitoba affichaient l'an dernier des épargnes se chiffrant à $5,000.00. Cette somme est composée de sous. Quelques-unes de ces caisses commençaient leurs opérations seulement en mars.

Y a-t-il des caisses scolaires uniquement au Manitoba?

Et que non! Monsieur. Dans la province de Québec, il y en avait en 1908, huit années seulement après la fondation de la première Caisse Populaire Desjardins à Lévis.

Les étudiants déposent-ils beaucoup d'argent dans le Québec?

Pour vous donner seulement une petite idée, Monsieur, durant les vacances d'été de 1957, les étudiants du seul archidiocèse de Québec ont déposé $77,000.00 dans leurs caisses scolaires.

Il y a Montréal aussi. En 1949, M. Emile Girardin les réorganisait selon un plan tout à fait nouveau et original. Or, de 1949 à 1958, les élèves de Montréal ont déposé la somme fantastique de $8,500,000.00 dans leurs caisses.

Vous réussissez vraiment à me convaincre que c'est avec des sous que l'on fait des dollars, et beaucoup de dollars encore! Et quand il s'agit d'étudiants comme vous, c'est non seulement plus étonnant, mais c'est même très édifiant. Dites-moi, vous excitez tellement ma curiosité, est-il d'autres provinces où l'on puisse trouver des caisses scolaires? On dirait que le mouvement est dans l'air. Espérons qu'il sera contagieux.

Il s'en trouve certainement en Saskatchewan. Dès décembre, M. l'abbé St-Laurent, aumônier et propagandiste des mouvements coopératifs au Manitoba, ira prêter main-forte au diocèse de Prince-Albert.

Maintenant, quels avantages voyez-vous vous-même aux caisses scolaires?

Oh! les avantages sont très nombreux. D'abord, habituer les élèves à épargner.

Comment vous y prenez-vous?

C'est très simple. On encourage les élèves à faire un dépôt chaque semaine, même si le montant ne semble pas en valoir la peine. A La Salle, nous venons à peine d'ouvrir notre caisse et nous avons déjà $100.00 de ramassés. Les élèves en viennent vite à se faire une habitude d'épargne.

Vous voulez dire sans doute que c'est par la répétition des actes que l'on acquiert une habitude. Si je me souviens bien, on nous apprenait au collège qu'il y a des bonnes et des mauvaises habitudes et que les unes comme les autres s'acquièrent de la même façon, soit par des actes répétés souventefois. On peut même pousser l'idée plus loin. Il y a de bonnes habitudes qui sont naturelles: ainsi une personne est honnête par tempérament. Un païen peut donc être honnête lui aussi. Il a la vertu naturelle d'honnêteté. Mais on peut acquérir une vertu, et si on agit selon cette vertu pour des raisons surnaturelles et quand on est en état de grâce, on obtient alors des mérites.

Dites-moi, iriez-vous jusqu'à affirmer que l'épargne est une vertu?

Et pourquoi pas, Monsieur? l'épargne se rattache à la vertu de prudence, qui exige la bonne administration de nos biens, la prévoyance de l'avenir aussi.

Je m'aperçois que vous savez de quoi vous parlez! Mes félicitations! Cela me pousse à vous poser une autre question: croyez-vous que les étudiants gaspillent beaucoup d'argent?

Une enquête faite l'an dernier dans nos écoles du Manitoba révèle que les étudiants ont dépensé en moyenne 63 sous par semaine en friandises.

Croyez-vous cela un peu fort pour des étudiants?

Ecoutez, Monsieur. Je ne voudrais pas jouer au juge; je ne m'en sens pas la compétence. Mais si je multiplie 63 sous par 52 semaines par le nombre d'étudiants qui fréquentent nos écoles canadiennes-françaises au Manitoba, j'arrive au montant épouvantable de $323,000.00. Cela ne nous permet-il pas de croire à un gros gaspillage?

En effet, c'est, il me semble, dépenser beaucoup en friandises. Encore ici, les sous font les dollars. Ces sous et ces dollars porteraient plus de fruits si on les mettait de côté en pratiquant l'épargne, au moyen des caisses scolaires. Mais il y a une question qui me travaille depuis le début de notre conversation; ce genre d'épargne n'habituera-t-il pas les étudiants à ce qu'on appelle l'épargne de bas de laine? Je veux dire que l'argent déposé dans vos caisses ne dormira-t-il pas là?

Nous avons dit que le premier but d'une caisse scolaire est l'épargne. Le deuxième but est d'apprendre aux enfants la bonne administration de l'argent. Cet argent que l'on dépose peut être retiré avec la permission écrite des parents. De cette façon, un étudiant accumule ses dépôts en vue de s'acheter quelque chose de nécessaire, comme des chaussures, des habits, des livres, et bien d'autres choses. C'est son argent. Ses parents sont là pour le guider dans ses achats. Et puisque c'est son argent à lui, il ne le dépensera pas follement. L'élève prévoyant songera aussi à son avenir, à ses études au collège, au couvent, à l'université.

Supposons que l'étudiant n'a pas assez d'argent pour poursuivre ses études, ou encore pour s'acheter des choses nécessaires, peut-il alors emprunter de sa caisse scolaire?

Non, Monsieur. Il ne pourrait pas emprunter de sa caisse scolaire, car celle-ci ne consent pas de prêts, mais il pourrait emprunter de la caisse populaire de sa paroisse. Deux conditions sont requises: qu'il en soit membre et que ses parents signent pour lui.

Cela s'est-il déjà vu?

Sans doute. L'an dernier seulement, les caisses populaires ont prêté plusieurs centaines de dollars à des étudiants pour qu'ils continuent leurs études.

L'argent est-il en sûreté à la caisse scolaire?

L'argent est habituellement déposé le plus tôt possible à la caisse populaire.

La caisse populaire est assurée contre le feu et contre le vol.

Les emprunts sont aussi assurés jusqu'à $10,000.00 et l'épargne jusqu'à $2,000.00.

Vous voulez dire que si une personne devait $10,000.00 à la caisse et venait à mourir, l'assurance effacerait cette dette?

C'est bien cela.

Et pour l'épargne, si quelqu'un avait $2,000.00 en dépôt à la caisse au moment de sa mort, qu'arriverait-il?

Les héritiers recevraient $4,000.00.

Les caisses populaires sont certainement là pour rendre service. Elles font beaucoup de bien. Je constate que vos caisses scolaires encouragent l'épargne et enseignent aux étudiants la bonne administration de leur argent. Mais le temps passe, et j'aurais tellement de questions à poser au gérant et à son assistant, ainsi qu'aux membres du comité de surveillance. Il faudra remettre cela à plus tard. Je suppose que le gérant et son assistant reçoivent les argents des membres et que le comité de surveillance vérifie leur travail?

C'est bien cela.

Je vous remercie de cette rencontre très intéressante. S'il m'était permis d'exprimer un voeu: je souhaite qu'il y ait des caisses scolaires dans toutes nos écoles et que nos instituteurs et institutrices, de même que tous les parents, encouragent les enfants à en faire partie. Bonjour, mes enfants, et bon succès! succès!

Bonjour, Monsieur, et merci!

A.-J. ST-LAURENT, prêtre.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 52

Images de MARIE PIGNAL



1. L'ensevelissement accompli, le triste cortège quitte la grotte funéraire. On roule, devant l'entrée, une lourde pierre glissant dans une rainure au flanc du rocher. Le tombeau est ainsi fermé.

2. Alors, chacun rentre chez soi. Jean emmène chez lui Marie, Mère de Jésus, dont il prendra soin désormais. Les voici revenant bien tristement à travers les rues de Jérusalem et gagnant la maison de Jean. Si Marie est épuisée par la souffrance, ayant partagé les douleurs de son fils, elle n'est pas écrasée comme les autres: son coeur fidèle garde l'espérance.

3. Voici l'heure du coucher du soleil — environ 6 heures. Les trompettes du Temple annoncent solennellement l'ouverture du Sabbat de Pâque, et tous ces Juifs pieux vont satisfaire au rite pascal.

Cependant, une inquiétude tourmente le Grand Prêtre et les pharisiens. Jésus a déclaré, de son vivant: "Après trois jours, je ressusciterai". Cela est impossible, bien sûr! Mais ses partisans pourraient venir enlever le corps et faire croire à la résurrection.

4. Aussi les pharisiens vont-ils trouver Pilate. Ils lui font part de leur inquiétude et lui demandent de faire garder le tombeau.

Mais Pilate en a assez de cette pénible histoire. Il leur répond avec brusquerie: qu'ils mettent des gardes et prennent toutes les précautions voulues, mais qu'ils s'en aillent et ne l'importunent plus!

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La lutte est finie!

La course au championnat, tant dans la ligue de l'Ouest que dans celle de l'Est, est à peu près terminée. Normalement, aucune équipe devrait rejoindre les Blue Bombers et les Tiger-Cats. Les Blue Bombers attendront avec impatience les résultats de la série semi-finale qui mettra aux prises les Stampeders, bien qu'il ne faille jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Dans l'Est, les Tigres de Hamilton jouent du football ennuyant, mais ils remportent toujours la victoire, ce qui prouve que l'ennui est parfois très profitable. Les Blue Bombers ont plus de couleur dans leur jeu; l'équipe est peut-être une des plus dynamiques du pays et il serait agréable de voir le club passer aux séries finales, même si la pensée de jouer contre les Tigres n'en est pas une très réjouissante.

Depuis les débuts de la saison, les partisans de l'équipe se demandent avec anxiété: est-ce que 1958 sera notre année chanceuse? Car il y a un bon élément de chance qui entre en ligne de compte dans une série de quelques joutes seulement. Chose certaine, le voyage à Vancouver ne sera pas un pèlerinage de tristesse et nous sommes assurés que le spectacle en vaudra la chandelle.

La poussée des Stampeders nous prouve deux choses: que l'équipe a de bons joueurs et, deuxièmement, que les joueurs des Stampeders commencent la saison au meilleur de leur condition physique. Les Blue Bombers ont défait assez difficilement leurs adversaires l'an dernier et, s'ils ont perdu dans la série finale, c'est qu'ils ont eu trop confiance, en ces moments de décisions, en un jeu très stéréotypé. Contre les Tigres, il faut savoir ruser et varier ses jeux. L'édition de 1958 des Blue Bombers semble posséder ces qualités. Saura-t-on les mettre en pratique? Ça, c'est une autre histoire.

Champions du monde

A-t-on besoin d'une preuve de plus pour affirmer que les Yankees sont véritablement les champions du monde au baseball? Tirant de l'arrière par trois parties contre une, les hommes de Casey Stengel auraient été justifiés de perdre espoir et en même temps la série. Il n'en fut rien. Les champions envahirent le territoire de l'adversaire, triomphèrent de Lew Burdette et remportèrent leur 18e championnat et leur 7e sous la direction de Casey.

Les Braves ont été leurs pires ennemis. La pression terrible qui aurait dû écraser leurs adversaires semble être retombée presque entièrement sur les épaules des scalpeurs. Leurs tomahawks se sont tus, comme leur nervosité augmentait. Des erreurs coûteuses leur ont coûté cher, c'est le cas de le dire! En effet, en perdant la finale, chaque joueur des Braves disait adieu à plusieurs centaines de dollars!

La victoire des Yankees aura eu pour effet de sauver "la face" d'un très grand nombre de devins professionnels, qui n'en menaient pas large après les trois victoires des Braves, en quatre parties. On assista alors à une course au dictionnaire des excuses pré-fabriquées et, spectacle peu réjouissant, on assista à un changement massif de fusil d'épaule! Les Yankees ont ainsi remporté une double victoire, la première sur leurs adversaires, la seconde sur les partisans des jours de gloire, changés en "amis indécis", puis en indifférents devant les malheurs qui s'accumulaient sur le passage des hommes de Casey Stengel.

La situation ne sera pas la même la saison prochaine. Les Yankees ont bel et bien remporté la victoire, mais on sentait quand même que l'âge avait déjà fait des ravages dans le camp victorieux. Un miracle est possible une fois, il ne se répète pas. Mais, d'ici la fin de la saison de baseball 1959, les Yankees seront connus comme les champions mondiaux du baseball, un titre bien mérité.

Il y a des affections qui sont des devoirs.—LAMENNAIS.

AU POSTE CBWT

Emission pour enfants

Le samedi 18 octobre, l'émission pour enfants sera à l'affiche de 10 h. 30 a.m., à 1 h. p.m. On présentera "Aigle Noir", "Rivière Perdue", "Pépinot", "Opérations Mystères" et "A la claire fontaine" avec l'hôtesse, Claire Gagnier, qui accueillera Yvan Landry, vibraphoniste, Bob Goulet et les danseurs de Jack Ketchum. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre.

Soirée de chez nous

Le dimanche 19 octobre, de 1 h. 30 à 2 h. p.m., "Soirée de chez nous" mettra en vedette Louise et Micheline Bédard, René Caron, Gérard Paradis, Roland Bédard et Clémence Desrochers dans "Envoi de fleurs", "Madeleine", "Agénor", "Profil d'adolescent" et "Un baiser, mademoiselle Rose". L'orchestre sera dirigé par Louis Bédard.

En première

Ce même dimanche, de 2 h. à 3 h. p.m., "En première" présentera "Dernier atout", une adaptation française de "Ninety-Nine Times around the Block" de Myron Galloway.

Cette oeuvre met en scène une femme vouée à la solitude, apparemment détachée de tout, désinvolte et insouciante. En fait, cette femme déjà vieillissante, retranchée dans "sa maison" comme dans un château fort, se sent complètement démunie devant la réalité. Elle ne veut pas avouer à ses amies ni s'avouer à elle-même que sa solitude est terrible, que son insécurité est cruelle; il faudra qu'elle perde tout pour se ressaisir au moment précis où elle trouvera l'amour.

"Dernier atout" sera interprété par: Gisèle Schmidt (Irene), Guy Provost (Avery), Roger Garceau (David), Denise Provost (Dorothy), Pierre Dufresne (Bill), Monique Champagne (Audrey), Hélène Baillargeon (Maggie), Mimi D'Estée (Joey) et Georges Bouvier (le restaurateur).

La pièce de Myron Galloway sera présentée dans des décors de Jac Pell, avec des costumes de Léopold Hébert. Réalisation Paul Blouin.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Seule la médiocrité n'a pas de jaloux.—Mme DE SEVIGNE.




Le dimanche 5 octobre, plus de 400 personnes sont venues prendre part à la 15e journée des parents au Juniorat des Oblats, à St-Boniface. Voici une partie du groupe, avec, au centre, le R. P. L. Tourigny, O.M.I., provincial.

Notes agricoles

Le problème de l'intégration verticale

Que savons-nous de l'agriculture? Que savons-nous de notre agriculture? Rien ou peu. Le peu est effrité par une absence souvent notoire d'intérêt en ce domaine, par des préjugés qui tamisent l'objectivité de notre information. Tout citadins que nous soyions, à forte majorité, l'agriculture nous nourrit trois fois par jour. Le décret d'un petit jeûne collectif d'une semaine nous convaincrait expérimentalement. Ainsi portés à réfléchir, la question de savoir où vont nos agriculteurs pourrait bien surgir à nos esprits.

L'écart des prix, les déficiences du crédit, à la production surtout, et conséquemment la baisse du pouvoir d'achat de l'agriculteur, plus l'insécurité d'un marché saturé, incitent ce dernier à adopter une formule où il pourra trouver à la fois plus de sécurité ainsi que des garanties quant à un marché viable et stable de ses produits. Par ailleurs, la mécanisation des fermes amène la spécialisation de la main d'oeuvre et une répartition croissante des tâches. On se dirige peu à peu vers la concentration autour de quelques produits principaux. C'est, à plus ou moins brève échéance, l'instauration complète du processus industriel; des entreprises de grande dimension se créent, les capitaux se groupent, la production s'organise par étapes, de a à z, de la matière première au produit fini, prêt à être mis en marché. L'efficacité, dont le sens anglo-saxon efficiency répond mieux, devient le premier mot d'ordre.

Ce phénomène s'appelle l'intégration. Très simplement, c'est le contrôle unique d'une ou de plusieurs opérations dans le domaine de la production ou de la mise en marché.

Le petit pomiculteur de Rougemont qui, le dimanche après-midi, étale ses belles pommes rouges le long de la route pour tenter les automobilistes pratique l'intégration puisqu'il produit la pomme, la classifie, en prépare l'emballage et, finalement, l'offre en vente à un kiosque ou à un éventaire. Un cultivateur qui vend ses légumes au marché Bonsecours après les avoir semés, récoltés, classés, transportés en ville pratique l'intégration jusqu'à la pesée et à l'emballage pour la clientèle. Transposons à l'échelle des entreprises de grande dimension ce train-train, peut-être demain d'un âge idyllique, mais aujourd'hui partie du quotidien familier. L'intégration à une haute échelle s'effectuant de bas en haut, en passant par tous les stades de la production, s'appellera VERTICALE. C'est le fait de plus en plus généralisé de l'agriculture américaine pour certains produits. Aux Etats-Unis par exemple, l'industrie du poulet de gril est intégrée à 95%, au Québec, à 50%, et en Ontario, à 85%. De même, dans l'industrie porcine, l'intégration progresse rapidement, ici comme aux Etats-Unis.

En intégration verticale on s'entend par contrats pour vendre le ou les produit(s) à un acheteur. Ces contrats peuvent affecter diverses formes, suivant les considérants en jeu entre le producteur et l'acheteur. Ce sont là les implications complexes du Contract Farming. Les contrats peuvent offrir avant tout des garanties de mise en marché et d'écoulement de la production, un système de livraison, une assistance technique en matière de régie de ferme et surtout, un crédit à la production. Crédit substantiel qui, dans le cas d'un éleveur et d'un abattoir avicole par exemple, pourrait vouloir dire livraison de poussins gratuits, approvisionnement de même en moulée, voire construction de poulaillers. Du côté de l'acheteur, qui peut être une entreprise privée, une coopérative ou un autre organisme, l'avantage d'une part, de disposer de quotas réguliers, vérifiés et uniformisés pour les stades de transformation des produits: d'autre part, de s'assurer au niveau de la mise en marché, de clauses avantageuses dans les contrats avec détaillants et grossistes, représente, avec l'augmentation du volume de production, une excellente motivation économique.

L'intégration chemine rapidement. Vouloir en arrêter le pas ou le ralentir serait ramer à contre-courant du progrès. Devant le fait patent, il faut savoir comment s'effectue et comment se poursuivra l'intégration, d'après quelles modalités et dans quelles conditions.

Mais au-dessus des incidences économiques, se situe l'homme. C'est-à-dire le petit pomiculteur de Rougemont et le cultivateur du marché Bonsecours. Des intégrateurs, a-t-on dit, des petits intégrateurs complets parce que **maîtres de leur boutique**, à la fois patrons et employés chez-eux, producteurs et vendeurs dans leur entreprise bien à eux. C'est toute la différence avec l'intégration verticale à grande échelle où le cultivateur risque de se casser les reins en y tombant au plus bas échelon, en devenant un simple employé à gages. Les masses d'un prolétariat agricole se dessineront-elles peu à peu? Dans cet engrenage en mouvement qu'est l'intégration, l'homme ne doit pas être broyé. Qui le sauvera?

TRIBUNE LIBRE

Mon révérend Père,

Je vous remercie de la publicité que vous avez fait pour la Croisade Eucharistique dans le dernier numéro de votre journal. Comme la Croisade est un Mouvement officiel d'Action catholique dans plusieurs diocèses de l'Ouest, j'imagine que les nouvelles du sujet de la Croisade peuvent intéresser plusieurs de vos lecteurs.

Quant à moi, c'est avec regret que j'ai quitté le Manitoba où j'ai passé onze ans dans l'enseignement au Collège, et sept années au Comité du Fonctionnement scolaire de l'Association d'Education, au service des enfants, du personnel enseignant et des amis du livre.

J'ai eu le plaisir de pouvoir toujours compter sur l'appui de votre journal dans la campagne que j'ai menée en faveur de la lecture chez les adultes et les enfants. Je suis heureux de profiter de l'occasion pour vous en remercier.

Veuillez croire, mon révérend Père, à l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

Joseph GENDRON, S.J.,
aumônier diocésain de la C.E.



Q. — La lettre d'une veuve qui se sent très seule et qui a paru dans votre courrier récemment m'a vivement touché. Je comprends bien sa situation et ses sentiments devant cette terrible solitude, car je suis dans le même cas. Ne pourriez-vous pas pour une fois passer outre aux règlements qui gouvernent votre courrier et me faire parvenir son adresse? Je suis veuf. Je désire refaire ma vie et j'aimerais faire la connaissance de cette personne.

VEUF QUI S'ENNUIE.

R. — Je dois admettre qu'il m'a fait plaisir de constater combien j'ai de lecteurs masculins, du moins, si j'en juge par le nombre de lettres reçues de veufs à qui la solitude pèse beaucoup. Je vous remercie beaucoup, cher monsieur, de la confiance que vous me témoignez. Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous donner l'adresse de cette bonne dame, car elle ne me l'avait pas donnée. La seule façon dont vous pourriez la rejoindre serait, je crois, d'insérer une annonce portant un numéro de boite dans notre journal. Alors, si elle désire faire votre connaissance, elle n'aura qu'à répondre et tout sera entièrement confidentiel. Croyez que j'ai grandement apprécié vos bonnes remarques.

* * *

Q. — J'ai la plus grande confiance en vous, aussi, quand vous m'aurez donné votre opinion sur mon problème, je l'accepterai et j'agirai selon vos conseils. Voici: l'année dernière, j'ai marié ma seule fille. Les deux familles n'en firent qu'une pour cette occasion. Le diner a eu lieu chez moi; pour la soirée, j'ai loué une salle et tous les parents des deux côtés, ainsi que les amis intimes, furent invités. Tout c'est très bien passé. J'ai tout payé moi-même et j'étais heureuse de le faire. Maintenant voici ce qui me chagrine: mon fils vient de se marier. Ses beaux-parents veulent que je paie la moitié des dépense de la noce. Ils insistent afin que je paie la somme de cent dollars pour la bière. Il y eut diner à la salle pour les deux familles seulement. Ensuite, les mariés et les beaux-parents sont partis, sans en souffler mot à personne, nous laissant tout simplement seuls à la salle, et ne sont revenus que vers les huit heures du soir. Vers onze heures, les mariés et les membres de la belle-famille se sont rendus chez mon fils pour continuer à fêter et pour ouvrir les cadeaux et ne nous ont même pas invitées, ma fille et moi. J'ai eu vent de leur complot, mais je n'ai pas voulu m'abaisser à dire quoi que ce soit devant les autres invités, mais je ne comprends pas leur manière d'agir, ni celle de mon fils. J'avais organisé une réception en l'honneur des mariés pour leur retour de voyage, mais j'ai tout cancellé. Je ne veux pas voir ces gens mal élevés chez moi. J'ai eu beaucoup de chagrin, j'ai pleuré pendant une semaine. Je ne suis pas riche, je travaille et j'aime bien mes enfants. Que devrais-je faire et que pensez-vous de tout cela? Merci.

MERE DE DEUX.

R. — Je comprends bien votre chagrin, chère madame, et si les personnes qui vous ont blessée de la sorte n'ont pas agi par légèreté, elles ont fait preuve d'abord d'un manque de coeur ensuite et surtout d'une absence totale de savoir-vivre. Elles ont beau avoir une belle opinion d'elles-mêmes, elles ont tout simplement déployé leur ignorance au grand jour. Vous n'avez pas à payer les frais de leur réception, ni ceux de la bière que ces gens ont offerte à leurs invités. Si votre fils, qui semble partager leur opinion, croit que vous devriez le faire, il a grandement tort. Puisqu'il a une bonne situation, qu'il assume les dépenses. Ne vous brouillez pas avec le jeune couple, cependant; à leur retour, vous pouvez les inviter à diner chez vous, mais seuls. Quand vous aurez l'occasion de rencontrer les beaux-parents, soyez aimable, mais réservée. De cette façon, il n'y aura pas de chicane et on se rendra compte que vous êtes au courant de leurs petites méchancetés et que vous êtes bien au-dessus de telles petitesses.

* * *

Q. — Connaissez-vous un procédé pour détacher un lavabo en acier émaillé dans lequel on a renversé de la teinture d'iode?

MADAME JEANNE.

R. — Si l'émail n'est pas enlevé, de l'eau et du savon devraient faire disparaitre ces taches, ou encore un peu de poudre de pierre ponce. Vous pouvez aussi essayer du pétrole.

* * *

Q. — Je dois me marier dans la province de Québec dans quelques mois et on me dit qu'il faut faire un contrat de mariage. Comme je ne connais rien à ce sujet, où pourrais-je me renseigner? Merci.

BLANCHE.

R. — Les lois civiles de la province de Québec sont différentes de celles des autres provinces. A votre place, je consulterais un avocat dans celle que vous habitez maintenant, afin qu'il vous explique la situation. Si vous préférez attendre d'être rendue là-bas, allez voir un notaire dès votre arrivée et voyez à obtenir des renseignements très précis au sujet de ce contrat afin que vos droits soient protégés.

LOUISE.

Pleurez, mesdames

FLORENCE — Il n'y a rien comme les larmes pour rendre une femme belle. C'est du moins ce qu'affirme l'expert italien en beauté: le Florentin Giorgio Matezzo. Et il faut pleurer pour la peine: au moins 20 minutes par jour... Et l'expert de continuer: "Mesdames, n'essuyez jamais vos larmes tout de suite. Laissez-les couler en bas de vos joues et pénétrer dans la peau. Les larmes vous nettoieront aussi de la haine, de votre mécontentement et de vos peines. Les larmes lavent l'âme.

"S'il y a tellement peu de psychiatres et tellement de belles femmes en Italie, c'est que ce pays est la terre des larmes. Les larmes sont une arme très efficace contre les hommes. Elles séduisent plus que le plus subjuguant des parfums.

Impressions d'une "Néo-canadienne"

J'ai quitté ma belle et douce France il y a déjà bien longtemps, pourtant mes premières impressions à mon arrivée en août sur le sol canadien sont toujours présentes à mon esprit.

Le vaste et magnifique St-Laurent, le rétrécissement lent de ses eaux permettant enfin de contempler ses rives verdoyantes, parsemées ici et là de taches de toutes couleurs gaies, vivantes (les premières maisons canadiennes), voilà ce qui, tout d'abord, a ravi mes yeux étonnés.

Rien ne sert de parler de l'arrivée à Montréal. Toutes les grandes villes plus ou moins se ressemblent et la vraie conception d'une vie nationale ne se trouve pas là! Et puis Montréal, c'était encore un peu la France! L'Ouest canadien était mon but, mais pour l'atteindre la route encaissée entre de hautes murailles de rochers dont je ne voyais que la triste grisaille, ne me permettant pas de voir les beautés insoupçonnées, une immense dépression s'empara de moi, et la pensée de l'exil, si dure aux Français, m'envahit toute.

J'arrivai à Winnipeg toute imprégnée de tristesse et d'appréhension. A la descente du train, quelle confusion! Un langage impossible pour mes oreilles trop françaises n'atteignit ni mon esprit, ni mon coeur! Mais à quoi bon remuer les tristesses des débuts sur un sol étranger!

Les déboires des nouveaux arrivés dans l'Ouest canadien ne peuvent et ne doivent être imputés ni au Canada, ni aux Canadiens. Ils sont dûs aux différences de conditions climatériques, de coutumes, surtout à l'ignorance de la langue anglaise et peut-être aussi à la conviction inconsciente de voir le pays s'adapter à nous au lieu de nous, nous adapter à lui... qu'il me soit donc permis de dire seulement comment je suis arrivée à aimer si profondément ma deuxième patrie.

Ce n'est qu'avec le temps que les yeux s'ouvrent enfin à la réalité des choses.

La Prairie canadienne, vaste, unie, sans obstacles vous permettant d'embrasser tout l'horizon; les montagnes majestueuses se reflétant dans les eaux transparentes et irradiées des grands lacs de Jasper et revenant vers l'est, ces rochers ontariens où l'on découvre tant de beautés inaperçues à l'arrivée, toute la gamme des couleurs du rose au pourpre se jouant sur ces pierres qui se séparent de temps en temps pour laisser admirer les eaux pures et calmes des grands lacs; enfin Québec réplique de la vieille France...

La blancheur ensoleillée des longs hivers; les couchers de soleil comme je n'en avais jamais vus, les levers de lune, les aurores boréales, voilà ce qui m'a tant charmée et me charme toujours.

Et puis, la liberté de langue, de religion, l'hospitalité des Canadiens, leur respect de la liberté d'autrui, leur générosité, tout cela a pris possession de mon être jusque dans ses fibres les plus intimes et dans mon coeur sont confondus maintenant France et Canada!

Non, je ne suis pas, comme beaucoup le prétendent une déracinée, j'ai été simplement transplantée et je crois avoir payé ma dette de reconnaissance à mon cher pays d'adoption en laissant après moi une descendance qui, j'en suis sûre, réalisera l'idéal de la fusion de deux grandes races.

L'apport de la jeune fille au budget familial

La jeune fille qui travaille en dehors de chez elle se trouve en face de nombreux problèmes. Laissant de côté, pour aujourd'hui, la question de moralité: conduite, liberté, fréquentations, etc., nous n'envisagerons que le seul problème du budget: celui de la jeune fille qui gagne un salaire et qui continue à habiter au foyer paternel.

Les mères trouvent que leur fille donne trop peu, qu'elle dépense beaucoup trop en toilettes et en futilités. La plupart voudraient que la jeune travailleuse remette tout son argent à la maison et que la maman continue, comme elle l'a toujours fait, à pourvoir aux besoins de sa fille. D'autre part, un grand nombre de jeunes filles rêvent de tout garder pour elles, faisant une part à l'épargne, placée à la banque, et dépensant tout le reste à leur guise. Dans le cas de familles à l'aise, ces demoiselles affirment que leurs parents n'ont pas besoin de leur contribution et qu'ils sont injustes de réclamer quoi que ce soit de cet argent gagné par le travail de la fille.

Ces deux façons de raisonner sont erronées. Il n'est pas juste que celle qui gagne de l'argent n'ait pas la libre disposition de son salaire, à condition qu'elle observe certains principes. Lorsque la famille est dans le besoin et que les parents se sont privés de bien des choses pour faire instruire leurs enfants, il est juste que ces derniers aident à leurs parents. Ils y sont d'ailleurs obligés, par la loi morale comme par les lois civiles. Mais cette aide doit être volontaire et bien déterminée d'avance, en proportion avec le gain hebdomadaire. Et, pour que la jeune fille apprenne la valeur de l'argent, elle doit administrer elle-même ce qui lui reste après avoir acquitté sa part des dépenses familiales. Elle verra ce qu'il en coûte pour acheter ses vêtements, payer les frais médicaux, les assurances et tout le reste. Si sa mère continue à tout administrer, la jeune travailleuse n'aura jamais une juste idée du prix de tout cela. Elle sera toute sa vie une dépendante qui compte sur les autres pour le nécessaire et, quand viendra l'heure du mariage, elle demandera l'impossible et ne saura jamais tenir les comptes du ménage.

Il arrive que les parents qui sont dotés des biens de ce monde laissent à leur fille qui travaille la libre disposition de ce qu'elle gagne sans rien exiger d'elle. C'est un tort aussi grand que de retirer la paie tout entière. La demoiselle bénéficiera du logis, de la nourriture et de tous les autres avantages et gaspillera son gain en fantaisies luxueuses et inutiles, se créant des habitudes et développant des goûts que peu de maris pourront contenter par la suite. Les parents sages exigeront donc de leur fille une contribution raisonnable, en rapport avec ce qu'elle gagne et aussi ce qu'elle coûte à la maison. S'ils n'ont pas besoin de cet argent, ils le placeront à la banque, en vue du futur établissement de leur fille. Cette contribution peut être sous forme de pension, ce qui est le moyen le plus pratique d'en établir le montant. Mais cette pension, en général inférieure à ce qu'elle serait chez des étrangers, ne dispense pas la travailleuse de se comporter en fille plutôt qu'en pensionnaire. Là encore, la contribution de service et d'entraide doit être réglée avec justice et amitié, de part et d'autre.

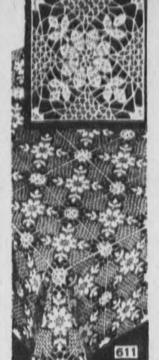
MAMIE.

Mettez vos vêtements d'été en hivernage

Les tiroirs paraissent être toujours à court d'espace, mais l'automne est le moment de remédier à cette situation. On enlèvera les vêtements d'été pour ménager l'espace voulu aux vêtements plus encombrants d'automne et d'hiver.

C'est une affaire relativement simple de ranger les vêtements d'été, mais il est bon de se rappeler certains détails propres à faciliter la tâche. Quand vos shorts, corsages et autres vêtements d'été auront été rassemblés, le premier pas sera de leur donner un bon lavage. Lavez tout, en vous rappelant que les vêtements blancs doivent être lavés à part, et laissez sécher à fond. Ici, une pensée qui ne laisse d'être très agréable, c'est qu'on peut sauter le repassage. Ayant passé des mois au placard, vos vêtements devront de toute façon être repassés au printemps. Contentez-vous de les plier avec soin, en prenant le temps de lisser aussi bien que vous savez le faire. Glissez vos vêtements dans des sacs de polyéthylène, et vous voilà prêtes à mettre l'été en "hivernage"! On rangera ensemble les vêtements blancs afin d'éviter qu'ils empruntent leurs teintes aux élégants vêtements foncés de l'été. Certains tissus faits de fibres synthétiques sont enclins à cette tendance.

Fermez chacun des sacs au moyen de rubans de cellulose, étiquettez les paquets et rangez-les dans un lieu sec. Les étiquettes seront utiles, lorsque la première journée chaude du printemps vous dépêchera à la recherche d'une paire de shorts et d'un corsage frais!



by Laura Wheeler

Numéro du patron: 611

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

LE "NON" ENFANTIN

Le "non" est une réponse courante chez les jeunes enfants, en particulier chez les petits de deux à quatre ans. Il s'explique alors très aisément.

L'enfant de cet âge ne comprend pas encore la nécessité des actes qu'on lui impose. Comme ces actes correspondent, en général, à des obligations qui l'ennuient: soins de propreté, rangements, premiers gestes de politesse, etc., il regimbe tout naturellement.

C'est aussi pour le "non" plus ou moins catégorique qu'il proteste contre l'intervention trop fréquente des grandes personnes dans sa vie de tous les instants. Si petit qu'il soit, il a déjà des idées; il imagine, il combine, il agit. Il a des désirs qu'il tente de réaliser; il aime à s'aventurer dans de petites entreprises et il lui est désagréable de se voir entravé, si peu que ce soit.

Habitude vite abandonnée

Enfin, l'enfant commence à prendre conscience de son individualité, de sa personnalité naissante. Pour lui, le "non" est l'un des moyens de prouver à lui-même et aux autres, qu'il existe en dehors des adultes, qu'il est déjà un personnage dont il convient de tenir compte.

Mais dès qu'il a dépassé l'âge de quatre ans, ses "non" systématiques deviennent de moins en moins fréquents. Il commence à comprendre — pour peu qu'on les lui explique — les raisons de la discipline qu'on lui impose. Et comme il possède déjà une certaine maitrise de langage, il peut interroger et discuter au lieu de se défendre par un refus.

En conclusion, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de l'esprit de contradiction des tout-petits. C'est seulement dans le cas où l'habitude du "non" se prolonge qu'il convient de réagir. Mais attention! Il faut alors intervenir avec douceur et patience. La violence risquerait fort de provoquer la révolte.

Petits conseils

Faire chaque jour la revue du réfrigérateur ou de la glacière, afin de vous assurer que rien ne se perd et utiliser ce qui est reste des repas de la veille.

Quand vous voulez peler une tomate, la tenir quelques instants au bout d'une fourchette au-dessus de la flamme: la peau craquera et s'enlèvera alors facilement.

Ne pas garder tous les achats pour le samedi: il y a trop à faire à la maison ce jour-là. Acheter dès le début de la semaine les denrées de base qui se conservent bien.

Acheter des oeufs de seconde qualité pour faire la cuisine et réserver ceux de première qualité pour servir à table.

Le lait "n'accroche" jamais au fond d'une casserole si l'on a la précaution de mettre dans le fond une soucoupe retournée.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 28

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE DAME PENSIONNEE pour tenir compagnie à personne âgée ne réquérant pas de soins. Signalez: SUnset 3-1716. 28-518-28C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Fille ou dame dactylo bilingue avec expérience générale dans travail de bureau. Agée de 30 à 40 ans préférablement. Position permanente. Salaire raisonnable. S'adresser à Boîte 500, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 27-500-28C.

ON DEMANDE — Une personne pour travail de maison sur ferme. Pas d'ouvrage au dehors. 3 petits enfants, deux d'âge scolaire. S'adresser en mentionnant salaire désiré, à Mme Gustave Painchaud, Fannystelle, Man. 28-516-28C.

ATTENTION AMBITIEUX! Si vous êtes travailleur, si vous avez des aptitudes pour la vente, possibilités pour vous de réaliser $50 - $75 par semaine avec notre agence. Nécessités domestiques garanties. Territoire exclusif, période d'essai. Familex Dept. 14, 1600 Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE jeune homme de 22 à 30 ans comme assistant comptable, avec expérience, de préférence. S'adresser à case postale 40, St-Boniface, Man. 27-496-28C.

ON DEMANDE — Gardes-malades diplômées pour hôpital de 54 lits. Salaire: $250, moins $35 pour chambre et pension. Augmentation de $5 à tous les six mois, six fois. 10 congés légaux. 28 jours de vacances payées après un an. S'adresser à Sr Supérieure, Providence Hospital, High Prairie, Alta. 27-497-29C.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1082, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 26-462-34P.

PERDU — Chapelet rose pâle en cristal taillé, monté en argent, dans petite bourse couleur suède naturel. Récompense. Signalez: CHapel 7-2613. 28-508-28C.

NETTOYAGE DE MAGASINS, BUREAUX, ETC., à des prix très avantageux. Pour plus de renseignements, signalez: CEdar 3-4167 ou CEdar 3-3750 après 5 h. p.m. 28-506-30C.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES A FAIRE COUPER, signalez: CEdar 3-6605. 27-498-29C.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1909, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F

CHAMBRE ET PENSION — Deux chambres avec pension complète. Signalez: CHapel 7-5752. 27-499-28C.

A LOUER — St-Pierre. Logis près église et école. Chauffage et plomberie modernes. Electricité et chauffage compris dans le loyer. S'adresser à M. J.-L. Turenne, 294, Enfield Crescent, St-Boniface. 24-428-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Centrale. Près autobus. Homme de préférence. Signalez: CEdar 3-1916. 26-476-T.F.

A LOUER — Grande chambre meublée. Pour deux jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires seulement. Très centrale. Téléphone. Trois minutes de Winnipeg. Rue Masson. Signalez: CEdar 3-5834. 27-489-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 280, rue La Vérendrye. Chambre meublée. Signalez: WHitehall 3-8910. 27-487-29C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 grandes pièces. Entrée privée. Près église, autobus. Jeune couple ou dame qui travaille. Libre 1er novembre. Signalez: CEdar 3-4309. 28-503-29C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilité de cuisine. Signalez: CEdar 3-2286. 28-502-29C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Provencher. Logis non-meublé: 3½ pièces, 1er étage. Près école et autobus. Signalez: CEdar 3-1323. 28-512-28C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre, pour homme de préférence. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-4526, après 6 h. 28-511-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, meublé. "Rangette", frigidaire, évier. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles. Signalez: CEdar 3-4546. 28-509-30C.

A LOUER — 406, rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre ou 2 pièces avec salle de bain privée. Facilités de cuisine. Aussi A VENDRE: Table "Duncan Fyfe". Signalez: CHapel 7-4518. 28-513-28C.

A LOUER — St-Boniface. Place Cabana. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Garage. Signalez: CEdar 3-6741. 27-495-T.F.

Au Sacré-Coeur

Notre-Dame de Fatima

Vendredi dernier, la statue de Notre-Dame de Fatima, en visite dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Winnipeg, s'arrêtait au Sacré-Coeur pour y passer la journée du samedi. Au soir de son arrivée, comme le lendemain à la messe de 5 h., une bonne assistance sut représenter convenablement les paroissiens du Sacré-Coeur.

Le R. P. Moore, grand apôtre de la Sainte Vierge, parla avec insistance et conviction du message de Fatima. Il s'est fortement élevé contre le grand mal des catholiques de nos jours: l'indifférence devant les demandes pressantes de la Vierge de Fatima. Afin de rejoindre toutes les familles de la paroisse et d'assurer les fruits de cette visite, le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, fit bénir une statue de Notre-Dame de Fatima en vue de visiter toutes les familles et y demeurer une semaine à chaque endroit.

Saint-Père

Lundi eut lieu le service pour le repos de l'âme du Saint-Père. L'assistance nombreuse montra l'attachement des paroissiens à la personne du vénéré défunt. Le Père Curé rappela en quelques mots les traits marquants de son pontificat et de sa personne.

Souscription

Le grand banquet de loyauté marquant le lancement de la sollicitation en vue d'amasser les fonds pour la construction de la nouvelle école et des édifices qui vont réaliser le Centre Paroissial fut un beau succès malgré le mauvais temps. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, souligna qu'il n'avait pas voulu qu'on contremanda le banquet en raison du décès du Saint-Père, la veille, pour la simple raison que c'était un banquet de loyauté à la paroisse en vue d'organiser une souscription. Il parla de la responsabilité des paroissiens de soutenir leur propre paroisse dans son développement spirituel et matériel. Il montra qu'on ne peut pas laisser à un petit groupe de paroissiens de porter le fardeau de tous. Il fit mention du bon esprit qu'il aime à voir dans la paroisse: esprit fait d'amour de Dieu se prouvant par le sacrifice.

A date, près des deux tiers des familles enregistrées pour la Souscription ont été visitées. Le résultat est particulièrement bon chez le petit salarié. Quelques bons exemples de générosité honorent ceux que les biens ont favorisés davantage. Il est à souhaiter que d'ici la fin de la sollicitation tous les paroissiens se soient acquittés de leur responsabilité par un sacrifice réel selon leurs moyens.

C.D.C.

Les soirées de Jeunes annoncées à plusieurs reprises commenceront le dimanche soir 19 octobre, à la Salle Guertin du Sacré-Coeur. Ces soirées, comme on le sait, sont organisées pour être à la fois enrichissantes et récréatives et pour servir de milieu de rencontre à nos jeunes gens et jeunes filles de langue française. La plus cordiale bienvenue à tous nos jeunes du Sacré-Coeur et à leurs amis de langue française.

R. P. J. Lambert, O.M.I.

Nous souhaitons la bienvenue au R. P. Jean Lambert, O.M.I., qui vient demeurer au Sacré-Coeur pour s'occuper des Indiens et des Métis de la ville de Winnipeg. Le Père Lambert a été principal à l'école indienne de Sandy Bay, Man., et de St-Philippe, en Sask. Il était missionnaire à ce dernier endroit avant de venir exercer son ministère dans la paroisse.

* * *

Société St-Jean-Baptiste

Ce dimanche, 19 octobre, marque la reprise des réunions de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Tous les membres de la Société sont invités à cette réunion qui débutera à 2 h. 30 p.m., en notre local régulier au Sacré-Coeur.

CHAMBRE ET PENSION POUR HOMMES, Signalez, après 6 h., WHitehall 3-2907. 28-510-28C.

A VENDRE — 480 acres de terrain. Prix sacrifice. Centre français. S'adresser à boîte 492, La Liberté et le Patriote, ou signalez ALpine 3-4022. 27-492-28C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — rue Claremont. Maison: 6 pièces. Chauffage automatique à l'huile. Soubassement à la grandeur. Comptant requis. Paiements faciles. Signalez: GLobe 3-5526. 24-440-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Près St-Boniface. Bungalow: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Près autobus et église Ste-Marie. "Titre clair." Téléphonez au propriétaire à CEdar 3-2811. 24-436-T.F.

A VENDRE — Machine à tricoter neuve. Marque: "Knit-King". Signalez: CEdar 3-3797. 28-504-29C.

A VENDRE — 280 acres de terrain, à 28 milles de Winnipeg. Bons bâtiments. Puits artésien. 120 acres en guéret d'été. Avec ou sans machines agricoles. Signalez: CEdar 3-5388. 28-501-29C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Prix: $5,000. Signalez: CEdar 3-6605. 28-515-30C.

A VENDRE — Machine à laver "Westinghouse". En très bonne condition. Bas prix. S'adresser à 288, rue Cathédrale. 28-514-28C.

A VENDRE — Bonne terre fertile. Sur grande route, district français de Fatima. La moitié prête à cultiver. Hydro, maison et graineries. ¾ de mille d'église et école catholiques. Prix: $20 l'acre. Comptant ou à termes. Pour tous renseignements, téléphonez entre 5 h. et 9 h. du soir à GLobe 2-2009. 28-505-31C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Maison appartement. Prix: $23,800. Revenu mensuel: $379. Construction solide, toit neuf en 1957. Brochage neuf. Bon soubassement. Chauffage à l'huile. Lot: 50'.

St-Boniface — Bonne maison confortable. Bien située. Près école catholique. 6 pièces. 3 chambres à coucher en haut. En bas: salon, salle à manger, cuisine et salle de bain. Lot: 50x125'.

Pour visiter ces 2 maisons, appelez Mme Bernadette Johnson, CHapel 7-3902, ou M. Nelson, SPruce 2-5137. 27-493-27C.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
500, rue Ritchot, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Maison en brique: 10 pièces. Planchers: bois dur. Chauffage: eau chaude. Prix: $15,000. Comptant requis: $5,000.
St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 9 pièces. Prix: $14,800. Comptant requis: $6,000.
St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $8,900. Comptant requis: $3,500.
Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Semi-duplex moderne: 7 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $2,000.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,200.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,000.

Téléphone: CEdar 3-5050 26-470-28C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony

A VENDRE

St-Boniface — Prix: $6,300. Maison: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Comptant requis: $800. Balance facile.
St-Boniface — Près école Provencher. Comptant requis: $1,000. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage double. A termes.
St-Boniface — Comptant requis: $1,000. Prix: $6,800. Maison de famille: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.
St-Boniface — Près hôtel Transit. Comptant requis: $1,000. Bungalow: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Taxes très raisonnables. Près autobus et école.
St-Vital — Près chemin Ste-Marie. Prix: $12,850. Bungalow: 5 pièces. Age: 3 ans. 2 chambres à coucher, plus 2 au soubassement. Grand salon. Salle à manger. Chauffage à l'huile. Garage. Lot: 50'. Près église et école catholiques.

O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
26-471-28C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Près écoles. Chauffage à l'huile. Prix: $8,900.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900
St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $10,500.
St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. $14,800.
Norwood — Près paroisse Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Prix: $7,900 Comptant requis: $1,000.
St-Vital — Près église et école Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $9,800.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
26-469-28C.

Le R. P. G. Fournier, S.J., parlera de Lourdes

Le R. P. Gaston Fournier, S.J., venu de France pour prêcher le dernier carême à Notre-Dame de Montréal, a accepté de venir à St-Boniface offrir au grand public une de ses éloquentes conférences sur Lourdes.

Reconnu comme un des meilleurs prédicateurs de France, il fait présentement une tournée de conférences d'un bout à l'autre du Canada. Il arrivera à St-Boniface, venant d'Edmonton, le 3 novembre. Ce premier soir il sera l'hôte de l'Alliance Française. C'est le lendemain, le mardi soir 4, que le grand public pourra l'entendre au Gymnase du Collège. Il sera l'hôte de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface qui, d'ici lors, fera tout son possible pour faire de l'événement un hommage digne de la Vierge de Lourdes en cette année centenaire.

Candidat à la mairie

Résidant de Winnipeg depuis l'enfance, M. Kennedy est un gradué des écoles supérieures publiques de Winnipeg. Il est un bachelier ès Sciences en Agriculture de l'Université du Manitoba. M. Kennedy a passé sa vie à faire des plans — des plans utiles et constructifs — pour le bien de la communauté. Il a ainsi rendu plusieurs services remarquables, particulièrement aux institutions charitables et à la jeunesse, d'où sortiront les hommes d'affaires de demain. Grâce à lui, les jeunes de la ville jouissent de parcs et de terrains de jeux en plus grand nombre.

Il a toujours pris une part active dans diverses sociétés: la Caisse de bienfaisance, l'Armée du Salut, le YMCA, la Société du Cancer, etc.

M. Kennedy a l'intention, s'il est élu maire, de consacrer tout son temps aux intérêts de la ville, d'étudier les problèmes et de les résoudre de façon constructive par la force de l'union.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JOSEPH ANTOINE ODILON CHABOT, late of the Municipality of Fort Garry, in the Province of Manitoba, Retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of November, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 15th day of October, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executors.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 12 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR LOGEMENTS DE PERSONNEL MARIE, MAISON DOUBLE C-1958, PEACE-RIVER, (ALBERTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et au bureau de poste de Peace-River (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 octobre 1958. (593)

La première réunion de l'année à l'Alliance française de Winnipeg

La première réunion de l'année 1958-1959 de l'Alliance française avait attiré un grand concours d'auditeurs. En l'absence de Mme Etsell, qu'éloignait un deuil cruel, cette assemblée a été présidée par M. le comte Serge de Fleury, consul de France.

Au programme était inscrite une série de films qui faisaient revivre de la plus heureuse manière queques-unes des plus attrayantes provinces françaises. Successivement sont apparus sur l'écran, les paysages et les monuments les plus significatifs et les plus savoureux du Périgord et de l'Ile-de-France. La séance s'est terminée par une visite instructive et amusante dans l'Ile Saint-Louis, si riche de magnificences, un des joyaux les mieux sertis de la capitale française.

A cette réunion assistait une ancienne présidente de l'Alliance française de Winnipeg, Mme Kilvert, venue de la Colombie-Britannique où elle réside pour retrouver une atmosphère qui lui avait été fort douce.

Il ne faut jamais regretter le temps qui a été nécessaire pour bien faire.—JOUBERT.

A VENDRE	**A VENDRE**
Norwood — Maison: 7 pièces. Chauffage à l'huile. Taxes: $121. Termes faciles. Prix: $10,000. Revenu mensuel: $125.	St-Boniface — Bungalow de belle apparence en brique. Salon: 22x12' et cuisine avec dinette, 20x9.6' ayant comptoir pour desservir dinette et autres commodités pour cuisine. 2 chambres à coucher. Portes glissantes partout. Grands placards. Accessoires de salle de bain en couleur. Chauffage à l'huile. Exceptionnellement bien construit. $13,700.
St-Boniface — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Taxes: $136. Prix: $8,800. Termes faciles.	E. H. Enderton & Co. Ltd. 222, ave Portage
St-Boniface — Maison moderne: 4 pièces. Garage. Lot 38x120'. Termes faciles.	WHitehall 2-8411 ou GLobe 2-3662 28-307-28C.
S'adresser à A. Ayotte. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003. Résidence: WHitehall 3-3331. 28-317-28C.	